



Sommaire

À LA UNE

L'Etat s'attaque à la presse en ligne

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013 | PAR EDWY PLENEL

- p. 5 **Moscovici: pourquoi Hollande le garde**
PAR LÉNAÏG BREDOUX ET MATHIEU MAGNAUDEIX
- p. 7 **Le ministre des transports veut signer au plus vite avec Ecomouv**
PAR MARTINE ORANGE
- p. 10 **La zizanie judiciaire empire chez les Uderzo**
PAR MICHEL DELÉAN
- p. 12 **Comment la Suisse a laissé s'envoler Gaydamak**
PAR AGATHE DUPARC ET MICHEL DELÉAN
- p. 15 **EPR: EDF se voit ordonner d'arrêter le chantier**
PAR PASCALE PASCARIELLO
- p. 16 **Smic et TVA : les détestables étrennes de François Hollande**
PAR LAURENT MAUDUIT
- p. 19 **Front de gauche : rien ne va plus entre les Mélenchonistes et Pierre Laurent**
PAR STÉPHANE ALLIÉS
- p. 21 **Europe : les experts de la Commission pour plus d'énergies renouvelables**
PAR JADE LINDGAARD
- p. 22 **MediaPorte: «Sois raisonnable Nicolas !»**
PAR DIDIER PORTE
- p. 22 **Christian Troadec, bretonnant entre « Marx et la bible »**
PAR RACHIDA EL AZZOUZI ET STÉPHANE ALLIÉS
- p. 29 **Un maire en Essonne barricade les Roms pour mieux les faire fuir**
PAR CARINE FOUTEAU
- p. 31 **Allemagne : la grande coalition voit le jour, non sans arrière-pensées**
PAR THOMAS SCHNEE
- p. 32 **Au Chili, Michelle Bachelet n'a que quelques mois pour convaincre**
PAR LAMIA OUALALOU
- p. 34 **Ce que l'IGPN reproche aux policiers de la BAC nord**
PAR LOUISE FESSARD
- p. 38 **Climat : un sceptique au Collège de France**
PAR JADE LINDGAARD
- p. 42 **Les curieuses recettes de Domino's Pizza**
PAR DAN ISRAEL
- p. 48 **Ukraine : les pro-européens accentuent la pression sur Ianoukovitch**
PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART
- p. 49 **Europe: radiographie d'une social-démocratie à la dérive**
PAR LUDOVIC LAMANT
- p. 52 **L'autre gauche discute de sa stratégie pour 2014**
PAR LUDOVIC LAMANT
- p. 54 **Peut-il y avoir des chefs bienfaisants ?**
PAR ANTOINE PERRAUD
- p. 57 **Emmanuelle Cosse : «La gauche est scindée, ce qui complique les combats»**
PAR STÉPHANE ALLIÉS ET JADE LINDGAARD
- p. 63 **Rien ne va plus entre Barack Obama et la presse américaine**
PAR IRIS DEROEUX
- p. 64 **Attentats anti-basques des années 80 : un policier espagnol accuse la France**
PAR KARL LASKE
- p. 69 **Le général micro en sa maison de la Radio: 50 ans déjà**
PAR ANTOINE PERRAUD
- p. 70 **Ministère de la défense et Microsoft : les dessous du contrat «open-bar»**
PAR JÉRÔME HOURDEAUX

L'Etat s'attaque à la presse en ligne

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013 | PAR EDWY PLENEL

La haute administration du ministère des finances a décidé d'appliquer à la presse en ligne un taux de TVA de 19,6 %, alors que la presse imprimée bénéficie d'un taux de 2,1 %. Cette mesure viole le principe d'égalité et de neutralité des supports affirmé par les pouvoirs publics depuis 2009. Visant des journaux numériques, notamment Mediapart, qui refusent toute dépendance de la publicité, des subventions publiques et des industriels privés, elle met en péril l'indépendance de la seule presse qui ne vit que du soutien de ses lecteurs.

Un an après le déclenchement de l'affaire Cahuzac, qui a conduit à la démission d'un ministre du budget fraudeur que soutenait sa haute administration, Bercy voudrait-il se venger à froid d'une presse trop indépendante ? Mediapart a reçu, ce mardi 17 décembre, par huissier un avis de contrôle fiscal portant explicitement sur la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) appliquée à notre recette unique, les abonnements de nos lecteurs. Avalisé, selon nos informations, au plus haut sommet de l'administration du ministère des finances, ce contrôle est déclenché en urgence sur ordre de la hiérarchie des inspecteurs concernés, avec un premier rendez-vous fixé vendredi 20 décembre, au plus près des fêtes de fin d'année.

La veille, lundi 16 décembre, nos confrères d'Indigo Publications avaient reçu le même « avis de vérification de comptabilité », selon la même procédure exceptionnelle d'une signification par huissier – d'ordinaire, une simple lettre recommandée suffit. Au-delà des deux entreprises concernées, c'est la nouvelle presse indépendante en ligne qui est visée, Indigo et Mediapart ayant été à l'initiative de la création, il y a cinq ans, du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL), interlocuteur reconnu des pouvoirs publics dont le président est le PDG d'Indigo, Maurice Botbol, et dont je suis le secrétaire général au titre de Mediapart. Deux autres membres fondateurs du SPIIL, Terra Eco, dirigé par Walter Bouvais, et Arrêt sur images, créé par Daniel Schneidermann, font l'objet de contrôles fiscaux, signifié tout récemment pour le premier et persistant depuis trois ans pour le second qui est toujours en contentieux avec l'administration.

Le SPIIL est issu de la première bataille, novatrice et victorieuse, menée en 2008 par la nouvelle presse en ligne, celle des « pure players » : la reconnaissance en droit, à la fois juridique et administrative, que la presse n'était pas réductible à un support unique, le papier, mais liée à un contenu éditorial, dont le numérique était un support légitime. Ce statut de la presse en ligne, entré en vigueur en 2009 et traduit par un siège dédié au sein de la Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP), signifiait que, désormais, l'État reconnaissait

une égalité de droit entre presse imprimée et presse numérique, égalité qu'il s'engageait à défendre et à promouvoir. C'est ce qui fut affirmé au nom de la République par son président d'alors, en clôture des États généraux de la presse écrite, le 23 janvier 2009. « Le statut d'éditeur de presse en ligne ouvrira droit au régime fiscal des entreprises de presse », déclarait alors Nicolas Sarkozy.

« La France, ajoutait-il, ne peut se résoudre à cette situation, doublement stupide, où la presse numérique est défavorisée par rapport à la presse papier, et la presse numérique payante défavorisée par rapport à la presse numérique gratuite. Cela n'a pas de sens. » Depuis, cette position est celle, constante, de tous les acteurs directement concernés par l'avenir de la presse, de sa transition numérique et de son écosystème économique. Qu'il s'agisse des pouvoirs publics – sous la gauche comme sous la droite –, des parlementaires – à l'Assemblée nationale comme au Sénat –, de la Cour des comptes, de tous les syndicats professionnels du secteur et de tous les rapports rendus par des missions d'études sollicitées par le ministère de la culture et de la communication, la neutralité des supports et, par conséquent, l'égalité de droit entre presse imprimée et presse numérique font l'unanimité. On en trouvera un rappel exhaustif sous l'onglet « Prolonger » de cet article.

C'est cette égalité que viole, de façon aussi flagrante que choquante, l'attaque illégitime et discriminatoire de Bercy. La haute administration du ministère des finances, qui a avalisé cette démarche à notre encontre, entend nous reprocher d'appliquer depuis 2011 le même taux de TVA (2,1%) que la presse imprimée. Ce taux, dit « super réduit », est une aide indirecte à la presse, autrement vertueuse que les aides directes dont la gabegie et l'opacité sont désormais largement documentées. C'est une aide aux lecteurs, et non pas aux entreprises : au nom de l'enjeu démocratique de l'information et de son pluralisme, l'État signifie ainsi qu'un journal n'est pas une marchandise comme les autres, qu'elle doit être protégée de façon à ne pas être trop coûteuse et que son accessibilité au public le plus large doit être défendue. C'est ainsi qu'au Royaume-Uni, pays qui fut à l'avant-poste de l'invention de la presse d'information, la TVA sur la presse est tout simplement à taux zéro, l'État se refusant à imposer indirectement ses lecteurs.

En 2011, le SPIIL a décidé, en toute transparence vis-à-vis des pouvoirs publics, d'inviter la presse en ligne indépendante, qui vit du seul soutien de ses lecteurs, à appliquer la même TVA que la presse imprimée, refusant ainsi que des entreprises aussi novatrices que fragiles continuent d'être entravées dans leur développement et leur croissance par une TVA discriminatoire. Cette décision s'est accompagnée d'une critique sans ambiguïté des aides publiques à la presse, accompagnée d'une bataille sans relâche pour qu'on connaisse, en toute transparence, leurs montants et leurs bénéficiaires. De fait, ni Indigo ni Mediapart n'ont recours aux aides publiques, pas plus qu'à la publicité ou au mécénat. C'est donc cette nouvelle presse, plus vertueuse,

refusant les conflits d'intérêts et ne vivant que de ses lecteurs, seule garantie de son indépendance, que l'attaque décidée par la haute administration des finances met aujourd'hui en péril.

Notre décision d'appliquer la TVA à 2,1% s'appuyait sur un consensus général, tant professionnel que politique: en 2011, le Sénat, à majorité de gauche, avait voté un amendement au projet de loi de finances 2012 étendant le taux réduit de la presse papier à la presse en ligne, tandis que les huit syndicats professionnels de la presse, sans aucune exception, demandaient solennellement l'application de cette mesure. Cette unanimité légitimait un moratoire de fait, du côté de l'administration fiscale, protégeant le développement de la nouvelle presse numérique. Or, pour des raisons aussi mystérieuses qu'incompréhensibles, où se mêlent irresponsabilité, inconséquence et imprévoyance, l'État n'a cessé de tergiverser et de se défaire, notamment sous l'actuelle majorité de gauche, qui s'était pourtant engagée à faire rapidement respecter cette égalité entre toutes les presses, numérique et imprimée.

Le prétexte fallacieux de l'Europe

Le prétexte invoqué est l'Europe, et ce prétexte n'est qu'un faux fuyant. L'actuelle ministre de la communication affirme ainsi, depuis qu'elle est en place, défendre auprès de l'Union européenne la TVA à 2,1% pour la presse numérique mais attendre une harmonisation des TVA européennes pour l'officialiser. Elle l'a encore répété, en défendant les mêmes principes que ceux appliqués par Mediapart et Indigo, dans un entretien la semaine passée à France Inter (*vidéo ci-dessous, à 5 mn 25 sec*). Au passage, elle rappelle que, pour le livre numérique, les autorités françaises n'ont aucunement attendu un feu vert européen pour lui appliquer, cette année, la même TVA (de 5,5%) qu'au livre imprimé. Ce qui rend d'autant plus incohérente l'attaque fiscale dont nous sommes aujourd'hui victimes, puisqu'on nous reproche ce que l'État français prétend lui-même défendre.

En vérité, c'est la France qui, aujourd'hui, est déjà en faute par rapport au droit européen. La même année 2011 où nous décidions d'appliquer la TVA réduite, un arrêt du 10 novembre de la Cour de justice de l'Union européenne, dit arrêt Rank (**le lire ici**), a en effet condamné le Royaume-Uni pour avoir mis en œuvre des TVA différentes pour des produits semblables, quel que soit leur support. «*Selon une jurisprudence bien établie, y lit-on, le principe de neutralité fiscale s'oppose en particulier à ce que des marchandises ou des prestations de services semblables, qui se trouvent donc en concurrence les unes avec les autres, soient traitées de manière différente du point de vue de la TVA.*» Suivent les références, nombreuses, notamment des arrêts de la Cour de justice européenne du 3 mai 2001, du 26 mai 2005, du 10 avril 2008 et du 3 mars 2011.

De plus, en 2013, la Commission européenne a publié la synthèse de ses consultations sur le «*réexamen de la législation existante sur les taux réduits de TVA*», menées en 2012. «*Les contributeurs,*

conclut-elle, sont unanimes à demander une TVA identique pour le traitement des journaux et périodiques traditionnellement imprimés, d'une part, et les versions on-line d'autre part.» Ces recommandations ont été reprises et développées, avec insistance, voire impatience, courant 2013, dans plusieurs rapports officiels: le rapport Pierre Lescure sur l'exception culturelle ; le rapport Roch-Olivier Maistre sur les aides à la presse ; **l'avis sur la fiscalité** du Conseil national du numérique ; enfin, **le rapport de la Cour des comptes** sur les aides de l'État à la presse écrite. Sans compter le tout dernier rapport, celui du Sénat, en date du 26 novembre, qui s'alarmait de l'immobilisme des pouvoirs publics sur le sujet.

Pour tous nos interlocuteurs officiels, administratifs, parlementaires ou politiques, de ces dernières années, l'application de la même TVA pour toute la presse était donc une évidence. Et Mediapart était donc d'autant plus légitime à la mettre en œuvre qu'il continuait ainsi à se comporter en novateur, dans la cohérence avec son modèle économique pionnier qui, aujourd'hui, fait école parmi toute la presse. Car appliquer à Mediapart une TVA à 19,6% aujourd'hui, et à 20% demain, c'est tout simplement ruiner son développement où se construit son indépendance. L'application discriminatoire du taux commun, le même que pour n'importe quel objet de consommation, reviendrait à nous dépouiller de tous les résultats que nous avons réussi à dégager et, par conséquent, à mettre en grave difficulté le seul exemple de réussite économique, innovatrice et profitable, dans notre secteur. À l'inverse des discours officiels sur la France qui innove, risque et gagne, ce serait asséner une démonstration profondément démobilisatrice et conservatrice.

Avec cette lettre de cachet fiscale, aussi injuste qu'arbitraire, l'État se révèle incompetent, aveugle et partisan. Incompétent, car il ne tient compte d'aucune des nombreuses recommandations qui l'ont invité à innover dans notre secteur en donnant à la presse en ligne tous les moyens pour se développer. Aveugle, car il sanctionne ceux qui, dans une crise historique de nos industries et métiers, ont réussi à créer de la valeur par la seule vertu de leur travail, de leur inventivité et de leur liberté. Partisan, car, dans le même temps, il persiste à recourir aux vieilles méthodes qui ne font qu'aggraver la dépendance de la presse vis-à-vis du pouvoir politique, à fragiliser son indépendance et à ruiner son dynamisme (**télécharger ici en fichier PDF le détail des aides publiques en 2012**).

Comment expliquer cette attaque discriminatoire contre la presse en ligne quand, il y a seulement deux semaines, un simple amendement parlementaire de l'actuelle majorité a effacé quatre millions de dettes d'un quotidien, *L'Humanité*, envers les caisses de l'État? Comment justifier qu'on nous applique un taux de 19,6% à Mediapart, journal de qualité et de référence, alors que sa concurrence, dont les recettes sont essentiellement imprimées (*Le Monde, Le Figaro, Libération, Le Nouvel Observateur, L'Express, Le Point, Le Canard enchaîné*, etc.), bénéficie, non seulement d'une TVA à 2,1% mais de plus d'aides publiques

massives, alors que nous les refusons par principe? En 2012, ces aides ont atteint des montants de plus de 18 millions pour *Le Monde* et *Le Figaro*, de plus de 10 millions pour *Libération*, sans compter près de 7 millions pour... *Télé 7 Jours*, près de 5 millions pour... *Télé Star*, près de 4 millions pour... *Télé Z*, trois journaux de programmes télévisés qui, eux aussi, bénéficient de la TVA super réduite à 2,1%.

Depuis le premier jour, Mediapart entend tracer une route d'indépendance et d'innovation qui prouve que le journalisme peut de nouveau rencontrer la confiance des lecteurs et, ainsi, créer de la valeur –celle d'une entreprise, de ses informations et du travail de son équipe. Notre bataille pour l'égalité de toutes les presses, quel que soit leur support, est celle du droit et de la justice, contre l'injustice et la discrimination. Elle est aussi celle de la liberté, c'est-à-dire d'un journal qui n'a de comptes à rendre qu'à ses lecteurs. Or ce sont bien nos lecteurs que cette attaque vise en premier, puisque la TVA est une taxe sur leur acte d'achat. À tel point que, selon nos informations, la haute administration fiscale nous invite à augmenter notre abonnement pour faire face à l'injustice qu'elle nous impose, ayant même calculé qu'il devrait dès lors passer à 10,57 euros contre 9 euros actuellement.

Au moment où nous pensions avoir gagné notre bataille, nous préparant à construire en 2014 le cadre juridique et actionnarial d'un Mediapart pérenne, contrôlé par ceux qui le font et vivant de ceux qui le lisent, nous découvrons qu'il nous faut encore la mener, encore et toujours. Nous avons besoin de vous, plus que jamais. Pour qu'un moratoire fiscal leur impose de faire demi-tour. Pour que notre indépendance, dont vous êtes les seuls garants par vos abonnements qui nous font vivre, soit plus que jamais défendue.

Boîte noire

Cet article a été actualisé, au début de sa première page, avec l'ajout des contrôles fiscaux visant deux autres membres fondateurs du SPIIL.

Par ailleurs, je précise ici, pour que l'information de nos lecteurs soit complète, que Mediapart a demandé et obtenu pour un montant avoisinant 200.000 euros des aides publiques directes tant que notre entreprise était déficitaire. C'est à partir de 2011, après que nous ayons atteint le point d'équilibre fin 2010, que nous avons décidé de ne plus demander d'argent public, dans la mesure où nous commençons à dégager des résultats.

Moscovici: pourquoi Hollande le garde

PAR LÉNAÏG BREDOUX ET MATHIEU MAGNAUDEIX
LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013

Mardi soir, il sera de nouveau à Bruxelles pour négocier l'union bancaire voulue par François Hollande. Le ministre des finances, fragilisé et récemment désavoué par Jean-Marc Ayrault, conserve le soutien du chef de l'État, dont il est l'émissaire auprès des marchés et de la Commission.



Pierre Moscovici, le 7 mai 2012 © Reuters

Un mois après, Ramon Fernandez est toujours là. Cette semaine, il sera à Bruxelles pour négocier, au nom de la France, l'union bancaire voulue par François Hollande. Matignon avait bien annoncé son remplacement, mais le puissant directeur du Trésor, nommé par Nicolas Sarkozy, conserve le soutien de son ministre de tutelle, Pierre Moscovici.

La situation résume bien les tiraillements au plus haut sommet de l'État, entre un ministre des finances, qui vit une interminable disgrâce depuis l'affaire Cahuzac, et un premier ministre, qui agace une grande partie du gouvernement et s'est frontalement opposé à "Mosco". Au milieu, François Hollande refuse à la fois de changer Ayrault et de démettre le patron de Bercy, qui incarne l'orthodoxie de Bercy et la politique de l'offre, que le président de la République n'assume qu'à moitié.

En novembre, la « remise à plat » de la fiscalité défendue par Jean-Marc Ayrault, à la surprise générale, en a été une nouvelle illustration : **l'initiative est à mettre au crédit** du premier ministre, et de lui seul. Le chef de l'État, lui, a donné son accord mais ne s'est pas impliqué personnellement. Quant à Pierre

Moscovici, il a été mis dans la confiance à la dernière minute – quelques jours plus tôt, il répétait encore qu'il était trop tôt, qu'il fallait attendre des marges de manœuvre financières pour assortir toute grande réforme d'ampleur de baisses d'impôts. Le lendemain, **l'annonce du remplacement du directeur du Trésor**, toujours pas officialisée, a provoqué sa fureur et il n'a pas assisté aux premiers entretiens avec les partenaires sociaux organisés à Matignon, en raison d'un déplacement prévu en Chine.



Pierre Moscovici et François Hollande, en mai 2013 © Reuters

À chaque fois, c'est le même scénario. François Hollande, fidèle à son caractère et sa pratique politique, ne dit mot, ou presque, laissant Moscovici encaisser les coups. Mais il ne le désavoue jamais. Et lui donne même la plupart du temps raison. Difficile en effet d'imaginer que le ministre de l'économie refrène systématiquement les volontés réformatrices d'une partie de sa majorité – sur la réforme bancaire, la CSG progressive ou le pouvoir d'achat des ménages – sans l'aval de François Hollande, dont l'appétence pour les questions économiques ne se dément pas depuis qu'il est à l'Élysée.

Cet automne, lors de la préparation du budget pour 2014, les échanges furent parfois vifs entre Pierre Moscovici et son

ministre délégué, Bernard Cazeneuve. À plusieurs reprises, les deux hommes ont été en désaccord. Cazeneuve veut toucher aux **niches fiscales pour l'outre-mer ou aux Sofica pour le cinéma** ? Il « perd l'arbitrage », comme on dit dans le jargon gouvernemental. Le ministre du budget propose de taxer l'excédent brut d'exploitation des entreprises ? Il est désavoué. Cazeneuve est agacé. Un étage plus haut, Moscovici l'est tout autant. « *En bas (chez Cazeneuve – ndlr), ils vont aller voir l'Élysée et Matignon* », glisse-t-il en petit comité. Finalement, rien n'y fait : l'Élysée confirme le choix de "Mosco".

À plusieurs reprises, Cazeneuve laisse dire qu'il n'aurait jamais utilisé l'expression de « *ras-le-bol fiscal* », choisie fin août par son ministre de tutelle, et qui avait laissé stupéfaite une bonne partie de ses collègues du gouvernement, hallucinés que le patron de Bercy semble légitimer les discours populistes, voire poujadistes, sur l'impôt. À l'époque, une ministre avait ironisé : « *Heureusement, j'ai arrêté d'être surprise par les phrases de Pierre Moscovici.* » Mais personne ne dit rien quand le président de la République entonne le même refrain et plaisante, lors de la conférence environnementale, sur le « *concours Lépine des taxes* ».

Pendant l'affaire Cahuzac, Moscovici est en première ligne, à juste titre, et finit par admettre avoir été « *utilisé* » par les proches de Jérôme Cahuzac. Mais il sert aussi de paravent à François Hollande. Alors que son ministre était malmené et déjà « grillé », selon ses détracteurs, le président de la République le laisse défendre la supposée « muraille de Chine » entre les ministres et l'administration de Bercy. Quelques mois après, Hollande admet pourtant qu'elle était bien fragile, en confiant à la journaliste Charlotte Chaffanjon (*Jérôme Cahuzac, les yeux dans les yeux*, Plon, 2013) avoir lui-même ordonné une enquête administrative auprès de la Suisse, lors d'un **aparté à l'Élysée** avec Ayrault, Moscovici et... Cahuzac.

« Pierre est totalement loyal envers le président de la République », affirme Matthias Fekl, jeune député « moscoviciste ». « Moscovici est le gardien de l'orthodoxie hollandaise, si toutefois cela peut exister. Il a deux missions : rassurer les marchés et Bruxelles, et mettre en place la politique de l'offre que Hollande n'assume qu'à moitié. Il fait strictement ce que veut Hollande », décrypte, sous couvert d'anonymat, un autre député qui connaît bien le ministre des finances (voir notre Boîte noire). Le ministre s'en explique lui-même dans le livre qu'il a publié à la rentrée, **Combats** (Flammarion, 2013), convaincu d'être l'émissaire indispensable à François Hollande à Bruxelles, d'avoir contribué à sauver la Grèce dans la zone euro – « j'en suis fier », dit-il – et d'avoir obtenu de haute lutte un délai supplémentaire de deux ans pour que la France rentre dans les clous budgétaires.

Tous ses proches le jurent : leur protégé souffrirait de cet engagement européen, invisible aux yeux des Français, et de cette « loyauté » sans faille, quand ses collègues Arnaud Montebourg, Manuel Valls ou Christiane Taubira ont réussi à jouer leur propre musique. « Il a joué à fond la solidarité. S'il la jouait perso, il serait inévitablement plus visible », plaide le sénateur Martial Bourquin, proche de Moscovici. « Hollande ne comprend que ça : il faut l'emmerder, et ça, Moscovici se refuse à le faire », dit l'un de ses amis.

Avant la chute de DSK, Moscovici ne se gênait pourtant pas pour débiter Hollande, à l'abri du *off*. Depuis, les deux hommes sont alliés, davantage qu'amis. Ils se connaissent depuis trente ans, **ont écrit un livre ensemble** (sur l'économie, déjà), s'échangeaient leur cours à Sciences Po' Paris en milieu d'année et étaient membres, dans les années 80, du « groupe des experts »

de Claude Allègre. « Entre eux, c'est de l'estime, un respect réciproque », dit un proche de Moscovici.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

C'est aussi, plus prosaïquement, un intérêt mutuel bien compris : François Hollande avait besoin du soutien du courant – modeste mais influent – de l'ancien ministre des affaires européennes de Lionel Jospin pour gagner la primaire. « Mosco » lui garantissait une assise politique hors de ses soutiens de toujours : le futur ministre de l'économie a été le premier strauss-khanien, avec Marisol Touraine, à soutenir Hollande pour la primaire, alors que d'autres (comme Jean-Christophe Cambadélis) choisissaient Martine Aubry. Pierre Moscovici, lui, avait besoin de François Hollande pour espérer retrouver les ors de la République et occuper, selon ses proches, une « position centrale » au PS.

Cette alliance fut formalisée en 2011, quand Pierre Moscovici avait ravi à Stéphane Le Foll le poste convoité de directeur de campagne. À l'époque, les mêmes reproches que ceux qu'on entend aujourd'hui à l'Assemblée ou au gouvernement – « dilettante », « distant », voire « absent » – fleurissent déjà. Mais quelques mois plus tard, en mai 2012, à l'heure de composer le gouvernement, le député du Doubs fait figure de poids lourd. Il n'obtient pas le Quai d'Orsay, qu'il convoitait, finalement attribué à Laurent Fabius. Mais il peut se permettre de refuser le secrétariat général de l'Élysée et devient le patron de Bercy.

Aux législatives, ses troupes sont aussi nombreuses à rejoindre l'Assemblée. Avec le Sénat, ils sont une cinquantaine à se revendiquer de « **Besoin de gauche** », le club fondé par Moscovici. C'est plus que l'aile gauche, plus que les maigres troupes de Manuel Valls et plus que les pro-Montebourg, qui sont très peu organisés. Parmi eux, de jeunes députés en vue comme Karine Berger, Valérie Rabault ou Matthias Fekl : souvent jeunes, non cumulards et bons connaisseurs des dossiers financiers ou européens. Dans les

cabinets, ils sont tout aussi nombreux à être issus du groupe d'experts constitué par Moscovici avant la primaire socialiste. Rien qu'à l'Élysée, ils sont quatre – Constance Rivière, qui coordonnait ce groupe, les diplomates Thomas Melonio et Alice Rufo, et, plus récemment, Jean-Jacques Barbéris, passé du cabinet de Moscovici à Bercy à celui de François Hollande.

La déception des proches

Les « moscovicistes » continuent de se réunir depuis qu'ils sont au pouvoir. Mais ils se font de moins en moins d'illusions. Le scénario d'un Moscovici qui ne serait victime que des hésitations de François Hollande et de sa trop grande loyauté à la ligne présidentielle ne suffit plus à convaincre totalement ses proches. De plus en plus nombreux à se dire « *décus* », à jeter un regard désolé ou à lever les yeux au ciel quand on leur demande d'expliquer l'affaiblissement politique de leur mentor.

Pendant les débats sur la loi bancaire, Karine Berger, la rapporteure du projet de loi, a affronté celui dont elle fut longtemps proche, **comme le montre un documentaire d'Arte**. Valérie Rabault a quant à elle déposé **un amendement au projet de loi de finances** contre les annonces de compensation de la hausse des cotisations retraites pour les employeurs, pourtant défendue par Pierre Moscovici cet été.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

La liste de ses affrontements avec une partie de la gauche est longue : les Pigeons l'an dernier, **l'affrontement avec Arnaud Montebourg** sur la banque publique d'investissement ou le choix de la banque Lazard pour conseiller Bercy, **la réforme bancaire a minima, la taxe sur les transactions financières** largement réduite, sa **déclaration d'amour** à Pierre Gattaz lors de l'université d'été du Medef, **la crise chypriote**, pendant laquelle Moscovici a fait se gausser toute la presse étrangère en s'endormant lors d'une réunion, et, **bien entendu, l'affaire Cahuzac** où Pierre Moscovici a bien cru qu'il allait être débarqué du

gouvernement. **L'affaire de la retraite chapeau de l'ex-patron de PSA**, Philippe Varin, a quant à elle fait resurgir le choix de « l'autorégulation exigeante » défendue par Pierre Moscovici.

« Je suis un peu déçue : Pierre aurait pu faire davantage de politique pendant deux ans », estime aujourd'hui Karine Berger. Beaucoup des amis du ministre lui reprochent de ne pas avoir su incarner sa ligne, en social-démocrate et fédéraliste européen, alors même que le choix de François Hollande de mener une politique de l'offre favorable aux entreprises et de ne pas renverser la table à Bruxelles lui ouvrait un boulevard.

L'Europe ? C'est Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, qui l'a préemptée. Le redressement industriel ? C'est Arnaud Montebourg. Les déficits ? Ce fut Cahuzac, c'est désormais Cazeneuve. Les énergies renouvelables ? Il ne dit rien. « Il ne sait pas incarner une politique, il ne sait pas se valoriser, il est souvent très hésitant », tranche ce parlementaire qui, pourtant, l'apprécie. Moscovici, **s'il a hésité à se présenter** à la primaire socialiste après l'explosion en vol de DSK, en mai 2011, n'a jamais été à un congrès du PS avec une motion sur son seul nom, signe, dans ce parti, d'affirmation politique. « C'est un pétochard », dit un élu qui ne l'aime pas. Ses amis préfèrent évoquer son côté « tourmenté » et « timoré ». « Cela tourne à la campagne de presse ! » s'indigne même le député Émeric Bréhier, chargé d'animer les soutiens du ministre à l'Assemblée.

Mais Pierre Moscovici a également rendu furieux les députés de la majorité en désertant les bancs de l'Assemblée pendant l'examen du budget ou en reprenant, parfois mot pour mot, les argumentaires des patrons des grandes banques françaises ou du Medef. « Moscovici est un peu décevant. Le patronat a un droit de veto. Je n'ai pas connu ça avec Lionel Jospin », s'est énervé l'ancien conseiller économique de Lionel Jospin à Matignon Pierre-Alain Muet, lors de l'examen au budget 2014. Comme beaucoup, Muet n'a toujours pas digéré

l'épisode des Pigeons, il y a un an : « Le ministre de l'économie a alors lâché le projet gouvernemental que nous, députés, étions en train de défendre. »

Une partie du PS le juge aussi beaucoup trop lié à l'administration très conservatrice de Bercy, singulièrement du Trésor et de son patron, Ramon Fernandez, et une illustration parfaite de ces technos à la française contre lesquels pestent les députés. « Bercy, c'est une administration qui obéit. Mais à condition qu'on lui donne des ordres », ironise un ministre du gouvernement. « Quand j'entends un ministre de Bercy qui me sort exactement les arguments de ses prédécesseurs de droite, je dis : "Arrête tes conneries" », nous **disait en septembre François Brottes**, le président de la commission des affaires économiques.

[[lire_aussi]]

Les rangs de ceux qui jugent depuis longtemps que Moscovici, réputé si brillant, est surtout une imposture politique, grossissent à chaque épisode de son désamour avec la majorité. Un de ses anciens partisans balance même, à l'abri du off : « Pierre a toujours eu de très grands parrains. Jospin l'a parachuté dans le Doubs. DSK l'a adoubi intellectuellement, même s'il n'était pas vraiment sa principale source d'inspiration. Désormais, Pierre se retrouve seul. Et on voit le résultat. »

Et comme on est toujours plus cruel avec les faibles, Moscovici est souvent moqué dans les couloirs du pouvoir. Ses pauses, en journée, dans un café de la rive gauche ou pour la soutenance de thèse d'une amie de sa compagne, alimentent l'image d'un ministre qui ne travaillerait pas. La façon dont il met **en scène sa vie privée** (avec **Marie-Charline Pacquot, leur chat Hamlet et leurs comptes Twitter**) déclenche souvent les moqueries.

Moscovici continue toutefois de croire qu'il est indispensable à François Hollande. Dans le prologue de *Combats*, son dernier ouvrage, il livre sa version de la crise chypriote, en mars, et de sa propre

fragilité : « Nous ne sommes pas passés loin de l'abîme. C'est un peu tard pour moi également, car je suis entre-temps devenu une cible. (...) Je m'en suis même amusé en jouant avec un vers de Cyrano, que me souffle François Hollande : "On n'abdique pas l'honneur d'être une cible." » Moscovici va encore continuer quelques mois. Au moins jusqu'aux européennes, la prochaine échéance pour un éventuel remaniement, où le ministre des finances a une porte de sortie toute trouvée : la Commission de Bruxelles.

Boîte noire

Cela fait plusieurs mois – disons un an – que nous entendons régulièrement des reproches faits à Pierre Moscovici. Avec l'annonce de la réforme fiscale, nous avons essayé de comprendre pourquoi, lui qui est si critiqué, est toujours là et occupe une position aussi importante au gouvernement (il en est le numéro 4).

Pour l'essentiel, nous avons choisi d'interroger ses proches (près d'une dizaine pour cet article). Certains ont accepté d'être cités, d'autres pas du tout. Nous avons essayé de limiter les phrases en off, mais c'est souvent la limite de l'exercice : difficile quand on est au pouvoir de critiquer publiquement un ministre. Par ailleurs, les conseillers gouvernementaux que nous avons interrogés sont tous soumis à une obligation d'anonymat liée à leur fonction – nous ne les avons pas cités.

Le ministre des transports veut signer au plus vite avec Ecomouv

PAR MARTINE ORANGE
LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013

Sans même attendre les rapports parlementaires, le ministère des transports est en passe d'homologuer le système installé par Ecomouv. Cet agrément va définitivement valider le contrat de partenariat public-privé, alors que de sérieux doutes s'expriment sur la fiabilité du système de collecte de l'écotaxe.

Ils disent la même chose, paraît-il. Lors de son déplacement à Rennes, le 13 décembre, pour signer le pacte d'avenir pour la Bretagne, Jean-Marc Ayrault **insistait sur sa volonté de dialogue**, affirmant que le gouvernement prendrait le temps nécessaire pour trouver la bonne formule et calmer les craintes apparues avec la révolte des Bonnets rouges. « *L'écotaxe ne sera mise en œuvre que s'il y a un consensus* », assurait-il.



Manifestation sur un portique
Écomouv en Bretagne © Reuters

Deux jours plus tôt, le ministre des transports, Frédéric Cuvillier, était entendu comme premier témoin par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'écotaxe. Il y tenait des propos beaucoup plus tranchés. Après avoir rappelé que la suspension de la taxe poids lourds représentait un manque à gagner annuel pour l'État de 802 millions d'euros, il insistait sur la nécessité de reprendre rapidement la disposition. « *J'assure la continuité de l'État. Je suis là pour défendre un dispositif voté et faire respecter les engagements pris par l'État* », soulignait-il. « *Sauf à indemniser les acteurs, ce qui représenterait un coût de 40 euros pour chaque Français* », l'État, à l'entendre, n'a pas les moyens de remettre en cause le contrat signé avec Écomouv, la société privée chargée dans le cadre d'un partenariat public-privé de percevoir l'écotaxe. Bref, tout doit continuer comme avant, en dépit des affirmations du premier ministre.

C'est en tout cas l'impression que partagent de nombreux observateurs. Avant que la commission d'enquête de l'Assemblée nationale ait statué sur l'écotaxe, avant que la commission d'enquête du Sénat chargée d'examiner les modalités du contrat d'Écomouv –

une information judiciaire étant ouverte par ailleurs sur les conditions d'attribution de ce contrat – se soit même réunie, le dossier est en train d'être refermé administrativement.

Depuis quelques jours, des rumeurs récurrentes circulent aussi bien chez les transporteurs que chez les différentes parties intéressées: l'administration va délivrer son homologation au système d'Écomouv. La date du 20 décembre est citée avec insistance: elle semble assez déterminante pour la société Écomouv, qui, en l'absence d'homologation rapide, risque de voir ses banques créancières appeler ses actionnaires en garantie – Autostrade (70 % du capital), Thales (13 %) SNCF (11 %), SFR (3 %) Steria (3 %)) (**lire notre article : Le gouvernement envisage de renégocier le contrat Écomouv**).

Preuve de la tension qui règne dans la société, cette dernière ne cesse de multiplier les pressions. Après l'annonce de la suspension de l'écotaxe, la société Écomouv a adressé une longue lettre à Daniel Bursaux, ancien directeur de cabinet de Dominique Perben devenu depuis le début l'homme clé de l'écotaxe en sa qualité de directeur des infrastructures, et à Hélène Crocquevieille, directrice générale des douanes et droits indirects, pour obtenir des assurances sur l'avenir. Dans cette lettre (*voir ci-dessous*), la société demandait la garantie que « *le contrat de partenariat (ne soit) pas modifié et que le cadre de perception de la taxe (reste) inchangé* ». Bref, rien ne devait changer, malgré la volonté affichée de remise à plat du gouvernement.

En parallèle, Écomouv a lancé une vaste campagne de presse pour dénoncer les préjudices subis par la suspension de l'écotaxe. Après avoir insisté sur le coût du report pour l'État (**l'État lui devrait, selon ses dires, 20 millions d'euros par mois à partir du 1^{er} janvier**), puis souligné le sort réservé à ses salariés en chômage partiel, la société a annoncé triomphalement que **toutes ses installations seraient en place**

fin décembre (tout aurait dû être opérationnel, selon le contrat, le 20 juillet dernier !). L'homologation par l'administration ne sera alors plus qu'une formalité, à l'en croire.

Le ministère des transports assure qu'aucune date n'est fixée pour l'approbation du système mis en place par Écomouv. « *Nous prendrons le temps nécessaire pour tester la fiabilité du système* », assure-t-on. Devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, le ministre des transports, Frédéric Cuvillier, s'est montré beaucoup plus pressé. La rémunération due à Écomouv « *sera opposable au moment où la société sera en situation de pouvoir démontrer du caractère techniquement achevé du dispositif, c'est-à-dire vraiment très prochainement, fin décembre* », a-t-il expliqué aux députés.

Mais pourquoi le ministère des transports se montre-t-il si pressé d'homologuer le système Écomouv ? N'est-ce pas préempter par avance le dossier de l'écotaxe et passer outre les recommandations des commissions d'enquête de l'Assemblée nationale, du Sénat et les décisions du gouvernement ? Car en homologuant très vite le système, le ministère des transports se prive de toute possibilité de modification : l'État va se retrouver juridiquement pieds et poings liés par ce contrat de partenariat public-privé.

Dès l'homologation, il va se retrouver dans l'obligation légale de verser, à partir du 1^{er} janvier 2014, un loyer de 20 millions d'euros par mois à Écomouv, même si l'écotaxe est suspendue encore pendant des mois. Impossible aussi par la suite de se dédire ou de renégocier le contrat ou de demander des modifications, y compris techniques : la société sera alors en droit de réclamer 800 millions d'euros de dédit en cas de renoncement de l'État et tous les changements du système réclamés par l'État seront mis à la charge des finances publiques.

Les sociétés de télépéage contestent



Frédéric Cuvillier (transports), Stéphane Le Foll (agriculture) et Jean-Marc Ayrault, le 29 octobre © Reuters

Cette précipitation est d'autant plus inexplicable que l'État, contrairement à ce qu'affirme la société Écomouv, a plutôt une main forte. Écomouv a remporté le contrat de partenariat public-privé en proposant d'installer le système en vingt-et-un mois. Le coût du contrat est évalué à 3,2 milliards d'euros pour une durée de 13 ans et 2 mois, selon les chiffres donnés par le cabinet du ministre des transports.

Ces chiffres sont aujourd'hui contestés par Écomouv, qui parle d'un montant de 2,4 milliards d'euros pour une concession de 11,5 ans (**lire son communiqué après la publication d'un article dans Le Parisien reprenant les chiffres de Mediapart**). Une contestation assez étrange. Car après précision, la société Écomouv reconnaît parler en euros constants 2011 (d'où les 2,4 milliards), quand le ministère calcule en euros courants. De plus, elle déduit de la durée de la concession le temps d'installation du système.

Pour faire bonne mesure, il convient d'ajouter un autre chiffre. Lors de l'attribution du contrat de partenariat public-privé en janvier 2011, Ecomouv avait affiché dans son offre, selon nos informations, un coût de 1,950 milliard d'euros, ce qui la plaçait dans la position de moins-disant. C'était à moins de 100 millions de l'évaluation (1,870 milliard d'euros) à laquelle avait abouti Noël de Saint-Pulgent, inspecteur des finances, dans un rapport qui recommandait le recours au partenariat public-privé comme la seule bonne solution pour l'implantation

de l'écotaxe. Il avait intégré dans ses calculs des taux d'emprunt pour l'État plus élevés que la normale.

Le ministère des transports confirme aujourd'hui le montant de l'appel d'offres. Mais, explique-t-il, il n'y a eu aucun dérapage. Il s'agit juste d'une autre méthode comptable : la valeur actualisée. Le 1,9 milliard d'euros arrêté lors de l'appel d'offres correspond à l'entendre aux 3,2 milliards d'euros d'aujourd'hui. Trois montants différents, deux durées de concession pour un même contrat: la clarté règne!

Au-delà de ces débats sur le montant de ce partenariat, il y a un fait qu'Écomouv ne peut pas contester: la société n'a pas respecté ses obligations contractuelles, accusant déjà plus de six mois de retard par rapport à la date d'installation prévue, faute d'avoir pu mettre en place un système sûr. *« La suspension de l'écotaxe décidée par Jean-Marc Ayrault a été une vraie bénédiction pour Écomouv. Car le groupe n'était pas prêt pour faire entrer en service son système au 1^{er} janvier. Cela lui permet de cacher ses défaillances »,* nous disait un connaisseur **du dossier en novembre**. *« L'État aurait eu alors tous les arguments pour annuler le contrat en toute sécurité. »*

Les doutes sur la fiabilité du système mis en place par Écomouv sont loin d'être levés, y compris chez les prestataires de service qui travaillent pour elle. Les sociétés de télépéage notamment sont particulièrement inquiètes. Elles ont été associées dès le départ au déploiement de l'écotaxe en France. Six sociétés de télépéage ont accepté de travailler avec Écomouv contre une rémunération globale d'environ 50 millions d'euros par an (la rémunération annuelle d'Écomouv est de 230 millions d'euros par an). Leurs adhérents représentent à peu près la moitié des camions (800 000 environ) devant payer la taxe poids lourds en France.

Chargées de collecter les données et de percevoir la taxe avant de la reverser à la société Écomouv, elles sont financièrement responsables du paiement de leurs adhérents. D'où leur

préoccupation de disposer d'un système totalement sûr. Car ce sont elles qui devront assumer les éventuelles erreurs.

Fin octobre, les trois principales sociétés de télépéage (Total Marketing, Axxess-Vinci- et Eurotoll-Sanef) adressaient une lettre, rédigée dans les mêmes termes – dont Mediapart a eu connaissance – au ministère des transports. Soulignant les changements techniques incessants, elles dénonçaient l'opacité entretenue par Écomouv autour des données et surtout l'insuffisance des tests afin de s'assurer de la fiabilité du système. Elles s'inquiétaient notamment de la performance de la chaîne de collecte des données (dit critère B1 dans leur jargon technique): c'est-à-dire le rapport entre la taxe qui devrait être théoriquement prélevée et la taxe réellement facturée. C'est tout simplement la clé du système, qui garantit que le système est fiable.

Or, selon ces prestataires, ce rapport n'a jamais été mesuré en continu ni sur les équipements d'Écomouv ni sur ceux fournis par les sociétés de télépéage. Les doutes portent aussi sur les lieux très peuplés comme la région parisienne où, compte tenu de l'affluence, les systèmes de géolocalisation peuvent être brouillés. L'installation de balises peut permettre de remédier au brouillage. Mais Écomouv en a limité le nombre, par souci d'économies.

Il était initialement prévu des périodes pour mettre en œuvre les principes énoncés ci-dessus, à savoir la VABP, la VOR, et la TPLA. Or, force est de reconnaître que les retards accumulés sur le projet n'ont pas pu permettre de les mettre en œuvre. Il conviendra donc de planifier sur une période au minimum d'une année, permettant de mettre en œuvre l'évaluation des performances des différents systèmes GNSS, l'optimisation des données de contexte et de l'algorithme de détection, et d'implémenter des LAC aux points de tarification présentant un taux élevé de non-détection, ou d'exclure ces points de tarification.

« Il était initialement prévu des périodes pour mettre en œuvre les principes énoncés ci-dessus (suit une énumération de procédures d'homologation-ndlr). Or force est de reconnaître que les retards accumulés sur le projet n'ont pas pu permettre de les mettre en œuvre. Il conviendra donc de planifier sur une période au minimum d'une année, permettant de mettre en œuvre l'évaluation des performances des différents systèmes GNSS (systèmes de péages satellitaires), l'optimisation des données de contexte et de l'algorithme de détection et

d'implémenter des LAC (balises) aux points de tarification présentant un taux élevé de non-détection», écrivaient-ils.

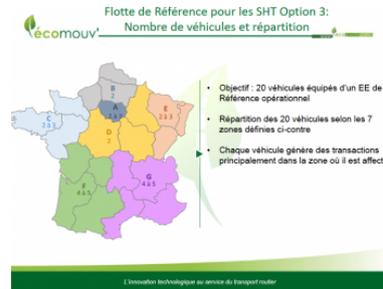
Le système est-il équitable ?

Selon nos informations, plusieurs réunions se sont tenues au ministère des transports pour trancher les problèmes entre les différents intervenants. Elles se sont terminées sur un constat de désaccord, les sociétés de télépéage contestant les méthodologies et les tests mis en place par Écomouv.

« Ce ne sont que des différends entre Écomouv et ses prestataires de service », relativise-t-on au ministère des transports, qui dit n'avoir aucun doute sur le système de perception de l'écotaxe « testé et retesté ». De son côté, la société Écomouv, par le biais de son agence de communication, dit « n'avoir aucun commentaire à faire sur le point de vue des sociétés de télépéage ». Avant d'ajouter : « Les tests avec flotte de camions ont impliqué plus de 10000 véhicules, équipés d'un boîtier fourni par Écomouv ou une société habilitée au télépéage, ce qui a représenté plus de 4,5 millions de notifications et a permis par exemple de produire plus de 8800 factures au mois d'octobre 2013. » Le ministre des transports avance le même chiffre de 10000 camions participant à des tests grande nature, sans incident notable. C'est ce qui le convainc aujourd'hui d'homologuer rapidement un système qui semble fiable.

Des connaisseurs du dossier contestent cette analyse. Si Écomouv a bien testé son système de repérage des camions sur une base large, expliquent-ils, en revanche, la mesure de la performance du système – c'est-à-dire le suivi précis des camions pour s'assurer que le repérage et la facturation correspondent bien à la réalité

des transports faits – n'a été faite que sur une petite centaine de camions, comme le prouve un document d'Écomouv.



La mention EE signifie équipements embarqués ou boîtiers

« À ce stade, on ne sait pas si le système est capable de prélever la taxe de façon équitable », insiste un proche du dossier. « En Allemagne, le gouvernement voulait être sûr d'avoir un système fiable. Il a exigé une multitude de tests. Plus de 5000 camions ont été suivis pendant plus d'un an pour s'assurer que les facturations correspondaient bien à la réalité. La mise en place a pris seize mois de retard. Mais au final, le système n'est contesté par personne car sa fiabilité est reconnue par tous », explique-t-il. « Faute d'expérimentation suffisante, l'État risque d'ouvrir la voie à des contentieux sans fin », poursuit-il.

Le ministère des transports assure être confiant pour la suite. Les systèmes de facturation détaillée auraient permis de contrôler que la marge d'erreur était négligeable. « Certains de nos adhérents font partie des équipes de tests. Ils ont juste reçu le montant qu'ils devaient payer sans plus d'explication. Il n'y avait aucune facture détaillée, aucun moyen de contrôle. C'est hallucinant », rapporte Gilles Mathélié-Guinlet, secrétaire général de l'organisation des transports routiers européens (OTRE), le deuxième syndicat de transporteurs, qui regroupe surtout des PME et indépendants.

De toutes parts, les doutes et les reproches enflent sur l'opacité et les imprécisions qui entourent le système mis en place par Écomouv. « L'administration semble avoir les mêmes doutes. Mais il y a une telle pression sur leurs épaules que personne n'ose parler », rapporte un autre intervenant. À ce stade, une question

s'impose : mais pourquoi le ministère des transports est-il si pressé d'homologuer le système d'Écomouv, liant de ce fait les mains de l'État par un contrat dont il ne pourra se désengager et qui pourrait s'avérer ruineux ?

La zizanie judiciaire empire chez les Uderzo

PAR MICHEL DELÉAN
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

La fille d'Albert Uderzo vient de demander la réouverture de l'instruction pour abus de faiblesse close récemment par un non-lieu. De son côté, le dessinateur d'Astérix réplique avec une procédure lancée contre sa fille unique pour « violences psychologiques ».

L'heure n'est pas encore à la trêve judiciaire, au sein de la famille Uderzo. Vendredi, l'avocat de Sylvie Uderzo, la fille unique du dessinateur d'Astérix, a fait appel de l'ordonnance de non-lieu rendue le 10 décembre par deux juges d'instruction de Nanterre, conformément aux réquisitions du parquet, qui estiment qu'Albert Uderzo n'est pas victime d'abus de faiblesse.

« Ma cliente estime que des faits gravement préjudiciables ont bien été commis aux dépens de son père », explique à Mediapart l'avocat de Sylvie Uderzo, Nicolas Huc-Morel. Il reviendra donc à la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles de dire si elle confirme l'ordonnance de non-lieu ou, dans le cas contraire, de retourner le dossier aux juges d'instruction, éventuellement en demandant un supplément d'information.

De son côté, Albert Uderzo a annoncé, le 2 décembre, l'envoi à sa fille et à son gendre d'une citation directe en correctionnelle pour « violences psychologiques ». « Nous avons décidé de faire comprendre à Sylvie Uderzo et à son mari que nous n'allons

pas nous laisser faire », a déclaré ce jour-là l'avocat du dessinateur, Pierre Cornut-Gentille.



Albert Uderzo © Reuters

Alarmée par l'affaire Bettencourt, Sylvie Uderzo avait saisi le procureur de Nanterre d'une première plainte en février 2011, doublée d'une seconde avec constitution de partie civile en octobre de la même année. Elle accusait alors plusieurs membres de l'entourage de son père – **un homme à tout faire, un avocat, un notaire et un expert-comptable** – de profiter indûment des largesses du dessinateur, qui est âgé aujourd'hui de 86 ans.

Mediapart a pris connaissance de l'ordonnance de non-lieu rendue le 10 décembre par les juges Jean-Michel Bergès et Dominique Kirchner, un document de 25 pages qui synthétise plus de deux ans d'enquête.

Comme éléments de contexte, les juges font d'abord état de l'existence de « deux clans » au sein des éditions Albert René (EAR), société créée deux ans après la mort de René Goscinny, et détenue conjointement (à hauteur de 80 % pour la famille Uderzo et 20 % pour la famille Goscinny). Albert Uderzo avait donné 49,9 % de ses actions à sa fille en 2001. Sa santé ayant décliné, il s'est décidé à vendre ses parts à Hachette en 2008, suivi par Anne Goscinny, puis par Sylvie Uderzo en 2011. Mais entre-temps, la fille et le gendre d'Uderzo ont été licenciés de la société EAR, où ils travaillaient, et les dissensions se sont aggravées.

Selon les juges d'instruction, le patrimoine des Uderzo a en tout cas bénéficié de la vente à Hachette. Albert Uderzo et son épouse Ada perçoivent encore 1,4 million d'euros par an de droits

d'auteur, après avoir vendu leurs parts 12 millions d'euros à Hachette en 2008, et avoir également touché 10 millions de « droits d'auteurs exceptionnels » à cette occasion. Ils sont à la tête d'un patrimoine important : un hôtel particulier à Neuilly, deux villas en Bretagne, une autre dans les Yvelines, trois Ferrari et des placements financiers importants. « L'actif net avait ainsi augmenté entre 2008 et 2009 pour se monter de 9,598 à 21,167 millions d'euros », exposent les juges.

Très agacé d'avoir à répondre aux questions des policiers et des magistrats, Albert Uderzo leur a indiqué que sa fille avait touché 13 millions d'euros pour la vente de ses actions à Hachette, ainsi qu'une donation de 4 millions. Il a également justifié les agissements des différentes personnes mises en cause : l'avocat Yves Sicard (décédé en 2011), le notaire Michel Mouchtouris (**par ailleurs mis en examen pour plusieurs infractions**), l'homme de confiance Jean-Claude Gouello, et l'expert comptable Armand Turquet (**visé par une plainte de Sylvie Uderzo pour faux témoignage**).

Albert Uderzo a déclaré être au courant de l'existence d'honoraires (280 000 euros de 2009 à 2012) perçus par Jean-Claude Gouello auprès des entreprises chargées d'effectuer des travaux somptueux dans ses différentes propriétés, sans toutefois en connaître le montant. Il a également justifié la cession à prix d'ami (30 000 euros) d'une Ferrari (initialement achetée 140 000 euros) à Michel Mouchtouris, ainsi que les copieux honoraires (189 500 euros en un an) versés à ce notaire pour des prestations à l'intérêt parfois discutable, comme la création de deux SCI pour les époux Uderzo « sans intérêt juridique au vu de leur régime matrimonial », mais facturée tout de même 60 000 euros.

Quant à l'expert-comptable Armand Turquet, les juges ne voient rien à lui reprocher, et notent qu'il ne réalisait que 5 % de son chiffre d'affaires avec la société EAR, et moins de 1,5 % avec la comptabilité personnelle des époux Uderzo.

Malgré quelques largesses et libéralités étonnantes, c'est l'expertise psychologique et psychiatrique d'Albert Uderzo qui a fini d'emporter la conviction des juges. En effet, selon les deux experts désignés, « *Albert Uderzo ne présentait pas de troubles pathologiques dus au vieillissement ni à une atteinte des fonctions cognitives. Il était décrit comme un homme lucide, ayant une forte affirmation de soi. Il n'était pas en état de vulnérabilité, mais possédait une pleine capacité à prendre des décisions. Il avait une énergie et des performances mnésiques étonnantes au regard de son âge* », écrivent les juges.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Relevant l'existence d'une « animosité » entre Albert Uderzo et son gendre, les experts l'expliquent. « *L'examen clinique démontrait que le sujet était affirmé, peu suggestible, parfaitement conscient de la réalité, ayant une certaine fermeté de caractère, l'amenant parfois à être inflexible, intransigeant. Il était peu plausible de le décrire comme un homme déprimé, affaibli ou sous influence, en particulier en ce qui concerne son œuvre.* »

Les juges poursuivent la synthèse de cette expertise. « *Le sujet avait une vivacité d'esprit surprenante alors qu'il répondait aux questions de deux interrogateurs. Personne ne pouvait profiter d'une morosité ou d'une lassitude éventuelle pour le pousser à laisser les autres s'occuper de ses affaires. Il ne souffrait pas de troubles de la mémoire ni de l'attention. Il avait cependant une orientation spatiale laborieuse.* »

Entendue, après la remise de ce rapport d'experts, par les juges d'instruction, Sylvie Uderzo a maintenu que son père était sous influence, et que des aigrefins profitaient de leur brouille, qu'elle déplorait. Des propos qu'elle a répétés publiquement, le 4 décembre, **sur l'antenne d'Europe 1**.

Que la chambre de l'instruction de Versailles décide ou non de rouvrir ce dossier dans les semaines à venir, les

avocats respectifs d'Albert Uderzo et de sa fille unique auront de toute façon l'occasion de se croiser : Nicolas Huc-Morel, l'avocat de Sylvie Uderzo, défend également Françoise Bettencourt-Meyers (la fille unique de Liliane Bettencourt), tandis que Pierre Cornut-Gentille, l'avocat d'Albert Uderzo, défend le photographe François-Marie Banier.

Comment la Suisse a laissé s'envoler Gaydamak

PAR AGATHE DUPARC ET MICHEL DELÉAN
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

Arrêté le 19 novembre à Zurich, Arcadi Gaydamak n'a passé que seize jours en prison. Personnage central de l'Angolagate et homme d'affaires au profil trouble, il échappe de peu à une demande d'extradition française et à une dénonciation pénale déposée en avril dernier à Berne. Récit d'un cafouillage judiciaire.

Après deux semaines passées à la prison genevoise de Champ-Dollon, Arcadi Gaydamak, le milliardaire franco-israélien d'origine russe, "star" du scandale de l'Angolagate en France, s'est envolé pour Israël, blanc comme neige, a-t-on appris succinctement le 4 décembre. Avec en prime « 10 000 francs suisses de dommages et intérêts » comme en a été informé Mediapart de la bouche même de son avocat suisse Marc Bonnant. Son arrestation à Zurich, le 19 novembre, dans le cadre d'une anodine affaire de dette à l'égard d'un ancien footballeur devenu entraîneur, Luis Fernandez, avait pourtant

suscité certains espoirs et vellétés. Tant en France qu'en Suisse, où l'homme d'affaires a été poursuivi à plusieurs reprises.



Arcadi Gaydamak en 2006 en Israël © Reuters

Dès l'annonce de cette arrestation, le parquet général de la cour d'appel de Paris s'est empressé d'agir, croyant enfin pouvoir mettre la main sur le fuyard. En avril 2011, Arcadi Gaydamak a en effet été condamné, en son absence, par la cour d'appel de Paris à trois ans de prison ferme pour blanchiment de fraude fiscale, et 375 000 euros d'amende dans l'affaire du trafic d'armes avec l'Angola ([voir ici cet arrêt](#)). Cette sentence est devenue définitive, après le rejet de son pourvoi en cassation en janvier 2013. Les charges de « *commerce illicite d'armes et de munition* », retenues lors d'un premier jugement en octobre 2009, avaient été abandonnées (lire ci-dessous un extrait de l'arrêt de la cour d'appel le concernant).

S'agissant d'Arcadi GAYDAMAK :

Considérant qu'Arcadi GAYDAMAK a été condamné à six ans d'emprisonnement avec mandat d'arrêt taillé, publication du jugement et sollicité avec 275 000 euros pour le paiement de l'emprisonnement par la société à ses pénalités fiscales y afférentes ;

Que le ministère public a requis confirmation de la peine d'emprisonnement, 5 millions d'euros d'amende, interdiction de gérer définitive et maintien des effets du mandat d'arrêt décerné ;

Considérant que notwithstanding les relances à intervenir, Arcadi GAYDAMAK demeure l'auteur de plusieurs infractions réitérées d'agissement de fraude fiscale personnelle et blanchiment du produit de crime ou de délit, pour des montants importants ;

Qu'il n'a été tenu compte de la date du 26 avril 2009, il est depuis en fuite, n'a pas comparu devant la cour ni fait valoir d'excuses et n'a été représenté par plusieurs conseils ;

Considérant qu'en agissant à la poursuite des faits commis et à l'important préjudice causé ainsi qu'à la persécution de personnes qui méritent la volonté personnelle d'échapper à la justice et de la dette, une peine d'emprisonnement de trois ans sera prononcée, l'emprisonnement sera assorti d'un mandat par l'impossibilité d'acquiescer à ce préavis ou être en possession de multiples résidences dans des pays étrangers dont il a parlé la nationalité locale assure assurance d'occupation ou d'engagement tel que celles prévues aux articles 152-15 à 152-28 du Code pénal ;

Qu'il y aura lieu de constater que le mandat d'arrêt délivré contre Arcadi GAYDAMAK le 4 août 2005, continue à produire ses effets ;

Que la cour condamnera en outre le prévenu à la peine de 375 000 euros d'amende correctionnelle ;

Les attendus de l'arrêt de la cour d'appel de Paris. Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Mais la demande d'extradition française envoyée en Suisse s'est finalement enlisée – comme l'a raconté *Le Canard enchaîné* – dans les méandres de la valise diplomatique. Elle est arrivée au bout du compte après la libération de l'homme d'affaires franco-israélien. Mediapart a pu reconstituer l'histoire de cet étrange chassé-croisé, qui laisse aujourd'hui pantois ceux qui se sont démenés pour qu'Arcadi Gaydamak soit maintenu en détention. À commencer par le procureur

genevois, Dario Zanni, à qui revient le mérite de l'avoir « cueilli » sur le territoire helvétique.

Tout a commencé début novembre. La police fédérale suisse reçoit une information anonyme signalant que l'influent monsieur Gaydamak doit prochainement se rendre à Zurich. L'homme d'affaires est attendu dans les bureaux de la grande étude **Schellenberg Wittmer** pour une séance d'arbitrage avec un autre businessman italo-israélien, **Nahum Galmor**, dans le cadre de la vente controversée d'une usine de phosphates au Kazakhstan. Une tentaculaire affaire.

Ce tuyau atterrit sur le bureau de Dario Zanni, procureur du parquet de Genève en charge d'une enquête pour « abus de confiance » dans laquelle le milliardaire est impliqué. En 2010, Luis Fernandez, ex-international de football français devenu entraîneur, avait déposé une plainte, affirmant ne pas avoir reçu les 400 000 euros qui lui étaient dus en règlement de son engagement comme directeur général du Beitar Jerusalem, le club dont Arcadi Gaydamak était le propriétaire. L'argent a transité par la Suisse.

L'occasion est trop belle. Gaydamak est **interpellé**. Après 30 heures de garde à vue dans une prison zurichoise, il est transféré à Genève. Il y restera quinze jours. À Champ-Dollon, il partage dans un premier temps sa cellule avec des Africains qui écoutent du rap. Son conseil, Marc Bonnant, invoquant les risques que court son client, « *milliardaire et Juif* », obtient finalement qu'il soit transféré dans une cellule individuelle.

Le grand avocat genevois croit alors pouvoir le faire libérer rapidement pour une affaire qu'il qualifie lui-même de « *dérisoire* ». Mais, conscient d'avoir mis la main sur un gros poisson qui pourrait être utile à d'autres, le procureur Zanni reste inflexible. Il entend à cinq reprises le prévenu et refuse de le remettre en liberté, invoquant le risque très important de fuite et de collusion. Arcadi Gaydamak est titulaire de plusieurs passeports – angolais, français, israélien et russe – et son lieu de résidence change fréquemment.

Dès les premières heures, le magistrat genevois avertit ses homologues parisiens, leur conseillant d'agir le plus vite possible. Il dispose d'un titre de détention parfaitement valable dans l'affaire Luis Fernandez mais, comme il l'explique, il n'est pas sûr de pouvoir tenir plus de deux semaines.

Une course contre la montre s'engage. Le 22 novembre, le parquet général de la cour d'appel de Paris rédige un rapport à la Chancellerie, selon une source judiciaire française. Le 25, un mandat d'arrêt européen est émis, mais à Berne, l'Office fédéral de la justice (OFJ) fait savoir qu'il est inopérant, en raison du principe de double incrimination – le blanchiment de fraude fiscale n'existant pas en droit suisse – et que seule une demande d'extradition pourra être examinée. « *Il y a eu des échanges de la Chancellerie avec l'ambassadeur de France à Berne et avec l'office fédéral de la justice pour dire que le document allait arriver* », insiste cette même source.

La demande d'extradition quitte le parquet général de la cour d'appel de Paris le 27 novembre. Elle arrive au bureau d'entraide internationale de la Chancellerie le jeudi 28, d'où elle repart sans délai pour le ministère des affaires étrangères, qui la reçoit le soir même. La demande d'extradition doit, en effet, voyager par la valise diplomatique. Une incongruité lourde de conséquences.

Lenteur diplomatique

Rien ne se passe le vendredi 29. Le quai d'Orsay attend le lundi 2 décembre pour expédier le précieux document, qui n'arrivera en Suisse que le mercredi 4 décembre. Alors que Gaydamak vient de s'envoler. Cette lenteur très diplomatique est d'autant plus surprenante que des échanges avaient déjà eu lieu, depuis

l'arrêt rendu en 2011, entre magistrats français et suisses pour régler cette affaire, et que ce type de procédure est connu.



Luis Fernandez © Reuters

Interrogé par Mediapart, le procureur genevois Dario Zanni assure que « *de parquet à parquet, cela a très bien réagi* ». « *C'est plus tard que cela a coïncé, dans les hautes sphères politiques* », regrette-t-il, disant cependant n'avoir aucune explication.

Il confirme qu'avec la France toute demande d'extradition doit passer par la voie diplomatique, Paris n'ayant pas signé les protocoles additionnels de la Convention européenne d'extradition qui autorisent à agir sur la base d'un simple fax.

Sollicité sur la marche à suivre entre la Suisse et la France, Folco Galli, le porte-parole de l'Office fédéral de justice, renvoie à l'article 16 al. 3 de la Convention européenne d'extradition qui énonce que « *la demande d'arrestation provisoire sera transmise aux autorités compétentes de la partie requise soit par la voie diplomatique, soit directement par la voie postale ou télégraphique, soit par l'Organisation internationale de Police criminelle (Interpol), soit par tout autre moyen laissant une trace écrite ou admis par la partie requise. L'autorité requérante sera informée sans délai de la suite donnée à sa demande* » (art. 16 al. 3). « *Il est évident que le fax est un "moyen laissant une trace écrite"* », en conclut M. Galli.

Le procureur Zanni aurait-il pu attendre que les Français s'exécutent avant de relâcher dans la nature Arcadi Gaydamak ? Lundi 2 décembre, le Tribunal des mesures de contrainte de Genève a en tout cas

statué en sa faveur, pour un maintien en détention. Mais quelques heures plus tard, tout s'est précipité.



Marc Bonnant, avocat suisse d'Arcadi Gaydamak © site largeur.com

Comprenant que son client risquait d'être rattrapé par une affaire plus embarrassante, Marc Bonnant se décide finalement à passer un accord avec l'avocat de Luis Fernandez. À 17 h 30, l'ancien footballeur français accepte de retirer sa plainte en échange du paiement de 400 000 euros. Dario Zanni se retrouve alors sans plaignant ni plainte, avec le risque de se faire sérieusement taper sur les doigts s'il ne libère pas l'homme d'affaires franco-israélien.

Reste un dernier espoir : que le ministère public de la Confédération (MPC) entre dans la danse, en délivrant à son tour un titre de détention contre Gaydamak, cette fois-ci dans le cadre d'un des volets de l'Angolagate. Car en Suisse, le milliardaire franco-israélien n'est pas un inconnu. En 2000, à la suite d'une demande d'entraide judiciaire française adressée dans le sillage de l'Angolagate, le parquet de Genève avait ouvert une procédure le visant entre autres, avec son acolyte français Pierre Falcone.

Des comptes bancaires sont alors bloqués, liés à l'opération de restructuration de la dette de l'Angola vis-à-vis de la Russie dont la justice suppose alors qu'elle a donné lieu à de gigantesques détournements et pots-de-vin. Autant de faits qui n'ont jamais été visés par les investigations françaises.

En 2002, décision est prise d'ouvrir une autre instruction pour blanchiment d'argent, soutien à une organisation criminelle et corruption d'agents publics étrangers. La justice genevoise s'intéresse à la société Abalone Investment Ltd qui

appartient à MM. Falcone, Gaydamak et Vitaly Malkine. Enregistrée à l'île de Man, cette structure a été mandatée pour servir d'intermédiaire dans la restructuration de la dette angolaise avec la Russie – une créance de 5 milliards de dollars réduite à 1,5 milliard.



Daniel Zappelli © Reuters

Entre 1997 et 2000, 774 millions de dollars tirés de la vente du pétrole angolais ont atterri sur le compte d'Abalone à l'UBS à Genève. Sur cette somme, seul un tiers aurait été reversé au ministère des finances russes pour le remboursement de la dette. La différence a été dispatchée, et pour 65 millions de dollars vers des sociétés offshore derrière lesquelles se cachaient des dignitaires angolais, dont le président José Eduardo Dos Santos.

En 2004, contre toute attente, Daniel Zappelli le procureur général de Genève qui avait succédé à l'incorruptible Bernard Bertossa, a classé cette procédure, au motif principal qu'il n'y avait ni victimes, ni plaignants, puisque la Russie n'avait pas porté plainte et déclarait n'avoir subi aucun préjudice en passant un accord avec Abalone.

Dénonciation pénale en Suisse

Depuis, plusieurs ONG – dont **Corruption Watch UK** qui a rédigé un rapport très complet sur cette affaire – cherchent à ranimer ce dossier qui contient des preuves flagrantes de corruption. Le 15 avril 2013, François Membrez, un avocat genevois, a déposé auprès du ministère public de la Confédération (MPC) une dénonciation pénale, amplement documentée, au nom de quatre citoyens angolais (**voir ici cette dénonciation**). Le 17 octobre 2013, il a reçu une réponse lui signalant que l'« État-major opérationnel

du procureur général de la confédération » avait accepté « la compétence fédérale » dans cette affaire. La décision d'ouvrir ou non une procédure devait suivre.



Quatre citoyens angolais déposent à Berne une dénonciation pénale, avril 2013

Apprenant l'arrestation en Suisse d'Arcadi Gaydamak, maître Membrez a immédiatement écrit à Berne en suggérant que le prévenu soit également entendu et éventuellement mis en examen, en lien avec la dénonciation pénale déposée. Mis au courant de la situation, le procureur genevois Dario Zanni n'a lui-même pas ménagé ses efforts pour tenter de convaincre ses collègues du MPC. Il s'est heurté à un mur d'indifférence, apprenant finalement de la bouche d'une fonctionnaire à Berne que la fameuse dénonciation pénale avait donné lieu à une « ordonnance de non-entrée en matière » – en clair avait été rejetée – le 28 novembre. Soit 9 jours après l'arrestation de Gaydamak à Zurich.

Sollicité, le ministère public de la Confédération répond qu'aucune décision n'a encore été prise, refusant de s'exprimer sur ce dossier manifestement sensible. Selon une source judiciaire suisse, de fortes pressions auraient été exercées par Israël pour que la Suisse laisse tranquille Arcadi Gaydamak.

Très impliqué dans le dossier de la dette angolaise, l'avocat François Membrez ne décolère pas. « Il est scandaleux de voir que Berne n'a rien fait. Pour les faits évoqués dans la dénonciation pénale, Arcadi Gaydamak peut être poursuivi jusqu'à la fin 2014, voire

jusqu'en juillet 2015 », explique-t-il. « L'histoire de l'Angolagate est réglée », rétorque, quant à lui, Marc Bonnant, « la dénonciation de Maître Membrez n'était sans doute pas assez séduisante et argumentée pour convaincre les procureurs fédéraux d'entendre son client », glisse-t-il.

Le défenseur genevois d'Arcadi Gaydamak affiche sa satisfaction, soulignant que, « chose unique », son client a même quitté la Suisse avec « 10 000 francs suisses de dommages et intérêts pour participation aux frais de procédure ». « Le procureur Zanni a pris prétexte de l'arrivée imminente en Suisse d'une demande d'extradition française contre mon client pour le garder en prison », explique-t-il. « Mais rien n'est arrivé », ajoute-t-il.



Arcadi Gaydamak

S'exprimant à « titre subjectif », Marc Bonnant avance deux hypothèses : « Soit la mécanique s'est grippée et il a fallu 15 jours pour envoyer une lettre. Soit les Français n'étaient pas pressés de récupérer mon client. » L'avocat croit savoir qu'en réclamant son extradition, Paris craignait de se heurter à un refus, en raison du fameux principe de double incrimination. « Les Français sont en guerre fiscale avec la Suisse, ils n'avaient pas envie de commencer par un échec », conclut-il.

De son côté, Arcadi Gaydamak a donné plusieurs interviews, dénonçant une **manipulation judiciaire**. Dans le journal israélien **Globes**, il dit avoir été arrêté parce que son nom « a été volontairement noirci par certains hommes d'affaires israéliens et des avocats » avec lesquels il est actuellement en procédure d'arbitrage à Zurich. « Ces personnes ont volé des parts importantes de propriétés industrielles et de l'argent

qui m'appartiennent. » Des déclarations qui augurent d'autres péripéties en Suisse.

EPR: EDF se voit ordonner d'arrêter le chantier

PAR PASCALE PASCARIELLO
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

L'autorité de sûreté nucléaire a découvert de graves dysfonctionnements sur une machine au sein du bâtiment du futur réacteur nucléaire. Sommée de réagir, EDF a fait la sourde oreille. Jusqu'à ce que le ministère du travail lui ordonne d'agir en toute urgence le 13 décembre, selon des documents publiés par Mediapart.

Le danger est réel au cœur de l'EPR de Flamanville et EDF l'a sciemment ignoré. Selon des informations recueillies par Mediapart, EDF a ignoré des rappels à l'ordre délivrés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) concernant ses installations. À tel point que le vendredi 13 décembre, c'est le ministère du travail qui a dû officiellement mettre en demeure l'électricien de prendre sans plus attendre « toutes les mesures utiles pour remédier à une situation dangereuse » pour les salariés. Cette fois, EDF va devoir s'exécuter. Autant dire que les retards et les surcoûts vont encore s'accumuler sur ce chantier pharaonique.

Initialement, le nouveau réacteur nucléaire devait être prêt en 2012 et coûter 3,3 milliards. Aux dernières nouvelles, le projet a été reporté à 2016 pour une somme de 8,5 milliards d'euros. Mais c'est sans compter sur ces nouvelles déconvenues : l'autorité de sûreté nucléaire a recensé 15 non-conformités sur une machine centrale du chantier. Et la société Socotec, accréditée par EDF pour une vérification de cette même machine, en a relevé 43 !

La découverte a été faite cet automne. Le 16 octobre, une pièce du chariot du pont polaire installé à l'intérieur du bâtiment du réacteur casse et fait une chute de plus de 20 mètres. Par miracle, aucun salarié n'est blessé. Mais après cet incident, l'ASN décide de procéder le 25 octobre

au contrôle de ce pont polaire (voir photo ci-dessous), une machine essentielle à l'installation des équipements, qui servira au déplacement des pièces du réacteur, et dont la moindre défaillance peut avoir des conséquences sur la sûreté nucléaire et la sécurité des travailleurs.



Vue de la machine (pont polaire et chariot en jaune):
les deux chariots provisoires sont en rouge © DR

Selon le rapport d'inspection que nous avons pu consulter, l'ASN découvre qu'EDF a ajouté deux chariots provisoires sur ce pont pour permettre de lever des charges importantes tels que le générateur de vapeur (560 tonnes). Mais que ces chariots temporaires ne sont pas compatibles avec celui déjà présent. Il peut donc y avoir collision des chariots alors même qu'ils transportent des masses de plus de 500 tonnes. Pire : il n'existe aucun dispositif d'arrêt d'urgence !

Le 12 décembre, le constat des inspecteurs, que Mediapart a pu se procurer, est alarmant : « Le contrôle de la conformité de cet équipement fait apparaître de nombreuses non-conformités qu'EDF n'entend pas lever avant d'utiliser l'équipement » malgré les courriers reçus de l'ASN le 8 novembre et l'alerte de la Socotec le 25 novembre. Le premier électricien de France s'apprêtait même à utiliser cette machine ce lundi 18 décembre pour mettre en place la cuve du réacteur mettant ainsi en danger les salariés et les installations.

L'ASN a donc dû saisir le ministère du travail en toute urgence pour mettre en demeure in extremis l'électricien et

faire respecter les principes généraux de prévention. Une première sur le chantier de l'EPR.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Une année noire pour l'EPR ?

Certains défauts pourraient faire sourire s'il ne s'agissait de sûreté nucléaire : « Les instructions figurant sur les commandes des chariots provisoires sont en anglais (...) du fait que les opérateurs chargés de commander cette machine sont de nationalité hollandaise et ne parlent pas français. » D'autres, beaucoup moins, comme l'absence de dispositif limitant les charges soulevées ou l'absence d'accès de secours aux extrémités du pont. Ce qui signifie que dans l'état actuel, la capacité maximale de 650 tonnes de levage pourrait être dépassée, sans que rien ni personne sonne l'alerte, et alors même que le pont ne pourrait nullement supporter un tel poids. De quoi provoquer un grave accident à l'intérieur du bâtiment réacteur.

Face au silence d'EDF, le ministère ne mâche pas ses mots. Ces défauts induisent des « risques pour les salariés amenés à intervenir lors de ces opérations de levage notamment risques de chutes, de collision et d'accrochages de charges, d'écrasement du personnel ou de heurt des salariés lors des manutentions ». Le document poursuit : « Ces risques sont d'autant plus importants qu'il s'agit, dans le cas présent, de charges importantes, jusqu'à 560 tonnes selon le maître d'ouvrage, qui seront manutentionnées par différents organes d'une même machine commandés par des salariés d'entreprises différentes dont certaines étrangères, nécessitant de communiquer dans une langue commune d'opérations. »

Le premier électricien de France dispose à présent de six mois pour rendre sa machine conforme. D'ici là, interdiction formelle de l'utiliser. Contactée lundi par Mediapart avant la publication de cet article, EDF n'a pas donné suite à nos sollicitations. Mais interrogé par l'AFP plus tard dans la soirée, une fois notre article mis en ligne, un porte-parole a déclaré : « Nous avons bien reçu

cette demande de l'inspection du travail vendredi concernant ce rapport », mais « le chantier n'est pas arrêté », ajoutant que les informations seront transmises « à l'Inspection du travail en temps et en heure. Cela fait deux mois que nous discutons et échangeons avec eux. Nous avons déjà produit un rapport provisoire [le 25 novembre], nous sommes en train de travailler sur ce rapport définitif », a-t-il assuré.

Le coup est d'autant plus rude qu'il y a encore une semaine, le premier ministre Jean-Marc Ayrault vantait la technologie nucléaire française en Chine lors d'une visite du chantier des EPR de Taishan. Et que l'épisode survient à la veille d'une année 2014 potentiellement explosive pour l'électricien. Trois enquêtes préliminaires concernant l'EPR sont en passe de se conclure après vingt mois de perquisitions et d'auditions.

La première concerne l'accident mortel d'un ouvrier, le 24 janvier 2011. Un soudeur a été heurté par une grue Bouygues qui a fait chuter l'échafaudage sur lequel il se trouvait à 18 mètres de hauteur dans le bâtiment du futur réacteur. Dans leur procès-verbal adressé au procureur de la République, les gendarmes retiennent la responsabilité de deux entreprises pour « homicide involontaire par une personne morale avec manquement délibéré à des règles de sécurité ». Le procès doit s'ouvrir le 31 janvier prochain à Cherbourg, avec sur le banc des prévenus Bouygues, le bétonneur de l'EPR.

La deuxième concerne des accidents du travail non déclarés. L'affaire remonte à février 2011. Sur 377 accidents du travail en un an, 112 accidents n'ont pas été déclarés. Là encore, les conclusions des gendarmes confirment l'infraction.

Enfin la troisième enquête, et non la moindre, concerne l'emploi de salariés étrangers, roumains et polonais en majorité, sur le chantier par l'intermédiaire de deux entreprises, Elco et Atlanco. Les charges portées contre Bouygues par l'OCLTI, l'Office centrale de lutte contre

le travail illégal en charge de l'enquête, sont lourdes : « dissimulation d'activité et de salariés », « recours sciemment au travail dissimulé », « prêt illicite de main-d'œuvre », « marchandage ».

Pour disposer d'ouvriers à tout moment, Bouygues a fait appel à la société d'intérim Atlanco, de droit irlandais, ayant recruté ses employés en Pologne et Roumanie, pour les mettre à disposition en France, en les rattachant à des bureaux situés à Chypre. Sur le terrain, les ouvriers polonais encadrés et dirigés par Bouygues n'avaient ni congés payés ni droit au chômage. Et un salaire inférieur à la convention collective française.

Ce système de fraude sociale dont Bouygues a bénéficié entre 2009 et 2012 sur l'EPR lui a permis de faire quelques belles économies contrairement à l'Urssaf qui estime le préjudice global entre 9 et 12 millions d'euros. L'année 2014 s'annonce décidément coûteuse pour EDF.

Boite noire

Cet article, initialement mis en ligne lundi 16 décembre vers 19h, a été complété dans la soirée pour intégrer la réaction d'un porte parole d'EDF à nos informations.

Mardi 17 décembre, l'ASN a publié une note reprenant l'essentiel de ses documents que nous mettons en ligne. **Cette note est à lire ici** et sous l'onglet "Prolonger" de cet article.

Smic et TVA : les détestables étreintes de François Hollande

PAR LAURENT MAUDUIT
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

Au 1^{er} janvier, la TVA sera relevée et le Smic ne bénéficiera d'aucun « coup de pouce ». Les promesses de Hollande tombent aux oubliettes. Parti pris contre une politique qui aggrave les fractures sociales.

Les quelque 3 millions de salariés français qui sont payés au Smic et qui ont cru aux promesses de François Hollande pendant la campagne présidentielle en sont pour

leurs frais : comme on s'en doutait, il n'y aura pas de « coup de pouce » le 1^{er} janvier prochain en faveur du salaire minimum. Bien que le pouvoir d'achat soit en chute libre dans des proportions sans précédent depuis 1984, et que la hausse de la TVA qui entrera en vigueur en début d'année ponctionnera encore davantage les revenus des ménages, ainsi en a décidé le gouvernement. Ces deux mesures qui prendront effet le même jour – le veto à tout coup de pouce en faveur du Smic et le relèvement de la TVA – fonctionnent comme des indices lourds et concordants. Les indices que le gouvernement est en vérité assez indifférent aux souffrances sociales qui traversent le pays.

Pour la TVA, l'affaire est bouclée depuis longtemps. François Hollande, après avoir vivement dénoncé durant la campagne présidentielle le « choc de compétitivité » en faveur des entreprises mis en chantier par Nicolas Sarkozy, ainsi que la hausse de la TVA décidée pour le financer, a radicalement tourné casaque. Violant toutes ses promesses de campagne, le chef de l'État a finalement décidé d'accorder 20 milliards d'euros aux entreprises sous la forme de crédit d'impôt, sans contrepartie ni condition. Et toujours pour financer la mesure, François Hollande a décidé de faire l'exact contraire de ce qu'il avait promis, en relevant massivement la TVA de 8 milliards d'euros, à compter du 1^{er} janvier 2014 (lire **La TVA, l'impôt de l'injustice et du reniement**).

On aurait pu penser, dans un contexte d'effondrement du pouvoir d'achat que la hausse de la TVA va accentuer, que le gouvernement ferait au moins un petit geste à l'occasion de la revalorisation du Smic, intervenant ce même 1^{er} janvier. Un petit geste, pour amortir un tout petit peu la ponction sur les revenus que va constituer cet immense cadeau fait aux entreprises.

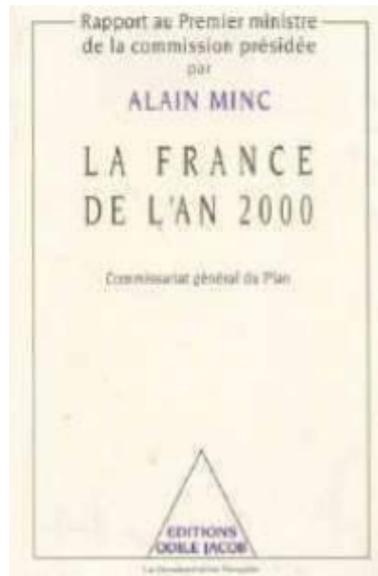
Car, chaque 1^{er} janvier, la loi offre au gouvernement la faculté d'aller au-delà de la revalorisation automatique obligatoire, qui est indexée sur l'inflation et la moitié

du pouvoir d'achat ouvrier. Et c'est cette faculté d'aller au-delà du minimum légal que l'on appelle le « coup de pouce ».

Et pourtant non ! À l'occasion de la tenue, ce lundi 16 décembre, de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), qui a réuni syndicats et patronat autour du ministre du travail, Michel Sapin, ce dernier a confirmé que le gouvernement s'en tiendrait à la revalorisation automatique prévue par la loi, sans donner de « coup de pouce » complémentaire. En clair, le salaire minimum passera de 9,43 à seulement 9,53 euros brut de l'heure, au 1^{er} janvier prochain, ce qui portera à 1 445,38 euros le salaire brut mensuel – au lieu de 1 430,22 – pour les salariés aux 35 heures.

Avec la TVA et le Smic, ce sont de détestables étrennes que François Hollande va offrir aux Français à l'occasion du 1^{er} janvier 2014. D'autant plus détestables que, dans le cas du Smic, le chef de l'État confirme une nouvelle fois que sa doctrine économique, c'est dans la boîte à outils des néolibéraux qu'il va la puiser. Que l'on se souvienne ! C'est dans le courant des années 1990 qu'une ribambelle d'experts commencent à partir à l'assaut du Smic. Pour le compte de l'ex-Fondation Saint-Simon, Denis Olivennes, à l'époque haut fonctionnaire, devenu depuis le patron du pôle médias du groupe Lagardère, écrit ainsi en février 1994 une note qui fait grand bruit. Intitulée « *La préférence française pour le chômage* », et publiée peu après par la revue *Le Débat* (1994, n° 82), elle défend la thèse très libérale selon laquelle des salaires trop élevés en France ont contribué à pousser le chômage à la hausse. La démonstration est en vérité très contestable, car depuis le tournant de la « rigueur » des années 1982-1983, c'est à l'inverse la « désindexation compétitive »

(en clair, la rigueur salariale) qui est l'alpha et l'oméga des politiques économiques conduites par la droite et par la gauche.



Il n'empêche. Au sein de la deuxième gauche, la note fait sensation. Mais tout autant à droite, notamment dans les rangs des partisans d'Édouard Balladur. À l'époque, ce dernier prépare sa rupture avec Jacques Chirac et veut commencer à dessiner ce que pourrait être son programme de candidat à l'élection présidentielle. Pour cela, il a l'idée d'utiliser un ami... Alain Minc : il le nomme à la présidence d'une commission qui, sous l'égide du commissariat général du plan, est chargée d'élaborer un rapport sur « *La France de l'an 2000* ».

Pour Alain Minc, qui devient à quelques mois de l'élection présidentielle de 1995 président du conseil de surveillance du *Monde*, l'offre ne peut mieux tomber. À la tête du plus prestigieux des quotidiens français qu'il va pouvoir instrumentaliser à sa guise ; en position, au travers d'AM Conseil, de conseiller une bonne partie des patrons du CAC 40 ; et maintenant à la tête de la commission chargée d'élaborer le programme de celui des hommes politiques qui est donné favori à l'élection présidentielle : c'est pour lui la consécration. À la tête de cette commission du Plan, il se jette dans la campagne présidentielle.

Minc et Olivennes pour précurseurs

Et de qui s'inspire-t-il pour conduire les travaux de sa commission ? On l'aura deviné : de Denis Olivennes ! Faisant sienne la thèse de la note de la Fondation, le rapport de Minc recommande une politique de rigueur accentuée : « *La société française a fait, consciemment ou non, le choix du chômage [...] La Commission pense que le coût salarial par tête [...] doit augmenter moins vite que la productivité.* » Et d'ajouter, au sujet du Smic : « *La Commission a fait le choix d'une solution "raisonnable" : au minimum, remettre en cause le principe des coups de pouce [...] ; et au maximum, revenir à la simple indexation sur les prix* » (au lieu du dispositif légal qui prévoit chaque 1^{er} juillet une indexation sur les prix, majorée de la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire ouvrier). C'est bel et bien l'austérité salariale que recommande Alain Minc.

Dès cette époque, Alain Minc, très proche d'Édouard Balladur et de son bras droit Nicolas Sarkozy, travaille main dans la main avec Denis Olivennes. L'un et l'autre font partie des cibles de Jacques Chirac quand il part en guerre contre la « pensée unique » (*lire Alain Minc et Denis Olivennes célèbrent la « pensée unique* »).

Puis, dans le courant des années 2000, c'est un économiste moins connu, Gilbert Cette, dont le port d'attache est la Banque de France, qui prend le relais, multipliant les rapports en faveur d'un démantèlement du Smic. Longtemps proche de Martine Aubry et aujourd'hui président de l'**Association française de science économique**, il s'illustre en applaudissant bruyamment la politique d'austérité salariale conduite lors du précédent quinquennat. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est violente.

Pour la première fois depuis la création du Smic en janvier 1970 (il est le prolongement du Smig, créé lui en 1950), Nicolas Sarkozy fait en effet le choix de ne procéder à aucun « coup de pouce »

en faveur du salaire minimum. Multipliant les cadeaux fiscaux à ses richissimes amis du Fouquet's, il se montre d'une rigueur extrême à l'encontre des salariés les plus modestes. Et durant toutes ces années, l'économiste Gilbert Cette appuie non seulement cette politique socialement inéquitable, mais de surcroît, il plaide déjà pour que le salaire minimum soit remis en cause. Avec deux autres économistes, à l'époque membres comme lui du Conseil d'analyse économique, il cosigne ainsi en mars 2008 un rapport, révélé peu après par Mediapart (*lire Un rapport officiel veut casser le Smic*), proposant de remettre en cause le salaire minimum.

Et le plus stupéfiant de l'histoire, c'est que Gilbert Cette reste pour la direction socialiste un économiste parfaitement fréquentable. Dans un premier temps, on peut certes penser qu'il a perdu un peu de son autorité académique. Car, au printemps 2011, quand le projet socialiste est élaboré (*on peut le consulter ici*), c'est une orientation radicalement opposée qui prévaut. À la page 14 de ce document, l'engagement est en effet clairement consigné : « *Le Smic constitue un levier à court terme pour améliorer les conditions de vie des plus modestes et stimuler la consommation. La revalorisation de son pouvoir d'achat sera engagée après des années d'abandon par la droite.* »

Mais, durant l'été 2011, alors que se préparent les primaires socialistes, François Hollande et ses proches débattent du sujet et ne manifestent guère d'enthousiasme pour cette revalorisation du Smic. Et cela transparait publiquement quand François Hollande organise le 24 août 2011, à la Maison de l'Amérique latine, une première réunion avec des économistes qui lui sont proches (*lire L'énigme François Hollande*).

L'un des économistes présents, en effet, n'est autre que... Gilbert Cette, que l'on voit apparaître dans la vidéo ci-dessous, résumant les travaux de cette journée aux côtés de Karine Berger ou encore d'une personnalité qui deviendra ministre du budget, un certain... Jérôme Cahuzac.

Vidéo disponible sur mediapart.fr



Ce 24 août 2011, Gilbert Cette repart à la charge contre le Smic. Et le plus étonnant, c'est que ce qu'il dit est retenu comme parole d'évangile. On en trouve trace dans le compte-rendu officiel (*il est ici*) de la troisième table ronde qui a lieu ce jour-là, dénommée – ce n'est guère enthousiasmant ni mobilisateur –, « *Concilier pouvoir d'achat, compétitivité, et consolidation des finances publiques* ».

Cela commence par l'énoncé suivant : « *Cette troisième table ronde a permis de définir des pistes de conciliation entre, d'une part, la sauvegarde du pouvoir d'achat et, d'autre part, deux forces contraires : un regain de compétitivité qui plaide pour une modération salariale et un contexte de sobriété budgétaire susceptible de toucher les dépenses dont bénéficient les foyers modestes.* »

Autrement dit, la table ronde fait siens tous les poncifs réactionnaires de la politique libérale, qui a été le socle des politiques économiques suivies par la droite comme par la gauche depuis le virage de 1982-1983 : une politique salariale trop généreuse fait le lit du chômage et nuit à la compétitivité. Cela a été en particulier le credo de Pierre Bérégovoy comme celui d'Édouard Balladur. Il faut donc conduire une politique de l'offre plutôt qu'une politique de la demande. Tout est dit dans cette formule : il faut privilégier « *un regain de compétitivité* », et cela « *plaide pour une modération salariale* ».

Et le compte-rendu officiel poursuit : « *S'agissant des classes populaires, les participants font le constat d'un tassement de l'échelle des salaires lié à une progression du Smic plus rapide que celle du salaire médian. Les intervenants se sont accordés pour dire qu'un Smic élevé n'est*

pas le meilleur outil de soutien aux plus modestes, les dispositifs de solidarité de type RSA ou PPE étant mieux adaptés car sans incidence directe sur le coût du travail. Ces outils pourront être évalués et ajustés, mais les moyens qui leur sont alloués devront être ménagés afin que la phase de désendettement ne génère pas de nouvelles inégalités. » Plus brutalement dit, si « *un Smic élevé n'est pas le meilleur outil* », on peut en déduire qu'il ne faudrait pas donner de « *coup de pouce* » au Smic.

Les ravages de la doxa libérale

En quelque sorte, les économistes proches de François Hollande donnent donc raison, sans le dire ouvertement, à Nicolas Sarkozy de ne pas avoir donné de « *coup de pouce* » au Smic et prennent leur distance avec le projet du PS.

Quand François Hollande publie son programme présidentiel en janvier 2012, il n'est ainsi pas fait mention d'un « *coup de pouce* » au Smic : le candidat socialiste viole ouvertement le projet de son propre parti et fait quasiment l'impasse sur la question du pouvoir d'achat. Tout juste préconise-t-il quelques mesures : « *1. Une nouvelle tarification progressive de l'eau, du gaz et de l'électricité ; 2. Baisse des frais bancaires et valorisation de l'épargne populaire ; 3. Lutte contre la spéculation sur les prix de l'essence ; 4. Fiscalité : protéger le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires ; 5. Augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire ; 6. Encadrement des loyers ; 7. Baisse du prix des médicaments.* » Mais du Smic, il n'est pas question (*lire Pouvoir d'achat : le débat escamoté*).

Dans les semaines qui suivent, François Hollande devine-t-il pourtant que l'élection présidentielle est très serrée et qu'il aurait tout de même intérêt à prendre un engagement, aussi modeste soit-il, sur le Smic, face notamment à Jean-Luc Mélenchon qui prône un « *Smic à 1 700 euros brut par mois pour 35 heures, conformément aux revendications syndicales, et 1 700 euros net pendant la législature* » ? C'est donc ce qu'il fait : du bout des lèvres, durant la campagne,

il consent finalement à dire qu'il est favorable à un « coup de pouce », même si ce n'est pas consigné dans son programme, mais uniquement pour 2012.

Quelques jours après sa victoire à l'élection présidentielle, à l'occasion de son premier entretien télévisé sur France 2, il n'a donc d'autres solutions que de dire qu'il tiendra parole et que le Smic sera revalorisé au 1^{er} juillet suivant. Mais déjà, on sent percer dans le propos présidentiel une infinie précaution.

Et dans les jours qui suivent, on comprend vite que François Hollande est totalement en arrière de la main : le gouvernement annonce en effet que le 1^{er} juillet 2012, le salaire minimum ne sera revalorisé que de 2 %, soit, hors inflation, un « coup de pouce » de seulement 0,6 %. À la différence de tous les gouvernements qui se sont donc constitués au lendemain d'une alternance et qui se sont souvent montrés très généreux, y compris les gouvernements de droite (+4 % en 1995, lors de la constitution du gouvernement Juppé, par exemple), celui de Jean-Marc Ayrault caresse le « peuple de gauche » totalement à rebrousse-poil et ne consent qu'à une minuscule aumône. Le « coup de pouce » accordé par François Hollande correspond en effet à une revalorisation du Smic de 6,45 euros par mois ou si l'on préfère d'environ... 20 centimes par jour ! Une misère...

Et dans la foulée, le gouvernement fait clairement comprendre que le temps de ces maigres générosités est définitivement révolu et qu'un groupe d'experts en charge des recommandations sur le Smic va se mettre au travail d'ici la fin de l'année afin de proposer une réforme de l'indexation du Smic.

Sans même attendre que le groupe d'experts dont il fait partie réponde à la sollicitation du gouvernement, le même Gilbert Cette décide donc de partir en éclaireur et de rédiger un premier rapport de son cru, avec l'aide d'un autre économiste, Étienne Wasmer, sous l'égide de Sciences-Po. Cet économiste, Étienne Wasmer, est comme Gilbert Cette,

membre du groupe des experts chargés de faire des recommandations sur le Smic. Publié dans le courant du mois de novembre, ce rapport est un véritable brûlot – **on peut le consulter ici**.

En clair, les deux experts explorent de nombreuses pistes pour démanteler le Smic, soit en le régionalisant, soit en créant un Smic-jeune de sinistre mémoire. Et une fois constitué, le groupe d'experts reprendra très largement ces pistes de réflexions défendues par les deux économistes.

Pour finir, le gouvernement n'osera pas suivre ces recommandations sulfureuses. Mais il fera au moins sienne la première des recommandations : pas de coup de pouce ! Pas le moindre. Voilà donc qui éclaire la décision prise pour le 1^{er} janvier 2014 : le reniement de François Hollande s'inscrit dans une histoire longue.

La décision est d'autant stupéfiante que de nombreux autres experts en contestent également de longue date la pertinence économique. C'est le cas sans trop de surprise des économistes de la gauche radicale ou proches des syndicats, à l'image de l'économiste de l'Institut de recherche économique et social (Ires), Michel Husson, qui, conseillant la CGT, défend depuis longtemps l'idée que la hausse du Smic a des effets vertueux. Mais l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a, de son côté, publié plusieurs études dans le courant de la crise économique allant dans le même sens, contestant que des hausses du salaire minimum aient des effets pernicioseux (*lire Smic: l'OFCE met en cause la doxa officielle*).

Et pourtant, les dirigeants socialistes font la sourde oreille et s'accrochent à une doctrine qui a tout contre elle. Politiquement : elle est à rebours des engagements du candidat Hollande. Économiquement : elle va peser sur le pouvoir d'achat et donc renforcer les risques de stagnation. Et surtout socialement : dans un pays qui connaît près de 5,5 millions de demandeurs

d'emplois toutes catégories confondues et pas loin de 10 millions de pauvres, elle va à l'opposé du souci d'équité.

Boîte noire

Ce « parti pris » reprend une bonne partie des analyses déjà présentées dans un article précédent : **Le Smic en danger de mort**.

Front de gauche : rien ne va plus entre les Mélenchonistes et Pierre Laurent

PAR STÉPHANE ALLIÈS
LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013

En suspendant leur participation au Parti de la gauche européenne pour afficher leur désaccord avec la réélection de Pierre Laurent à sa tête, Jean-Luc Mélenchon et ses proches font de la personne du secrétaire national du PCF un *casus belli*. Au point de remettre en cause la stratégie de Front de gauche aux européennes ?

La division de trop ? À l'issue du congrès du Parti de la gauche européenne (PGE), qui a entériné ce week-end à Madrid la désignation d'Alexis Tsipras comme candidat de l'autre gauche continentale à la Commission européenne, le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon a franchi un palier dans l'escalade des tensions internes au Front de gauche. Sur le fond, la délégation du PG a obtenu une victoire symbolique, en faisant adopter (aux côtés des Allemands de Die Linke, des Grecs de Syriza, des Portugais du Bloco de esquerda et des Danois de la coalition rouge-verte) une motion écosocialiste et anti-productiviste. Un vote surprise (47,6 % pour, 42,9 % contre, 9,5 % d'abstentions), contre lequel les communistes français ont voté, mais un succès idéologique qui n'a pas suffi à apaiser la rancœur de Mélenchon et des siens.

Car la délégation du PG a choisi de ne pas rendre les armes contre le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, coupable d'avoir influencé le choix militant des

communistes parisiens en faveur d'une liste commune avec le PS dès le premier tour des municipales (*lire ici*). Intriguant depuis deux mois pour remettre en cause sa réélection à la tête du PGE, celle-ci est finalement survenue ce week-end, entraînant la suspension de la participation des mélenchonistes au PGE. Un acte politique fort, qui a stupéfié le reste du Front de gauche. «*Ils ont voté pour la candidature européenne de Tsipras, ils ont réussi à faire passer leur motion sur l'écosocialisme, ils ont travaillé pendant tout le congrès avec tout le monde, s'étonne l'eurodéputée Marie-Christine Vergiat. Et à la fin, ils se retirent sur des questions franco-françaises... Comment voulez-vous que les autres Européens du PGE comprennent cela ?*» Même son de cloche chez Clémentine Autain, l'une des porte-parole d'Ensemble (le rassemblement de plusieurs autres forces du Front de gauche) : «*Je suis abasourdie, dit-elle, comme après le vote des communistes à Paris. Ce sont des prises de position extrêmement fragilisantes pour le Front de gauche. On touche là aux limites du cartel d'organisations.*»



Jean-Luc Mélenchon et Pierre Laurent
à Grenoble, le 25 août 2013 © S.A

Au PG, on tient la ligne du rejet définitif de Pierre Laurent aussi fermement qu'on tient la ligne de l'autonomie vis-à-vis du PS. À la tribune de Madrid, la coprésidente du Parti de gauche (Jean-Luc Mélenchon n'était pas présent pour cause de voyage en Amérique du Sud) a ainsi expliqué la position de son parti : «*Nous considérons que le fait que le président du PGE appelle à aller sur la même liste que les sociaux-démocrates, deux mois à peine avant l'élection européenne, brouille le message d'autonomie du PGE,*

et ce, pas seulement en France. (...) Ce n'est ni une remise en cause de la personne, ni du travail fait. C'est une divergence politique. C'est le refus d'une image brouillée pour le PGE.» La porte-parole international et secrétaire nationale à la VI^e République, Raquel Garrido, justifie de son côté : «*Pierre Laurent est déjà sénateur et conseiller régional ; l'usage au PGE voulait qu'on tourne à la fin de son mandat de président; on a proposé que ce soit un autre communiste français qui assure la fonction, puis, qu'on établisse une co-présidence paritaire pour atténuer son pouvoir. À chacune de nos remarques, nous n'avons pas été entendus, ou alors nous avons eu droit à des réponses bureaucratiques. Alors, on se retire.* »

Le dégel ne semble donc pas pour tout de suite au sommet du Front de gauche, deux semaines après la manifestation pour une révolution fiscale, le 1^{er} décembre dernier à Paris, lors de laquelle les deux leaders se sont frileusement tenus à distance, dans le carré de tête (*lire ici*). Pierre Laurent a même vu les drapeaux se baisser, les dos se tourner et l'assistance se vider au moment de prononcer son discours. Raquel Garrido avertit même désormais : «*Il n'y aura ni meeting commun Laurent/Mélenchon, ni photo ensemble jusqu'aux municipales. On crée un cordon sanitaire avec ceux qui votent PS et on ne mettra pas la poussière sous le tapis. Se rabibocher, c'est apparaître comme des traîtres devant le peuple. On n'a pas quitté le PS et fait tout ça pour ça.*» Pour autant, assure-t-on au PG, cela n'exclurait pas un accord politique en vue des européennes. Mais là encore, alors que toutes les forces du Front de gauche plaident pour que les listes aux européennes soient annoncées d'ici la fin de l'année, le PG renvoie désormais à l'après-municipales.

Beaucoup parmi les responsables du rassemblement de l'autre gauche s'interrogent désormais sérieusement sur la finalité de la stratégie mélenchonienne: faire monter la pression pour obliger le PCF à faire un geste aux prochaines européennes ou carrément faire cavalier

seul en vue de ce scrutin? «*On a de toute façon un programme, des candidats et une stratégie d'ouverture, puisqu'on tend la main à l'aile gauche des écologistes et à Nouvelle donne*», indique Raquel Garrido. «*Notre analyse reste la même : si le régime s'effondre, nous sommes prêts à prendre le pouvoir, explique-t-elle. Mais pour ça, il faut rester crédible, et donc ne pas s'associer à la social-démocratie. La crédibilité passe par le comportement, et nous on ne transige pas.* » On est loin du «*souffle irrépensible de l'unité* » qu'appellent de leurs vœux Clémentine Autain et Roger Martelli **dans une tribune publiée sur Regards.fr**. «*Je ne comprends plus vraiment, dit Autain à Mediapart. C'est en restant positif qu'on gagne des points dans le PCF, en convainquant et non en se soustrayant... Si on est divisé, tout le monde perdra. L'unité n'est pas une condition suffisante, mais elle est sine qua non. Les signaux de divisions qui se succèdent, ça inquiète les militants et ça les démotive. Eux, ils aimeraient une photo de Jean-Luc et Pierre tout sourire.*»

Un cliché que l'on a bien du mal à imaginer désormais, et l'on ne se risquera pas davantage à un pronostic sur la pérennité du Front de gauche, dans les meetings comme dans les urnes. Au parti communiste, on semble démuni. «*Face à l'irrationnel, on ne peut pas avoir de réponse rationnelle, explique-t-on place du Colonel-Fabien. Notre seul espoir, c'est que les militants du PG s'insurgent contre cette faute politique.* » Et on dit ne pas comprendre cette personnalisation de la rancœur face à Pierre Laurent. «*À Marseille aussi, il s'est investi dans le débat de son parti, mais pour qu'il y ait une liste Front de gauche...* » L'eurodéputée communiste Marie-Christine Vergiat ne veut pas perdre espoir: «*Je me battraï bec et ongles pour que le Front de gauche survive, dit-elle. L'enjeu des élections européennes, ce n'est pas le seul score en France, mais bien de voir comment l'on améliore notre visibilité dans toute l'Europe. L'important, c'est que le PGE ait plus de représentants au parlement européen, pèse plus dans les rapports de*

force. Mais parfois, en France, on a du mal à comprendre cela...» Pierre Laurent, lui, ne tient pas à réagir, et son entourage assure que « tout cela ne l'empêche pas de dormir ». Dans *Libération*, dimanche, il a déploré une « décision regrettable et incohérente », avant d'estimer que « l'heure n'est pas à la dispersion ». Il en faudra sans doute plus pour l'endiguer, ladite dispersion...

Europe : les experts de la Commission pour plus d'énergies renouvelables

PAR JADE LINDGAARD
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

Pour créer plus d'emplois, réduire le déficit énergétique et améliorer la santé de ses habitants, l'Europe doit se fixer des objectifs ambitieux d'essor des renouvelables et de réduction des gaz à effet de serre, selon un document interne de la Commission que Mediapart s'est procuré.

Si elle veut créer plus d'emplois, réduire son déficit énergétique ainsi que sa dépendance aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et améliorer la santé de ses habitants, l'Union européenne doit se doter d'objectifs plus ambitieux d'essor des renouvelables et de réduction des gaz à effet de serre. Telle est la préconisation d'un rapport consacré aux politiques climatiques européennes. Il n'émane pas d'une ONG ou d'un think-tank écologiste, mais des services de la Commission elle-même.

Il s'agit de l'étude d'impact du « *paquet énergie-climat 2030* », un ensemble de directives destiné à structurer la politique climatique de Bruxelles, qui doit être décidée l'année prochaine. L'effet de ce paquet sur les stratégies nationales est majeur, comme l'a montré la mise en œuvre du « *paquet énergie climat 2020* » **endossé en 2008 (voir ici)**. Le rendez-vous de 2014 mobilise d'ores et déjà tous les lobbies du climat et de l'énergie.

Mediapart s'est procuré le brouillon (« *draft* ») de ce document, une version provisoire établie par les experts des services de la Commission, avant son arbitrage politique. Nous le publions ci-dessous.

On y apprend d'abord (p. 18) que les politiques actuelles ne permettent pas de répondre aux objectifs de long terme de l'Union de lutte contre le dérèglement climatique : dans le cadre des négociations pour un **protocole de Kyoto II (voir ici notre article)**, les pays industrialisés doivent diminuer de 80 à 95 % leurs rejets de gaz à effet de serre d'ici 2050. Or Bruxelles étudie un scénario de baisse de 45 % de ses émissions en 2030, étape intermédiaire trop basse pour respecter les ambitions de Kyoto II. Les grandes ONG environnementales s'en inquiètent depuis longtemps. Cette fois-ci, ce sont des experts de la Commission eux-mêmes qui le reconnaissent.

Ensuite, et c'est le principal enseignement de cette étude d'impact, les auteurs évaluent les coûts et les bénéfices de plusieurs scénarios de baisse des émissions de gaz à effet de serre et de part des renouvelables dans l'offre énergétique des pays. Il en ressort que plus ils sont ambitieux – la baisse des émissions comme la part des renouvelables –, plus ils permettent de créer des emplois, d'améliorer la santé des habitants et de diminuer les importations énergétiques.

Ainsi, baisser de 40 % la production de gaz à effet de serre en 2030 pourrait créer 678 000 emplois. Mais en couplant cette baisse à un objectif de 30 % de renouvelables dans le mix énergétique (contre 12,7 % en 2010), le nombre d'emplois créés double quasiment, à plus de 1,2 million. « *Dépenser plus en capital peut créer des revenus et de l'emploi en Europe parmi les fournisseurs de technologies bas carbone et d'efficacité énergétique tant que se maintient le leadership industriel européen sur ce type de technologies* », peut-on lire, contrairement à ce qui se passerait si les mêmes ressources financières servaient à payer les importations d'énergie.

Pendant ce temps, le monde continue de consommer toujours plus de charbon, ressource facile à exploiter et très abondante, indique le dernier rapport de **l'Agence internationale de l'énergie (voir ici)**. La demande est essentiellement tirée par la Chine, qui représente à elle seule la moitié de toute l'utilisation du charbon dans le monde.

Deuxième indicateur évalué par l'étude d'impact : l'effet sur la balance commerciale énergétique de l'Europe, et sa demande d'énergies fossiles. Si elle est contrainte de 40 % ses gaz à effet de serre en 2030, l'Europe peut espérer réduire de 7 % ses importations en 2030, et de 44 % en 2050. Mais si elle y ajoute un objectif contraignant de 30 % de renouvelables dans son mix, elle peut compter sur une baisse de 16 % de ses importations en 2030, et de 53 % en 2050. Quant à sa demande de fossiles, elle réduit de 11 % en 2030 avec le seul objectif de 40 % de baisse des gaz à effet de serre. Mais chute de 29 % si les gaz à effet de serre s'abaissent de 45 % et que les renouvelables montent à 35 % de sa production d'énergie. « *Grâce à une forte pénétration des renouvelables, la dépendance aux importations augmente plus lentement que ce qui était prévu avant l'adoption du paquet énergie-climat* », expliquent les auteurs de l'étude, pour qui c'est la montée en puissance des renouvelables qui « *limite la dépendance à l'énergie extérieure* » et donc « *la réduction de la facture européenne* ».

Le dernier critère étudié concerne la santé des Européens. L'étude tente de mesurer « *les années de vie perdues* » pour cause de pollution environnementale. Elle arrive à la conclusion, là encore, que les gains sont beaucoup plus substantiels en cas de plus forte réduction des émissions et de plus grand essor des renouvelables.

« *L'effet des objectifs de réduction des rejets de gaz à effet de serre et de montée de la part des énergies renouvelables est très fort* », analyse Cyrille Cormier, chargé de campagne climat-énergie à Greenpeace France. Il remarque un autre impact notable : l'effet sur la part du

nucléaire. Quasiment nul avec seulement la baisse de 40 % de gaz à effet de serre, il diminue de 22 % la part de l'atome dans le mix en 2030 si l'Europe vise 30 % de renouvelables. La baisse du nucléaire est encore plus sensible en cas de diminution de 45 % des rejets de CO₂ et part de 35 % de renouvelables : -59 % en 2030.

« Si l'Union européenne n'adopte que des objectifs de baisse de CO₂ et de gaz à effet de serre, elle ne transformera pas son modèle énergétique, elle restera dépendante du charbon et du nucléaire, et les impacts positifs sur son économie seront limités », poursuit Cyrille Cormier.

Pour enclencher une véritable dynamique de transition énergétique, il faudrait donc cibler des objectifs ambitieux, y compris sur l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse. C'est la conclusion (non écrite) de cette version provisoire de l'étude d'impact. La retrouvera-t-on dans sa version définitive ? Ce n'est pas certain. Greenpeace s'inquiète de la mobilisation des industriels de l'énergie contre les aides aux renouvelables en Europe. L'étude d'impact officielle doit être publiée dans les prochains jours. La Commission européenne se réunira ensuite début 2014 pour fixer les objectifs et les ambitions du paquet énergie climat 2030. Le conseil des ministres européens se prononcera à son sujet mi-mars.

MediaPorte: «Sois raisonnable Nicolas !»

PAR DIDIER PORTE
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013



Vidéo dans l'article.

Cette semaine, Didier Porte s'attriste du retour annoncé de Nicolas Sarkozy. Mais à tout de même quelques conseils tactiques à lui donner.

Cette semaine, Didier Porte s'attriste du retour annoncé de Nicolas Sarkozy. Mais à tout de même quelques conseils tactiques à lui donner.

Christian Troadec, bretonnant entre « Marx et la bible »

PAR RACHIDA EL AZZOUI ET STÉPHANE ALLIÉS
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013



Christian Troadec et Jean-Yves Le Drian © dr

On le dit « divers gauche » et ça lui va bien, tant sa gauche peut paraître diverse, ou opportuniste selon les points de vue. Profondément régionaliste, sa constance, proche de la gauche alternative, puis partisan d'une alliance Royal-Bayrou, soutien de François Hollande au nom d'une communauté d'intérêts avec Jean-Yves Le Drian, et finalement chef de file des Bonnets rouges. Son propre envol ?

« Ce n'est pas ma faute si j'ai des copains partout. Mon père était déjà comme ça. Et puis, je suis breton avant tout. » Christian Troadec ne parle même plus, quand on tente de lui faire expliquer sa ligne politique. « Tant pis si je suis incompris », soupire le maire de Carhaix, de guerre lasse, avant un éclat de rire tonitruant. Il raconte sans se faire prier les derniers coups de fil « d'encouragement » qu'il a reçus récemment : Alain Krivine, Jean Lassalle, Pierre Larrourou, Philippe Poutou. Au bout de dix ans de mandat, le maire de Carhaix, qui se jure « bien plus ancré à gauche qu'un Hollande ou un Mélenchon », a pris l'habitude d'être attaqué sur sa ligne politique, dont la conduite peut paraître aussi indéchiffrable qu'un manuscrit de la mer Morte.

« C'est une force en mouvement, qui ne sait pas toujours où elle veut aller, résume le député PS du Finistère, Jean-Jacques Urvoas. Il n'est pas regardant sur les alliances, du moment qu'il peut faire un "coup". » « Il a souvent la truffe au vent, sait s'adapter aux situations et se rapprocher des gens influents », confirme le journaliste René Pérez, responsable des rédactions finistériennes du *Télégramme*. Au fil des scrutins, le porte-parole du collectif *Vivre, décider, travailler en Bretagne*, qui coordonne la fronde des Bonnets rouges, se présente à toutes les élections possibles. Dix ans durant, il s'est baladé de l'extrême gauche au centre-droit, au point de donner le tournis idéologique.



Christian Troadec, maire de Carhaix, sur le piquet de grève des Marine Harvest, le 6 novembre 2013 © Rachida El Azzouzi

En 2002, il parraine Olivier Besancenot à la présidentielle, fait venir Alain Krivine à l'école Diwan ou soutient José Bové emprisonné. En 2004, il sera élu conseiller régional avec l'Union démocratique bretonne (UDB – régionaliste de gauche) et les Verts. En 2005, il vote oui au référendum européen (sa ville votera non à 57 %). En 2006, il monte un comité de soutien à Ségolène Royal, avant même sa candidature officielle à la primaire. Puis en 2007, après avoir parrainé Voynet, il se présente à la législative, encore soutenu par l'UDB et les Verts. Mais il prône « une collaboration entre les modernes du PS et le centre ». Aujourd'hui, il passe un accord avec le MoDem, attire le NPA dans ses manifs, tout en se disant encore ami avec le « ministre breton » Jean-Yves Le Drian, très proche de Hollande et baron tenant le conseil régional.

Troadec dégage toujours les mêmes répliques pour expliquer son approche virevoltante de la politique. Et invoque la figure de son patriarche : un paysan, centriste de droite, qui a pris « *un coup sur la tête* » en mai 1981, au soir de l'élection de François Mitterrand, mais qui a toujours laissé sa porte « *ouverte à toutes les sensibilités sauf aux extrêmes, au Front national en particulier* ». La rumeur persistante dit qu'il a été, étudiant, militant chez les « *jeunes barristes* », et opposé aux manifs sur la loi Devaquet. Il dément, et dit au contraire avoir été dans les cortèges. Quand on lui demande quelles sont ses références politiques, Troadec se dérobe d'abord. Puis répond plus tard d'un texto en forme de pirouette : « *J'ai lu Marx et la Bible, tout est dedans.* »

Ce vendredi 29 novembre, à la veille du grand rassemblement des Bonnets rouges, sa ville de 8 000 âmes est prise d'assaut par deux cents journalistes. Au comptoir d'un bar, au pied de la mairie, Joël, « *un agriculteur qui rame* », encarté au parti socialiste, raconte qu'il emploie dans sa porcherie... des travailleurs détachés des pays de l'Est. « *Parce que les Bretons ne veulent plus travailler* », dit-il. Il alpague Troadec et l'accuse d'être « *un populiste qui mange à tous les rateliers* ».

« *Être breton, ce n'est pas un ciment mais une position géographique, peste, dans un long monologue, le paysan. Votre mouvement, c'est n'importe quoi. Il y a trop de mélange, des gens de droite, de gauche, des patrons, des ouvriers, des exploités, des exploités.* » Christian Troadec ne s'émeut pas, ne s'enflamme pas, laisse son contempteur à son breuvage tout en ricanant : « *Un socialiste qui me fait la leçon et qui pratique le dumping social en passant par des boîtes de Roumains et de Bulgares ! Alors même que Sapin, le ministre du travail, nous fait croire que le gouvernement leur fait la guerre...* » Ce soir, le maire est là « *pour se détendre, tuer l'angoisse* » : « *Demain, Paris et son*

pouvoir central nous regardent. Je joue ma peau. Il faut qu'on soit au minimum 15 000 dans les rues. »



Pour Joël, un paysan anti-Bonnets rouges (à gauche), Troadec est « *un populiste qui mange à tous les rateliers* » © Rachida El Azzouzi

Un instant, il rêve, imagine 140 000 Bonnets rouges déferler sur sa cité, comme en 2001, lorsque Noir Désir, Manu Chao et une gigantesque *rave party* ont mis le feu au festival des Vieilles Charrues. « *Il avait fallu bloquer toutes les entrées de la ville avec du fumier et des tracteurs, les buvettes tombaient tellement la foule était compacte.* » Puis, il revient sur terre, assume d'être « *inclassable comme les Bonnets rouges* », « *un mouvement social décloisonné, qui dérange les élites de Paris, les syndicats et leurs relais médiatiques* ». « *Oui, c'est possible d'être "tous ensemble" plutôt que "les uns contre les autres", s'exclame-t-il, contrairement à ce que veulent faire croire les officines parisiennes aux Français.* »

« *Si tu étais bretonne, tu comprendrais...* », poursuit l'élu, ceint de son écharpe régionale flanquée d'hermines, qu'il préfère à la bleu-blanc-rouge. Ce vendredi, il vient d'accueillir 83 nouveaux arrivants dans sa ville. Il a aussi lancé, bien avant l'heure, à quelques pas de là, sur la place où les sœurs Goadec (figures locales du chant traditionnel breton) auront leur statue, les illuminations de Noël. L'occasion de faire porter, avec l'assentiment des parents, à une cinquantaine de gamins des Bonnets rouges, certes de Père Noël, mais rouges quand même. « *La symbolique est forte* », s'enorgueillit-il. **Le lendemain, il réussira son pari** : les Bonnets rouges seront près de 30 000 sur le site de Kerampuilh.

“Locarn” en toile de fond

À la veille de la manifestation de Carhaix, Troadec s'est aussi rendu dans les Côtes-d'Armor, à l'institut de Locarn, pour participer à une réunion du « *cluster* », sur le thème du « *small business act* ». Ou, en français, à un séminaire détaillant comment faciliter la vie des petites entreprises, pour qu'elles accèdent à l'achat public. Locarn, le think tank régionaliste et patronal, autoproclamé “Davos breton”, rassemble l'élite des forces économiques bretonnes et suscite beaucoup de suspensions. Le club de réflexion, qui affiche son soutien aux Bonnets rouges (*ici et ici*), mélange ultra-libéralisme, catholicisme et nationalisme. Certains affirment même que le centre serait lié à l'Opus Dei, après qu'il a été inauguré, en 1991, en présence de l'archiduc Otto de Habsbourg, et béni par l'abbé Le Gall, de l'abbaye bénédictine (traditionaliste) de Sainte-Anne de Kergonan.



Bannière d'accueil du site web de l'institut de Locarn © www.institut-locarn.fr

En mars 1998, la revue chrétienne critique *Golias* décrit ainsi l'institut de Locarn : « *Il rassemble chercheurs, enseignants, spécialistes du marketing et chefs d'entreprise au sein d'un "collège stratégique" où des journalistes en vue côtoient des experts de la défense européenne et du renseignement économique.* » Pour *Golias*, le credo de Locarn, « *volontairement ambigu* » vise à « *transformer la Bretagne en dragon intra-européen* » et défendrait « *implicitement mais violemment* » des thèses « *anti-républicaines, reposant sur une vision ethno-différentialiste de l'histoire, qui voit dans la compétition économique une guerre de cultures* ». Une émission d'investigation de Canal + a

aussi consacré une enquête en 2003 sur les liens entre l'ordre catholique intégriste et l'institut patronal breton.



Jean-Pierre Le Mat © wikipedia

« Si Locarn était une annexe de l'Opus Dei, je n'y serais pas. C'est une fausse légende. Quand je vais là-bas, c'est pour lever la tête du guidon », s'agace Jean-Pierre Le Mat, qui précise ne pas avoir mis les pieds à la messe depuis des dizaines d'années. Ce petit patron d'une PME d'édition informatique de trois salariés, président de la CGPME des Côtes-d'Armor, mène la fronde des Bonnets rouges aux côtés de Troadec, qu'il a rencontré au festival du livre de Carhaix, il y a une dizaine d'années, et qu'il apprécie sincèrement, pas gêné d'être dans l'ombre quand le maire de Carhaix prend la lumière. « Si Troadec avait de grandes ambitions politiques, il aurait adhéré à un parti français comme le PS ou les écologistes », dit-il.

Le Mat, la soixantaine, est membre du **Comité de convergence des intérêts bretons** (CCIB) et a été l'auteur dès le printemps dernier d'une tribune remarquée contre l'écotaxe. Éditorialiste, ingénieur agronome de formation, après avoir été berger en Irlande ou encore ouvrier sur une plate-forme pétrolière en mer du Nord, il est aussi indépendantiste. Fondateur d'un parti républicain breton indépendantiste et libertaire (« *Strollad pobl vreizh* »), il a dans sa jeunesse écopé de quinze mois de prison militaire pour insoumission, car il refusait en tant que Breton de porter l'uniforme de l'armée

française. Il dit voter à gauche, et fustige « Paris et ses médias qui veulent à tout prix nous enfermer dans des cases ».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

À la tête de l'institut de Locarn, on trouve aussi une figure controversée : Alain Glon. Capitaine d'industrie pesant 1,8 milliard d'euros, chantre de l'agrobusiness, il prêche un ultra-libéralisme forcené, moins de droits pour les salariés et la fin des corps intermédiaires... On retrouve quelques notions fortes de sa vision libérale de la Bretagne, dans les documents internes rédigés de sa main, comme dans cette intervention lors d'un séminaire sur l'avenir de la filière agricole bretonne, qui aurait été rédigée en 2010, **et que l'on retrouve mise en ligne sur le blog Dilhad Sul**. On peut ainsi y lire cette préconisation prospective – sous le chapitre « *Créer un monde d'entrepreneurs* » –, résonnant avec acuité dans la situation actuelle : « *Fort de premiers succès de rapprochements pour rassembler des contraires en vue de l'adhésion au Territoire, nous pouvons imaginer l'étape suivante, qui procéderait de même avec le monde des collectivités, pour que dans un clivage judicieux, ceux des élus qui ont préférence pour le territoire puissent choisir ce côté de leur existentialité. Ce côté plutôt que celui du parti.* »

« Les élites de Locarn avaient besoin de trouver des leaders politiques proches du peuple, pour porter une politique au service des élites, estime sous couvert d'anonymat un élu régional. Troadec a un profil parfait : il est populaire, touche les milieux de la culture, de l'entreprise, de l'agriculture, du régionalisme. Et en plus il veut exister à tout prix en politique... Chacun avait intérêt à s'instrumentaliser. » À Locarn, Jean-Pierre Le Mat assure pourtant n'avoir que très rarement vu Troadec : « Je pense qu'il nous évite parce que c'est un truc de patrons et qu'il est de gauche. »

Troadec, qui se dit « *vent debout contre l'ultra-libéralisme* », assume toutefois de s'y rendre désormais. « J'y vais en tant que président de la communauté de

communes du Poher, dit-il, parce que nous sommes adhérents, comme la plupart des collectivités. C'est comme quand Hollande rencontre Bolloré. » Selon le maire de Carhaix, ses fonctions l'obligent à côtoyer parfois des personnes avec lesquelles nous n'avons pas d'atomes crochus, mais à partir du moment où il y a du respect, je ne vois pas pourquoi l'on ne travaillerait pas ensemble ». Troadec ponctue : « Glon a créé des emplois pour la Bretagne. Pourquoi devrais-je en faire un ennemi ? » Avant de glisser, d'un clin d'œil : « Je vais à Locarn aussi souvent que Jean-Yves Le Drian. »



Institut de Locarn © www.institut-locarn.fr

Troadec-Le Drian : amitiés particulières

Avec l'ancien président du conseil régional de Bretagne, devenu ministre de la défense, Troadec entretient des rapports privilégiés. « Même depuis qu'il a accédé au pouvoir, on continue de s'envoyer des SMS et de rigoler », confie-t-il. C'est sans nul doute le seul socialiste, avec Ségolène Royal, pour lequel le maire de Carhaix a « de l'estime », lui qui méprise tous les autres ministres bretons, « préférant discuter avec un Krivine plutôt qu'avec un Hamon ou une Lebranchu qui incarnent le vide ». De Le Drian, Troadec dit qu'il est « un grand homme. Dix fois au-dessus de moi, je suis obligé de me mettre sur la pointe des pieds ». Lyrique, il cite

Montaigne pour décrire leur relation : « C'est parce que c'était lui, parce que c'était moi. »



Christian Troadec et Jean-Yves Le Drian © dr

Les deux hommes se sont vus la semaine dernière, vendredi 6 décembre, en toute discrétion au ministère de la défense à Paris pour discuter... des Bonnets rouges, pile à l'heure où la France s'en allait en guerre en Centrafrique. Les ténors socialistes locaux (qui se regroupent dans le club BREIS) ne l'ont su que quelques jours plus tard par la presse. « C'est Le Drian qui m'a appelé le lundi pour me dire que ce serait bien qu'on se voie, explique Troadec. Il voulait entendre un autre son de cloche sur les Bonnets rouges que celui véhiculé à l'intérieur du gouvernement et par une certaine presse nous accusant d'être des poujadistes extrémistes. Il était satisfait d'entendre la vérité. »

« Ils se retrouvent tous les deux dans un profond régionalisme, estime un élu local socialiste. Ils partagent aussi ce même profil de l'intérêt supérieur de la Bretagne et de la politique vue comme du lobbying. Avec l'idée que les intérêts de classes s'effacent derrière l'identité bretonne, qui crée du partage et dépasse les confrontations. Tout ce qui est bon pour la Bretagne est bon pour les Bretons, point. La question sociale devient niée, et la question culturelle devient une question morale, afin de créer de l'œcuménisme. » Le Drian est lui aussi un promoteur de l'institut de Locarn, et plus précisément de la coopérative patronale « Produit en Bretagne », qui s'y est développée. « On a de très bonnes relations avec les entrepreneurs, et une convergence sur la République des territoires, qui se régionaliserait sur

l'économie et l'innovation », explique un proche du ministre. Plusieurs circuits de formation professionnelle de Locarn sont ainsi labellisés par la région. Une proximité, au nom de l'alliance entre les entrepreneurs et le socialisme breton, véritable ligne politique de Le Drian, qui parfois déroute. « Avec cette doctrine, l'ouvrier de l'agroalimentaire devient d'abord un défenseur du poulet breton », ironise ainsi un cadre socialiste.

Jean-Jacques Urvoas comprend et justifie l'idée d'un tel « socialisme breton » spécifique. « Historiquement, nous avons su acculturer les idées socialistes, explique le député. Nous sommes des Girondins. Ici, ce n'est pas l'héritage SFIO, mais plutôt les réseaux catholiques, la CFDT, le PSU ou le MRP. Jean-Yves Le Drian est le produit de cette histoire. » Et de rappeler aussi les grandes figures locales du PS, Louis Le Pensec ou Charles Josselin, « qui ont témoigné aux procès des militants indépendantistes, ou qui ont défendu les premières lois sur les langues régionales. Il n'y a pas un congrès du PS où les élus bretons ne font pas de contribution sur la décentralisation... » La légende veut même que Le Drian se soit arrangé pour que la proposition d'une charte des langues régionales soit la promesse n°56 du programme présidentiel de Hollande : 56, comme le Morbihan...



Rassemblement des Bonnets rouges à Carhaix, le 30 novembre 2013 © Rachida El Azzouzi

Jusqu'ici, l'alliance entre Le Drian et Troadec a été fructueuse. Le président de la région Bretagne « a joué son rôle de parrain », dit un conseiller régional. « C'est son pygmalion, il l'a beaucoup aidé à exister », observe le journaliste René Pérez. D'abord dans sa majorité au conseil régional (entre 2004 et 2010), il

mène une liste régionaliste avec le parti breton en 2010, dont plusieurs socialistes confient qu'elle avait été déposée « d'un commun accord avec Le Drian, afin de fixer le vote régionaliste à gauche ». Il annonce alors très tôt sa volonté de fusionner sa liste à celle de Jean-Yves Le Drian au second tour. Mais il ne recueille finalement que 4,3% des voix, loin des 10% espérés, et ne peut pas se maintenir. Quelques semaines plus tard, en juin 2010, le conseil régional rachètera le château de Kerampuilh à la mairie de Carhaix, pour 1,5 million d'euros. « Ça a été une décision d'imperator de Le Drian, explique un élu de sa majorité. Tout le monde était contre. » Avec cet argent, Troadec remboursera une partie de la dette de la commune.

« Plus il s'éloigne de Carhaix, plus Troadec aime les socialistes », s'amuse Jean-Jacques Urvoas, qui résume la relation Le Drian-Troadec comme « une communauté réduite aux intérêts réciproques ». Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral du Finistère, soupire pourtant en évoquant le maire de Carhaix : « Les relations n'ont jamais été simples : il ne s'agit pas d'opposition de valeurs, mais d'une volonté de domination de sa part. Il ne sait imposer ses vues que par la force. Mais au final, il n'est ni de gauche ni de droite, il est pour lui-même. » D'autres socialistes locaux confient que Le Drian utilise Troadec pour gagner de l'influence dans un département et une fédération, le Finistère, où élus et militants socialistes sont plus à gauche que la synthèse « sociale-démocrate-chrétienne » à tendance régionaliste, que le président du conseil régional a diffusée sur le reste du territoire breton. « Il n'a jamais réussi à nous

soumettre, du coup, il se sert de l'histrion Troadec pour nous diviser », explique un cadre socialiste finistérien.



Journal de campagne de Christian Troadec, aux législatives de 2012 © S.A

Au fil des ans, Troadec va soutenir Ségolène Royal quand la "fédé" se met en retrait. Puis va mettre en scène son soutien à François Hollande lors des Vieilles Charrues, en 2011, alors que la majorité des socialistes locaux se range derrière Aubry. Encore un bon coup de Le Drian, même si Troadec garde un très mauvais souvenir de la venue du futur président : « *Quand il est venu, il n'a pas parlé. Il était déjà dans l'esquive. Même au dîner. Pas un mot sur la régionalisation, alors que je m'étais plié en quatre pour lui servir la soupe.* » Le maire de Carhaix (devenu depuis conseiller général, où il siège avec le groupe PS) n'hésitera toutefois pas à s'afficher au côté du nouveau président, sur ses affiches électorales, lors de la législative de 2012. Une candidature face à son meilleur ennemi socialiste, Richard Ferrand, qui l'emportera finalement. Cette fois-ci, Le Drian n'a pas soutenu Troadec jusqu'au bout, se rangeant derrière le candidat officiel du PS...

Pour l'heure, le ministre de la défense s'est bien gardé de critiquer le mouvement des Bonnets rouges. « *Le Drian, c'est un joueur très malin, dit Troadec. Il laisse le mouvement se dérouler, ne le condamne pas. Il ne peut pas le dynamiter, car nos revendications l'intéressent, et il sait*

que cela peut lui profiter politiquement. » Un proche de Le Drian confirme une « *estime réciproque profonde* » entre les deux hommes : « *Troadec est un acteur politique à prendre au sérieux et un militant sincère et dynamique de la Bretagne.* » Mais ce proche du ministre prévient toutefois : « *On peut avoir parfois raison contre tout le monde. Mais on peut aussi parfois avoir tort. À force, il risque de se retrouver seul.* » Surtout, il ne digère pas son alliance avec Thierry Merret, le bouillonnant président de la FDSEA du Finistère, « *un véritable casseur* », et regrette « *une tendance au populisme qui ne lui servira que sur le court terme* ».



T. Merret, patron de la FDSEA, J. Hourmant, ancien résistant et président du Cid-Unati, avec C. Troadec. Derrière, J.-P. Le Mat © Rachida El Azzouzi

Car quand le modèle agricole breton vacille, la sainte alliance de ce socialisme régionaliste se fissure. Les Bonnets rouges viennent contester le pouvoir, et l'appel à l'insurrection n'est pas loin. Lors du rassemblement de Quimper, c'est Jean Hourmant qui est venu conclure de quelques mots la série de prises de parole. Ancien résistant, ancien maire et conseiller général de Plonévez-du-Faou, il a été président du mouvement post-poujadiste Cid-Unati, et l'infatigable président du Comité d'action pour la mise à deux fois deux voies de la RN 164. À la tribune, ce 2 novembre, il fait rire l'assistance, du haut de ses 87 ans combattants : « *J'ai été condamné dans tous les départements, et je n'ai pas fait un jour de prison, parce qu'ils ne m'ont jamais trouvé !* »

Cette défiance du pouvoir central menace indirectement Jean-Yves Le Drian. « *90% des Bonnets rouges, on travaille avec eux. Ça s'est envenimé avec les 10% restants* », dit-on dans l'entourage du ministre, qui ne goûte guère les « *excès* » d'Alain Glon : « *Il dessert l'institution Locarn.* » Dans l'entourage de Le Drian, on assure que

le point de vue indépendantiste est « *très minoritaire* » à Locarn, et on ne cache pas son envie de voir Glon prendre enfin sa retraite. On préfère aussi mettre en avant la « *culture bretonne foncièrement ouverte et tolérante, profondément modérée* », qu'incarnerait l'entrepreneuriat de Locarn, plutôt que « *ses vieux démons et ses heures sombres, ses extrémistes et ses radicaux* ».

Beaucoup dans le personnel politique breton s'interrogent désormais : est-ce que « *la créature de Le Drian* » va se retourner contre lui? « *Le Drian a toujours vu Troadec comme un coq sur un tas de fumier, dont il suffit d'aider l'ancrage local pour le contenir, estime un bon connaisseur de la situation politique locale. Mais c'est une grosse erreur, car Troadec crève d'envie d'un destin national.* » « *Face à lui, il faut une réponse forte et arrêter de tergiverser, se désole un cadre socialiste. Avec le mouvement des Bonnets rouges, Le Drian a conseillé de gagner du temps. Cette mollesse lui a laissé de l'espace pour construire la contestation et la faire durer...* Un autre socialiste local s'inquiète : « *Troadec est en train d'échapper à Le Drian, et sa reprise en main va être très difficile. Mais il fera tout pour ne pas le perdre comme allié, quitte à verser encore plus dans le régionalisme.* » Un élu proche du ministre se contente de prévenir : « *Le prince de Bretagne veut sans doute devenir roi, mais le patron reste Jean-Yves.* »

Le régionalisme au cœur

Christian Troadec manie la confusion idéologique avec talent. Son parcours politique depuis dix ans le voit ainsi fluctuer au gré des étiquettes et des soutiens, en leader sans parti. Et si ce régionalisme, qui l'anime jusqu'ici en plus de son penchant à gauche, était son réel socle idéologique ?

Dès son premier mandat, il a à ses côtés plusieurs élus de l'Union démocratique bretonne (UDB, centre-gauche), dont un deuxième adjoint « *à l'identité bretonne et aux relations internationales* ». Il consolidera aussi l'école Diwan, largement financée par les bénéficiaires des Vieilles Charrues, et fera

de sa ville de Carhaix l'une des villes en pointe dans la reconnaissance de la langue bretonne. Il encourt même actuellement six mois de prison pour avoir institué un livret de famille bilingue français-breton (une procédure judiciaire est en cours).

Sur le sujet, Troadec est intarissable, tout en se faisant avant tout pragmatique. « *Je ne crois pas à la notion d'indépendance, dit-il, mais je respecte ceux qui la prônent, comme les autonomistes. Chacun son curseur.* » Selon lui, la solution d'avenir se trouve en Espagne : « *Leur système, avec des régions autonomes, est très bien bâti. C'est sain. Je crois en la capacité décisionnaire des habitants d'une région au plus près de leurs besoins. En France, on n'est jamais dans la discussion, tout est imposé. La politique est chiant. Il y a des préfets, des étages, trop de verticalité, c'est lourd. Il faut libérer les énergies.* »



Affiche électorale des régionales de 2010

En 2010, il monte son mouvement « Nous te ferons Bretagne », inspiré d'une **chanson du poète Xavier Grall**, dont un vers dit : « *On ne peut pas toujours prendre le train des autres.* » Lui choisit de faire désormais la locomotive du Parti breton, classé régionaliste de centre-droit, au grand dam de l'UDB. « *Il avait tellement envie de partir seul et d'être en première ligne* », y regrette-t-on encore aujourd'hui. Cette fois-ci, Troadec se prononce pour la disparition des départements et veut « *une région*

forte, dotée de nouvelles compétences, pour dialoguer avec d'autres pays, comme l'Écosse ou la Catalogne. »

C'est cet attachement régionaliste qui explique aussi sa sympathie pour la cause palestinienne, fréquente en Bretagne. « *Les Bretons contre Paris, c'est comme les Palestiniens contre Israël, sans les check-points, s'enflamme-t-il. On ne peut pas comparer les degrés de souffrance, certes, mais, nous aussi, nos droits ne sont pas respectés.* » À Carhaix, le drapeau palestinien flotte à l'entrée de la ville, au milieu des drapeaux breton, français, européen ou basque. L'ambassadrice de l'Autorité palestinienne en France, Leïla Shahid, a été reçue au début des années 2000 par Troadec. « *Dès le début de son mandat, Christian a jumelé la ville avec le camp de réfugiés palestiniens El Arroub, près de Bethléem, explique l'ancien maire de Carhaix, Jean-Pierre Jeudy, qui se consacre désormais à l'association France-Palestine. Au printemps, on a fait venir une jeune Palestinienne. Il lui a obtenu un stage à l'office de tourisme et une subvention de la ville pour l'héberger.* »

Pour Jeudy, ancien allié puis opposant, « *Troadec est profondément régionaliste et au nom de ce régionalisme, il est prêt à s'associer avec des gens très loin des valeurs défendues par la gauche. Mais il est de gauche dans ses actes politiques.* ». Pour Marc Coatanéa, le premier secrétaire du PS finistérien, Troadec « *sent ce qu'il se passe et l'accompagne avec grand talent. Ce coup-ci, il a senti le rejet de l'État, et le calque sur le sentiment régionaliste, avec un maximum de démagogie.* ». « *Ce n'est pas parce qu'il est sans parti qu'il est une girouette* », corrige Charlie Grall. Figure du nationalisme breton, ce journaliste a été condamné à quinze ans de prison avant d'être gracié par Mitterrand, et apparaît pour beaucoup comme le mentor de Troadec, ce que les deux réfutent, préférant parler de vieille amitié (ils

ont créé ensemble l'hebdomadaire *Le Poher hebdo* et désirent désormais fonder ensemble un... « *Mediapart breton* »).



Charlie Grall, figure du nationalisme breton © Rachida El Azzouzi

À ceux qui redoutent de le voir transformer Carhaix en « *Corte breton* » (en référence à la capitale de l'indépendantisme corse), Troadec se veut rassurant: « *Notre terrorisme régional a échoué. Charlie l'a tenté. Cela aurait pu fonctionner, mais le mouvement n'était pas assez structuré. Il y avait aussi un État qui ne faisait pas rire en face. C'était la France de De Gaulle, Pompidou. Aujourd'hui, c'est autre chose.* » Mais l'analogie corse semble lui aller : « *On fait ce qu'on veut, ici à Carhaix. On n'a pas de RG aux basques.* »

« *C'est le PS qui vient chercher Christian, comme en cette fin d'année pour les municipales, explique Grall. C'est bien que son bilan est bon et qu'il est fréquentable. S'il voulait être tranquille, il aurait été militant PS, pas régionaliste, où tu n'as que des coups à prendre.* » Il voit dans Troadec un homme « *sincère et courageux* », utile à la cause bretonne : « *Ses enfants sont tous diwan. Si tu n'as pas la foi, tu n'envoies pas tes enfants là-dedans. Le premier chèque des Vieilles Charrues, en 1998, de 1,2 million de francs, a été dans les caisses de l'école Diwan, alors en redressement judiciaire et ses enfants, à l'époque, n'étaient pas nés.* » « *C'est quelqu'un qui se bat pour le pays, plaide aussi Jean-Luc Martin, le président des Vieilles Charrues. Il tire la couverture à lui mais on la lui laisse prendre. Qui oserait faire ce qu'il fait, se faire taper sur la tête? C'est très facile de critiquer depuis des bureaux...* »

Et maintenant ?

Avec sa nouvelle aura médiatique, jusqu'où peut désormais aller Troadec ? « On a envie de discuter avec lui de la suite, dit Paul Molac, député EELV apparenté UDB. Nous avons un fond identitaire commun, nous convergeons sur la nécessité d'une décentralisation différenciée et il représente une bretonnité (sic) ouverte sur le monde. » Mais sur le fond, c'est encore la grande inconnue. « Son projet doit déboucher sur un projet de développement social », espère Molac, « pas sur de la déréglementation sociale et environnementale. »

Autre inquiétude chez son collègue conseiller régional UDB, Christian Guyonvarch', « la mise en cause de la légitimité des organisations syndicales, socio-économiques et politiques ». Sur le fond, il aimerait aussi entendre Troadec se positionner sur « l'avenir du poulet breton : le bas de gamme pour le grand export, ou un poulet de qualité pour l'export vers des classes moyennes émergentes ? Nous, nous sommes d'accord pour produire du cidre pour la Chine, mais pas pour élever des cochons alimentés au soja détruisant des forêts brésiliennes... »



Manifestation des Bonnets rouges à Quimper, le 2 novembre 2013 © S.A

Assuré d'être réélu en mars à la mairie de Carhaix, Troadec parle déjà des européennes de mai, sans trop encore évoquer les régionales de 2015. Comme s'il voyait plus loin encore. « La présidentielle, ça me tente. Je suis sérieux... », dit-il. Il s'emballe : « C'est stupide que les régionalistes ne soient pas candidats. Il y a suffisamment de maires, d'élus, de conseils régionaux, généraux, sensibles à notre cause pour trouver

vingt-cinq cents parrainages dans cinquante départements différents. On aura les Basquais, les Corses, les Auvergnats, les Alsaciens derrière nous car on défend une identité rurale, les services publics. »

En plébéien, Troadec voit les élections comme des opportunités tribunitiennes : « La présidentielle, c'est un moment important pour parler de nos idées. D'autant plus que la campagne officielle accorde un accès important aux médias et une aide financière. Quand on voit que Poutou, au début de sa campagne, était à 0,1% et qu'il a fini à 2%, que ça lui a ouvert toutes les lucarnes de la télé. Il faut qu'on cesse de passer par les autres pour transmettre nos revendications. »



Rassemblement des Bonnets rouges à Carhaix, le 30 novembre 2013 © Rachida El Azzouzi

Pour l'heure, la seule revendication commune à la « galaxie bretonnante » influente (régionalistes, autonomistes et indépendantistes) des Bonnets rouges demeure l'évolution institutionnelle permettant de davantage « décider au pays ». Une « dévolution » comme disent certains, en référence au processus autonomiste écossais. Ce vendredi 13 décembre, Jean-Marc Ayrault a dévoilé son pacte d'avenir (*lire ici*), accompagné de premières promesses, à titre expérimental, allant en ce sens, en expliquant que « la France n'a rien à craindre des identités régionales ».

Des premières mesures, pourtant plutôt modestes, qui ont provoqué le courroux de Jean-Luc Mélenchon. « Jean-Marc Ayrault vient d'offrir à la minorité autonomiste de Bretagne des droits qui rompent l'égalité de tous les Français, s'insurge le héraut du Front de gauche. L'expérimentation des compétences à la carte et la mise en œuvre des articles anticonstitutionnels de la Charte européenne des langues

régionales et minoritaires font franchir un palier sans précédent dans l'Hexagone. » Troadec non plus n'est pas satisfait des annonces du premier ministre. Il parle aussi fort que Mélenchon, et tonne contre le plan de Matignon, un « écran de fumée », « une escroquerie intellectuelle ». « On est face à un État centralisateur, le dernier en Europe, ajoute-t-il. Il est temps de casser le carcan jacobin. Nous demandons un statut particulier pour la Bretagne. On appelle ça comme on veut : relocalisation des décisions, régionalisation, autonomie ou dévolution. »



Les salariés licenciés de l'agroalimentaire dans les rues de Carhaix, le 30 novembre © Rachida El Azzouzi

Le conseiller régional UDB, Christian Guyonvarch', dont le parti participe aux manifestations mais pas au collectif des Bonnets rouges, ne cache pas son « admiration » devant « le culot incroyable de Troadec, qui irrite parfois, mais dont on se sent bien incapable ». S'il dit son accord avec « le renforcement politique et la réunification de la Bretagne, la reconnaissance de la langue et l'enseignement de l'histoire bretonne à l'école », il se dit aussi sceptique devant le « rapport compliqué à la collégialité » de Troadec. « Il dit et il fait ce qu'il veut, quand il veut, comme il veut, et sans jamais rendre de compte à personne. On ne peut pas se marier avec Troadec, ou alors il faut prévoir à l'avance la date du divorce. » « Il sait jouer sur le collectif, et plutôt bien, nuance le journaliste René Pérez, mais il finit toujours par personnaliser. Et ce sont souvent ses décisions solitaires qui lui nuisent. »

Pour l'heure, Troadec entend continuer à tracer sa route et s'occupe de ses comités des Bonnets rouges, une référence historique à la révolte bretonne de 1675, qu'il mobilise depuis plusieurs années lors de ses discours de maire aux cérémonies carhaisiennes du 14-Juillet (en 2005, il

dit son souhait d'en être un «*hardi héritier*»). Désormais, la trentaine de comités préparent ses cahiers de doléances avant la tenue d'«*États généraux*», le 8 mars prochain, (*lire son interview dans le Figaro sur le sujet*). Il est désormais attendu au tournant politique par ceux qui suivent la mobilisation, qui approuvent la revendication régionaliste mais voudraient aussi connaître plus clairement de quel côté penche l'orientation politique des Bonnets rouges.

«*Troadec a un fusil dans le dos, la question régionaliste l'a fait monter, mais la question sociale le met au pied du mur*», dit le conseiller régional écolo René Louail, proche de la confédération paysanne : «*Que va-t-il faire désormais des Bonnets rouges? Quel va être son programme social, environnemental et agricole? Ça ne peut pas être le même cercle qui a accompagné son ascension, qui pourra mettre en œuvre un programme de lutte contre les exclusions sociales et de valeur ajoutée dans l'agriculture.* » «*Il se voit en réincarnation de Le Balp (l'un des meneurs de la révolte de 1675-ndlr), juge René Pérez. Au point d'en devenir médiéval, s'imaginant sur son cheval avec sa cuirasse, sans avoir forcément conscience des dégâts qu'il peut provoquer.*» Tant que sa cause et son destin progressent...

Boîte noire

Cette enquête en deux volets, consacrée à la pratique du pouvoir municipal (*lire ici*) et à la ligne politique du maire de Carhaix, Christian Troadec, a été réalisée ces trois dernières semaines. Nous nous sommes rendus chacun à Carhaix, quelques jours avant le grand rassemblement du 30 novembre des Bonnets rouges. Nous nous sommes entretenus avec plus d'une quarantaine de personnes sur le terrain ou par téléphone. Nous avons aussi compulsé dix ans d'archives de presse locale, du *Télégramme*, de *Ouest-France* et du *Poher hebdo*.

Un maire en Essonne barricade les Roms pour mieux les faire fuir

PAR CARINE FOUTEAU
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013



Pour faire fuir les Roms sans avoir à recourir à une expulsion en bonne et due forme, le maire UMP de Vigneux-sur-Seine a trouvé une nouvelle méthode : disposer des containers à l'entrée du terrain. Les familles sont parties d'elles-mêmes.

Le maire UMP de Vigneux-sur-Seine en Essonne a fait fuir une soixantaine de Roms de sa commune sans recourir à une expulsion en bonne et due forme. Comment s'y est-il pris ? Il les a barricadés ou plutôt parqués. En fait, le mot précis pour décrire ce qu'il a fait n'existe pas dans le dictionnaire. Des containers métalliques d'environ trois mètres de haut ont été disposés à l'entrée du terrain, occupé sans autorisation, de manière à empêcher le passage.



Devant l'usine désaffectée le 10 décembre.

Le lieu, une usine désaffectée, étant ceint de part et d'autre d'un mur de pierre, les allées et venues sont devenues impossibles, sauf à se faufiler. Terrorisées à l'idée de se retrouver bloquées, les familles venues de Roumanie installées pour l'hiver à l'abri des murs de ce site

industriel sont parties d'elles-mêmes. On pourrait parler, en quelque sorte, d'auto-expulsion. Le maire de Vigneux-sur-Seine n'est pas un inconnu, notamment des lecteurs de Mediapart. Lors de sa mandature, Serge Poinot a mis en place un système visant à empêcher les gens du voyage d'acquiescer des biens immobiliers, sollicitant pour cela des notaires et des policiers municipaux (*lire l'enquête de notre confrère Karl Laske*).

Le 4 décembre, donc, les Roms ont quitté leur refuge. Le jour même, dans sa «*lettre du maire*», diffusée à ses administrés, Serge Poinot, revendiquant le soutien du député Nicolas Dupont-Aignan, s'auto-congratule. «*Démantèlement du campement illicite des "Roms" : notre détermination les a fait partir !* » titre-t-il, avant de poursuivre : «*Le 17 novembre dernier, je vous ai écrit pour vous faire part de mon exaspération de voir, une nouvelle fois, notre commune être la cible et la victime d'une implantation illicite d'un campement de populations "Roms" (...). Aujourd'hui (en gras), je suis heureux de vous annoncer que notre détermination et notre fermeté ont payé. Comme je m'y étais engagé auprès de vous, j'ai obtenu le démantèlement sans conditions de ce campement (...). Vous le savez, j'avais exigé du propriétaire une action prompte et résolue, multiplié les interventions auprès de la préfecture et des autorités judiciaires et surtout, sécurisé, avec des moyens réellement dissuasifs, les principaux points d'entrée du terrain pour prévenir toute arrivée massive. Je l'ai dit, je le rappelle et je l'assume : notre ville n'a pas vocation*

à accueillir toute la misère du monde, à devenir une zone d'accueil permanente et un dépotoir. »



Le maire écrit à ses administrés.

Un « *dépotoir* », donc, contre lequel le maire a déployé des « *moyens réellement dissuasifs* ». Effectivement, cette technique, du jamais vu, a fonctionné.

Ce matin de décembre, le givre a recouvert la région parisienne. Cela fait six jours que les résidents précaires ont déserté. Ne restent que des traces de leur présence fugitive, des matelas, des couvertures, des réchauds, des baguettes de pain, des sachets de thé, des peluches. Les murs eux, sont toujours là, ces murs qui auraient pu retenir la chaleur quand les températures commencent à baisser.

Dès qu'il les a vus arriver, le 11 novembre, dans cette ancienne entreprise de retraitement de vieux papiers, située à quelques centaines de mètres de la gare SNCF, le maire n'a pas tardé à réagir. Campagne pour les élections municipales oblige, il a aussitôt informé les 27 000 habitants des dispositions qu'il avait prises. Le terrain étant privé, il indique, dans un premier courrier en date du 17 novembre, avoir « *exigé* » du propriétaire qu'il agisse « *immédiatement* » pour déposer plainte. Mais cela ne l'a pas empêché, pour aller plus vite et court-circuiter la procédure judiciaire, de prendre un arrêté municipal de « *péril imminent* », relevant de ses pouvoirs de police, lui assurant une mise à exécution rapide sans intervention d'un juge. Il vient en personne l'apposer sur les murs. La menace a suffi. Les forces de l'ordre

ont à peine été sollicitées. Les « *moyens réellement dissuasifs* » ont produit d'eux-mêmes leurs effets.



Le site vu depuis les containers.

Le maire s'arroge la responsabilité de la « *sécurisation* » des « *points d'entrée* », mais la responsabilité est partagée. Comme l'indiquent les inscriptions peintes sur les parois, les containers appartiennent à l'entreprise TER, dont le patron, Marcel Solarz, est le propriétaire des lieux. Quand le site a été barricadé, des camionnettes étaient garées à l'intérieur. Les occupants étant ferrailleurs, ils ont voulu sortir leurs véhicules, dont ils ont besoin pour récupérer les métaux. Tant bien que mal, ils sont parvenus à se dégager un passage. Le lendemain, la mairie a remis en place son équipement « *dissuasif* ». Elle l'a même solidifié en remplissant les bennes de sable et en les immobilisant définitivement à l'aide de cylindres et de blocs de béton. Quelques heures plus tard, une camionnette appartenant aux Roms, stationnée à proximité, a pris feu. L'insistance municipale a eu raison des Roms. « *Je ne tolérerai pas une implantation "hivernale" de ces populations et j'utiliserai tous les moyens possibles mis à ma disposition de maire pour les faire partir. Il y en a assez de plier devant celles et ceux qui ne respectent pas la loi républicaine, se moquent de nos forces de police et s'amusent de nos faiblesses bien-pensantes* », avait prévenu Serge Poinot.

Dans ses deux missives, le maire insiste sur un autre élément : le campement semble à ses yeux faire tache dans ce « *tout nouveau quartier* » voué à se développer. Il ne le précise pas, mais une opération de vente en cours retient son attention : un promoteur immobilier, Antonio de Souza, à la tête

de France-Pierre, avec lequel il entretient des relations privilégiées, est en train de racheter le terrain pour y construire plusieurs centaines de logements (à lire les enquêtes de Mediapart [ici](#) et [là](#)).



Les containers depuis l'intérieur du terrain.

Le maire n'en est pas à son coup d'essai en matière de « *chasse aux Roms* », selon l'expression de l'un de ses opposants, Patrice Finel, élu au conseil municipal et candidat du Front de gauche en 2014. Ce dernier se souvient d'un précédent débat, qui avait abouti au **vote d'une motion**, au cours duquel les « *squatteurs* » désignés comme Roms d'un autre terrain, entretemps délogés, avaient été accusés de « *faire griller les cygnes et les poissons* » des plans d'eau à proximité pour se nourrir. Plus encore que de véhiculer des préjugés, il reproche à l'équipe actuelle de refuser l'inscription à l'école des enfants de ces campements, ce qui est contraire à la loi.

« *En période électorale, affirme l'écu de gauche, ce n'est pas évident de parler de cette question. Dans certains quartiers, les habitants sont à cran, ils en ont marre de voir les poubelles renversées et de trouver des gens dans leur jardin. Même si ça n'arrive qu'une fois, les rumeurs circulent. Le FN risque de faire un bon score si on laisse faire.* » Lui qui a aménagé une roulotte pour son porte-à-porte a rodé son argumentaire : « *Aux gens qui m'interrogent, je dis que c'est à l'État et à l'Europe de prendre leurs responsabilités. Nous, maires, nous ne pouvons pas nous retrouver seuls face à toutes ces difficultés.* » « *Concernant les Roms de l'usine, poursuit-il, il n'y avait pas de péril imminent, c'est faux. Les lieux étaient correctement tenus, c'était la misère, mais c'était propre. On aurait quand même pu les laisser passer l'hiver au chaud. Et après, on*

leur aurait demandé de partir quand les travaux de démolition auraient commencé. » À propos de la camionnette brûlée, il dénonce un « incendie criminel », qui s'ajoute, selon lui, au « harcèlement quotidien » des policiers municipaux pour les faire partir.

Un bénévole de l'Association de solidarité en Essonne avec les familles roumaines et roms (Asefr) confirme cette pression policière régulière. Roland Blanchetière connaît les familles depuis trois ans et demi. Maintes fois expulsées, elles ont occupé plusieurs terrains en région parisienne avant de repérer cette friche à Vigneux-sur-Seine. Le militant accuse le maire de les avoir « pris au piège ». « On ne peut pas traiter les gens comme ça. Ils sont partis d'eux-mêmes, parce qu'ils ont eu peur pour leur vie et celle de leurs enfants », lance-t-il, tout en courant d'un campement à l'autre dans le département.

Il a des nouvelles des « auto-expulsés ». Il se prépare à bientôt repartir de zéro avec eux dans une nouvelle ville.



Les lieux ont été désertés le 4 décembre.



LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Les noms des ministres de la grande coalition CDU-SPD ont été donnés dimanche. Rarement la répartition des postes et des compétences aura été autant marquée par les préoccupations stratégiques et la perspective des prochaines élections de 2017.

Berlin, de notre correspondant.

La partie de poker politique, qui se jouait depuis 94 jours dans la capitale allemande, s'est achevée samedi après-midi avec la publication du résultat du vote des 475 000 militants du SPD. Aux anges, le président des sociaux-démocrates, Sigmar Gabriel, a fait savoir que 75,96 % des votants s'étaient prononcés en faveur d'une alliance gouvernementale avec le camp conservateur, c'est-à-dire une « grande coalition ». Dimanche, les trois futurs partis gouvernementaux ont enfin communiqué l'organisation et la composition du prochain gouvernement allemand (lire sous l'onglet Prolonger). Celui-ci sera officiellement nommé après la réélection au poste de chancelière fédérale d'Angela Merkel, mardi matin. Rarement la répartition des postes et des compétences aura été autant marquée par les préoccupations stratégiques et la perspective des prochaines élections de 2017. Les relations au sein du futur gouvernement allemand risquent donc d'être beaucoup plus tendues que lors de la précédente grande coalition (2005-2009).



Sigmar Gabriel © Reuters

Le fait marquant est évidemment la victoire d'étape du SPD et de son président. Sigmar Gabriel a réussi à transformer la défaite de Peer Steinbrück, qui n'avait recueilli que 25 % des voix en septembre, en une semi-victoire. En conditionnant la participation gouvernementale du SPD au vote des

militants, le futur vice-chancelier et super-ministre de l'énergie et de l'économie a su placer Angela Merkel et le camp conservateur sous pression. Elle a dû accepter des mesures bien éloignées des orientations libérales prises ces dernières années, comme l'introduction d'un salaire minimum légal et universel ou la possibilité de partir en retraite à taux plein dès 63 ans. En outre, le SPD et ses 25 % récupère six ministères. Soit autant que la CDU et ses 41,5 %. Les trois postes restants sont occupés par des représentants de l'aile conservatrice bavaroise (CSU). Enfin, le large soutien de sa base place Sigmar Gabriel comme interlocuteur et adversaire incontesté d'Angela Merkel. Il est désormais le candidat naturel du SPD pour les prochaines élections de 2017.

La configuration du nouveau gouvernement donne des clés intéressantes sur les stratégies des partis qui le composent. Du côté des conservateurs, une nomination inattendue provoque la surprise. Ursula von der Leyen va devenir la première Allemande à diriger le ministère fédéral de la défense. Cette mère de sept enfants a déjà été ministre de la famille, puis de l'emploi. On l'attendait donc plutôt à la santé. Mais c'était sans compter les grandes ambitions de cette fidèle d'Angela Merkel. Celle que l'on surnomme déjà la « super nanny » des soldats devient désormais la dauphine incontestée de la chancelière. Pour le reste, les conservateurs prennent peu de risques. Ils conservent des postes « classiques », comme l'intérieur et les transports, ou qui garantissent une fonction de contrôle, comme le ministère des finances, qui continuera à être occupé par Wolfgang Schäuble.

Avec le maintien du grand argentier allemand et la nomination du social-démocrate Frank-Walter Steinmeier aux affaires étrangères, ceux qui avaient espéré une réorientation européenne de l'Allemagne seront déçus. On connaît déjà M. Schäuble, en « père la rigueur » de l'Europe. Quant à M. Steinmeier, ancien chef de cabinet de Gerhard Schröder et ex-ministre des affaires étrangères du

premier gouvernement de grande coalition (2005-2009), il est tout autant l'instigateur de la « normalisation » diplomatique que poursuit l'Allemagne depuis 1998, que l'un des maîtres d'œuvre des réformes de l'Agenda 2010. Ce qui ne promet pas vraiment « un grand virage à gauche ». En échange, on retiendra que la nomination de ces deux poids lourds politiques, tous deux européens convaincus, montre que Berlin n'a aucunement l'intention de faire moins d'Europe.

Pour le reste, la nouveauté vient surtout du côté des sociaux-démocrates, qui sont confrontés à deux grands paris. Andréa Nahles, originaire de l'aile gauche du SPD, secrétaire générale du parti depuis 2009 et future ministre de l'emploi, doit réaliser la promesse centrale du SPD. C'est-à-dire l'introduction d'un salaire minimum légal à partir du 1^{er} janvier 2015 pour lutter contre les bas salaires et le dumping social. Mais d'aucuns craignent que l'instauration d'une période transitoire de deux ans et la mise en place de possibles exceptions ne donnent l'occasion aux conservateurs de couler le projet. D'où le rappel des syndicats : « *Le processus législatif est désormais essentiel. Nous l'accompagnerons de manière autant constructive que critique* », a souligné hier le président de la Confédération des syndicats allemands, Michael Sommer.

L'autre pari du SPD est celui de la transition énergétique. En récupérant le ministère de l'énergie et de l'économie, mais aussi celui de l'environnement, les sociaux-démocrates vont entièrement gérer la sortie du nucléaire. C'est un chantier gigantesque et complexe où il y a beaucoup à gagner, mais aussi à perdre. Bien sûr, si le SPD réussit à remettre la transition énergétique sur les rails, le prestige obtenu sera grand. Les sociaux-démocrates pourront même se poser en alternative au parti écologiste, au cas où celui-ci montrerait des vellétés de construire une alliance avec les conservateurs. La partie n'est donc pas gagnée pour M. Gabriel. Ce, d'autant plus que si ses militants sont derrière lui, c'est bien parce qu'il leur a promis plus

de démocratie interne, de vraies mesures sociales ainsi que des négociations en vue de former une éventuelle union de la gauche.

Au Chili, Michelle Bachelet n'a que quelques mois pour convaincre

PAR LAMIA OUALALOU
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Avec un programme reposant sur une revalorisation de l'éducation publique, une refonte de la fiscalité et une nouvelle Constitution, Michelle Bachelet, réélue dimanche, n'a pas enchanté les foules, dans un pays encore marqué par les contestations sociales de ces dernières années.

De notre correspondante régionale à Rio de Janeiro.

Son visage et son nom ont fait le tour du monde il y a trois ans, quand, le verbe tranchant et la beauté lumineuse, elle prenait la tête des mouvements étudiants qui ont secoué le Chili peu après l'arrivée au pouvoir du président conservateur Sebastian Pinera. À 25 ans, Camilla Vallejo, diplômée en géographie et militante du parti communiste, a été élue députée avec 43 % des voix dans la circonscription populaire de Florida, dans la banlieue de Santiago où elle est née. Avec elle, trois autres figures de la plus importante révolte depuis le rétablissement de la démocratie au Chili, en 1990, ont accédé à la chambre basse du congrès : la communiste Karol Cariola, 26 ans, le leader du parti indépendant Révolution démocratique, Giorgio Jackson, 26 ans aussi, et Gabriel Boric, 27 ans, sans étiquette.

Le 17 novembre dernier, Michelle Bachelet frustrait ses supporters en n'arrivant pas à s'imposer dès le premier tour de l'élection présidentielle. « *Les représentants du mécontentement social et de l'indignation ont été les véritables gagnants de l'élection* », résume l'analyste politique Cristobal Belloio, professeur à

l'université Adolfo Ibanez. En passant de la rue à l'Assemblée, les porte-parole de la jeunesse chilienne, exaspérée par un modèle politique et économique héritier de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), soulèvent une question : peut-on réformer le Chili à partir de l'intérieur du système ?

C'est le parti que semble prendre Michelle Bachelet, réélue ce dimanche 15 décembre avec 62 % des voix selon des résultats partiels. Sortie d'un premier mandat (2006-2010) auréolée d'une popularité de 83 %, elle revient au pouvoir dans un pays lassé par la médiocrité et l'esprit affairiste du milliardaire Sebastian Pinera.



Michelle Bachelet © Reuters

Avec un programme reposant sur une revalorisation de l'éducation publique, une refonte de la fiscalité et une nouvelle Constitution, Michelle Bachelet n'a pourtant pas enchanté les foules. Entre la dispersion des votes à gauche (sept des neuf candidats se présentaient sous une étiquette progressiste) et une envolée de l'abstention, elle n'a réuni que 3,1 millions de votes au premier tour, soit 25 % de l'électorat.

Compagnon de route de la première heure de la candidate – il a été ambassadeur du Chili en Colombie et à Cuba durant son mandat – Gabriel Gaspar Tapia veut croire que Michelle Bachelet ira, cette fois, au-delà des politiques sociales mises en place entre 2006 et 2010. «*Sinon, pourquoi aurait-elle abandonné la présidence d'ONU-Femmes et les cocktails de fin de journée dans le quartier de Soho, à New York ?*» s'amuse-t-il. Plus sérieusement, le socialiste estime que Michelle Bachelet, qui a sauvé les partis de gauche de la déroute en se représentant, dispose d'une grande autonomie à leur égard, et peut montrer le cap. «*L'enjeu,*

c'est désormais de parvenir à construire une grande base pour gouverner, qui inclura les mouvements sociaux», dit-il.

Car le Chili de 2014 n'est pas celui de 2006. Malgré une croissance qui reste supérieure à 4 %, une situation de plein emploi et une inflation de 2 %, «*il ne se passe pas une semaine sans que des personnes sortent dans la rue*», rappelle Gabriel Gaspar Tapia. Des étudiants qui revendiquent une éducation gratuite et de qualité, des retraités las de recevoir des pensions misérables de fonds de pensions ultra-bénéficiaires, des malades exigeant un vrai système de santé publique, des indiens mapuches protestant contre l'abandon et la violence des autorités, des régions en bute au centralisme de Santiago, des associations exigeant plus de respect de l'environnement...

«*La perception générale, c'est que le Chili est plus riche, plus développé, mais aussi qu'il est plus que jamais une société à deux vitesses, dans laquelle une poignée de privilégiés a tous les droits*», résume le diplomate.

À commencer par les politiques. Le système électoral binominal, pensé par Pinochet, permet à deux blocs de se partager le pouvoir, étouffant les nouveaux partis et permettant aux députés et sénateurs de se perpétuer au Congrès. Si ce règlement a permis le maintien de la droite, pourtant peu populaire, il n'a pas été non plus remis en question par la Concertation, le bloc de centre-gauche unissant socialistes et chrétiens démocrates.

«*Ils se sont fort bien accommodés des institutions de Pinochet, en devenant députés, membres de cabinets ministériels durant des années, ou en intégrant les principaux groupes économiques*», dénonce l'économiste Roberto Pizarro. «*On s'est contenté de quelques modifications cosmétiques de la constitution de Pinochet, les étudiants, avec leur révolte, sont les premiers à la remettre en question*», ajoute-t-il.

Établi en 1980, pendant les années noires de la dictature, le texte devait obéir à une exigence, selon son principal rédacteur Jaime Guzman, le fondateur et idéologue de l'Union démocratique indépendante – le parti de Pinochet : «*La Constitution doit être pensée de telle façon que si un jour les adversaires arrivent au pouvoir, ils soient contraints de suivre une politique peu différente de ce que nous voudrions.*» Il y est parvenu.

Changer la Constitution

La Constitution a inscrit dans le marbre, outre un système électoral conservateur, une économie de marché, dans laquelle les syndicats sont marginalisés, et les consommateurs n'ont que peu de voix au chapitre. Les rentrées fiscales ne représentent que 17,4 % du produit intérieur brut (PIB), très en dessous des pays de l'OCDE (entre 30 et 45 %), dont le Chili est membre, ce qui réduit les marges de manœuvre en termes de financement de politiques publiques et de redistribution.

Le système d'impôts obéit en outre à une logique régressive : 45,8 % est issu de la TVA, ce qui revient à taxer plus les ménages modestes que les plus riches. L'impôt sur les entreprises ne dépasse pas 20 % et son versement est souvent contourné par une disposition qui permet de garder ces fonds en caisse, en théorie pour l'investissement.

Pour financer sa réforme de l'éducation – elle a promis d'injecter 8,2 milliards de dollars supplémentaires par an, soit 3 % du PIB –, Michelle Bachelet a donc fait de la réforme fiscale une de ses priorités. Elle pourrait y parvenir, cette dernière n'exigeant qu'une simple majorité au Congrès – sa coalition, la «*nouvelle majorité*», qui unit la Concertation au parti communiste et deux autres petites formations de gauche, dispose de 68 des 120 sièges de l'Assemblée, et de 21 des

28 du Sénat. Les autres réformes exigent quatre septièmes, trois cinquièmes ou deux tiers des suffrages pour passer.



Michelle Bachelet © Reuters

Toute modification de la Constitution nécessiterait donc une négociation avec la droite, garantie de *statu quo*. Pour l'heure, c'est pourtant le chemin que semble privilégier Michelle Bachelet aux dépens d'une assemblée constituante. Tout en refusant de se prononcer sur sa stratégie, elle se borne à promettre un changement qui permettrait une « participation du peuple ». « *Il faut qu'elle lance cela tout de suite, si elle commence à réfléchir aux possibilités juridiques de changer le contrat social en conversant avec les institutions, on y sera encore dans quatre ans* », pointe Gabriel Gaspar Tapia.

Il rappelle que la mobilisation populaire a provoqué des changements constitutionnels profonds dans des situations politiques bien moins favorables. Ce fut le cas au Brésil, en 1984, quand des millions de personnes sont sorties dans la rue pour exiger que la Constitution permette l'élection du président au suffrage direct (le mouvement a repris le nom du slogan « *Direitas Ja !* »), et en Colombie, en 1990, quand des syndicats étudiants obtinrent l'organisation d'une assemblée constituante via le mouvement « *septima papeleta* ». Or les enquêtes d'opinion montrent une exigence de changement institutionnel et un rôle accru de l'État.

Selon le Centre d'enquêtes publiques (CEP), 80 % des Chiliens veulent une renationalisation totale du cuivre, principale source d'exportation du pays, la réduction des inégalités et la protection des droits des consommateurs.

« À mes yeux, ce serait inexplicable, qu'avec le recul culturel de la droite et la force des mobilisations citoyennes, Michelle Bachelet fasse le choix de légitimer des institutions qui n'ont plus aucun prestige aux yeux de la population », estime Roberto Pizarro. Il soupire : « Outre le fait que Bachelet n'a pas le charisme d'un Lula au Brésil ou d'un Rafael Correa en Équateur, elle doit faire face à des groupes économiques très puissants, qui tiennent notamment l'essentiel de la presse. »

[[lire_aussi]]

C'est d'autant plus compliqué que Michelle Bachelet fera face, dès les premiers mois, à un ralentissement de l'économie chilienne, très ouverte sur le monde. La chute du cours du cuivre, provoquée par une croissance chinoise moins dynamique, a déjà fait chuter les royalties payées par les compagnies privées à l'État de 22 % au cours des huit premiers mois de 2013. La croissance de l'investissement devrait chuter à 5,7 % selon la Banque centrale après 12,3 % en 2012, dopée, il est vrai, par les retombées du tremblement de terre de 2010. Un contexte que les grands journaux commencent déjà à rappeler, comme pour limiter l'action du gouvernement.

Les syndicats étudiants ont pourtant déjà prévenu : les attentes sont grandes, et si elle déçoit, Michelle Bachelet connaîtra un mandat marqué par de grandes convulsions. La future présidente a près de trois mois pour se préparer, son investiture n'aura lieu qu'en mars. Même s'ils ne s'attendent pas au grand soir, les mouvements sociaux sont confiants. « *Après Bachelet, le Chili connaîtra un vrai changement* », résume Roberto Pizarro.

Boite noire

Cet article, initialement publié vendredi 13 décembre, a été mis à jour lundi 16 décembre au lendemain de la réélection au second tour de Michelle Bachelet.

Ce que l'IGPN reproche aux policiers de la BAC nord

PAR LOUISE FESSARD
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Six policiers de l'ex-brigade anticriminalité de la division nord de Marseille sont convoqués les 17 et 18 décembre devant le conseil de discipline. Un an après le scandale, où sont passés les « ripoux » ? L'enquête de l'IGPN montre des pratiques condamnables, mais loin du « système organisé » décrit en octobre 2012.

Six policiers de l'ex-brigade anticriminalité de la division nord (BAC Nord), âgés de 34 à 52 ans, sont convoqués les 17 et 18 décembre 2013 devant le conseil de discipline à Marseille. Un septième le sera prochainement à Bordeaux. Il s'agit des cas les plus graves aux yeux de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), la police des polices, les autres s'étant soldés cet été par une vingtaine de sanctions allant du blâme à deux mois de suspension ferme.



Des policiers de la BAC contrôlent un suspect, à Paris, en mars 1998. © Philippe Wojazer/Reuters

Un an plus tôt, mi-décembre 2012, les sept policiers sortaient de prison, passés du statut de « super flics » à celui de « ripoux ». Sonnés après deux mois et demi de préventive et une mise en examen pour « *vol en bande organisée, extorsion en bande organisée, acquisition, détention et transport non autorisé de stupéfiants* ». À la surprise générale, les juges d'instruction les autorisaient à retrouver leur carte de police, à reprendre le travail (en dehors du département où s'étaient commis les délits) et à porter une

arme. Aujourd'hui, plusieurs risquent la révocation pour « *manquements graves* » à la probité, à l'obéissance et à l'intégrité, au grand dam des deux syndicats de gardiens de la paix qui ont boycotté la première date prévue pour ce conseil, obligeant à son report. Unité Police SGP Fo et Alliance demandent d'attendre la fin de l'information judiciaire, ouverte en février 2012, pour statuer sur le sort professionnel de leur collègues.

Les faits établis par l'enquête disciplinaire, que Mediapart a pu consulter, sont très éloignés du « *système organisé de vol, de racket et de trafic de drogue* », décrit en octobre 2012 par le procureur de la République de Marseille. Dans la foulée, dix-sept policiers avaient été mis en examen et le ministre de l'intérieur avait dissous ce service, touché par la « *gangrène* », une mesure exceptionnelle à la hauteur du scandale. « *Tout le monde s'est exprimé rapidement, de façon marquée, regrette une source proche du dossier. Le rapport de l'IGPN est beaucoup plus balancé et équilibré* ». C'est la délégation lyonnaise de l'IGPN qui a pris en charge l'enquête administrative à partir de novembre 2012, la délégation marseillaise poursuivant sur le volet judiciaire.

Sur mediapart.fr, une vidéo est disponible à cet endroit.

À l'origine, il y a un fonctionnaire, Sébastien Bennardo, **furieux d'avoir été écarté** fin 2009 de la BAC Nord où il était jugé trop « *chien fou* ». Qualifié de « *mythomane* » par l'ancien chef de la division nord, le commissaire Jaffuel, Bennardo dénonce à plusieurs reprises, à partir d'avril 2010, les errements de ses anciens collègues. D'abord auprès du cabinet d'audit et de discipline de la direction de la sécurité publique (DDSP) des Bouches-du-Rhône qui transmet un rapport au directeur départemental de la sécurité publique, Pascal Lalle (promu depuis directeur central par Manuel Valls), puis auprès de l'ex-commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS). Deux autres agents, évincés de la BAC, l'un après 5 blâmes en 9 mois, l'autre après

avoir perdu son habilitation, confient des dérives similaires auprès du commissaire Anthony de Freitas, adjoint au chef de la Sûreté départementale. Là encore, un rapport est transmis en octobre 2010 à Pascal Lalle. Sans suite.

En octobre 2011, Bennardo, qui espère toujours réintégrer la BAC, finira par trouver un interlocuteur intéressé en Alain Gardère, tout juste nommé préfet délégué à la sécurité à Marseille. Dans son livre-témoignage, le policier raconte avoir été introduit auprès du préfet sarkozyste par un autre ancien de la BAC, Gilles Tachon, un flic trop sulfureux et poussé à la retraite anticipée. Selon un brigadier-chef entendu en audition administrative, Gilles Tachon considérait Bennardo comme « *son "arme par destination" à l'encontre du directeur, Pascal Lalle* », qu'il estimait « *responsable de sa mise en retraite brutale* ».

Gardère lance l'IGPN sur les traces des « *ripoux* » de la BAC Nord en court-circuitant son supérieur Pascal Lalle avec lequel il est en froid. Comme le raconte **Le Monde**, le directeur de la délégation interrégionale de l'IGPN, Didier Cristini, a également des raisons d'en vouloir au DDSP, qui s'est plaint à Paris de la mauvaise qualité de ses enquêtes administratives. Le préfet Gardère et le commissaire Cristini voient-ils dans l'affaire des « *ripoux* » un moyen de faire tomber Pascal Lalle qui, alerté à plusieurs reprises de dérives au sein de la BAC Nord, n'a jamais saisi le procureur ? Toujours est-il que le 23 novembre 2011, alerté par Gardère, le procureur de la République de Marseille ouvre une enquête préliminaire qu'il confie à la délégation marseillaise de l'IGPN. Les sonorisations et les témoignages des trois anciens de la BAC, plantant le décor, feront le reste...

Quels sont les faits établis ? Un policier, piégé par une sonorisation, a reconnu, sans pouvoir expliquer son geste, un vol de 540 euros prélevés dans une sacoche qu'aurait abandonné un dealer poursuivi. Il s'est ensuite vanté dans la voiture du forfait, sans que ses collègues ne réagissent. Au

domicile d'un autre baqueux, ainsi qu'ils se nomment entre eux, perquisitionné le 2 octobre 2012, l'IGPN a trouvé une sacoche avec une vingtaine de barrettes de résine de cannabis. La sacoche était entreposée dans un cagibi – « *pour ne pas les monter dans l'appartement* », a précisé le jeune policier. Les sonorisations, son témoignage et celui de ses collègues racontent la même scène en date du 5 juin 2012 : un jeune homme coursé, interpellé dans une cage d'escalier, sans drogue ni argent sur lui, est donc relâché. En redescendant, le policier tombe sur la sacoche et les barrettes. Son chef de brigade l'autorise à les garder, « *pour fournir un informateur* » qui leur a déjà permis de faire de belles affaires. Dans le même registre, un baqueux tombe, lui, pour trois pochons d'herbe à 20 euros « *récupérés dans une sacoche abandonnée* ». Il assure en avoir donné deux à son informateur, qui le rencardait sur des vols avec violence, et avoir détruit le dernier.

Quoi encore ? Un policier de 52 ans, « *à l'ancienne* » selon un syndicaliste, a fourni à plusieurs reprises son voisin de HLM, fumeur de hashish, espérant lui extorquer quelques infos sur des vols et des garages fracturés dans le quartier. Dans le casier d'un autre, on retrouve deux sachets de résine (4 grammes) et des bijoux en « *métal jaune* » (dont la valeur n'a pas été estimée), « *instinctivement* » glissés dans la poche d'une veste d'hiver. Et oubliés là jusqu'à la descente de l'IGPN dans les vestiaires du commissariat de la BAC Nord le 2 octobre 2012.

En consultant les chiffres de la BAC Nord, l'IGPN s'est aperçue que sur les 22 affaires de stupéfiants réalisées entre juin et août 2012, moins de dix concernaient des petits porteurs de cannabis (moins de 20 grammes). « *À l'évidence, soit les fonctionnaires de la BAC effectuaient peu de contrôle, soit les destructions sauvages de barrettes ou leur récupération étaient la règle, et la présentation à l'OPJ (officier de police judiciaire – ndlr) l'exception* », conclut la police des polices.

Bref, des policiers obnubilés par la « chasse », qui, lorsqu'ils contrôlaient un fumeur, préféraient jeter les quelques barrettes trouvées dans une bouche d'égout ou les garder pour un indic. Et partir en quête d'un client plus prometteur plutôt que de ramener un « fumeur de chichon » au commissariat. Des flics qui récupéraient des sacoches larguées à terre par des dealers lors de course-poursuite sans faire de PV de découverte. Qui se partageaient les cigarettes de contrebande, les donnaient à des SDF ou les jetaient. « Dans certaines cités, du shit vous en avez partout, ça ne fait pas avancer l'enquête, a justifié l'un d'eux lors de son audition par l'IGPN. Et on ne va pas encombrer le quart (l'OPJ de permanence – ndlr) avec ça. Le but, c'est toujours l'efficacité et de réduire au maximum les activités administratives qui nous éloignent du terrain. Il fallait être un maximum sur le terrain pour remplir du quota. »

« Une sacoches ça suffisait »

La BAC Nord était une machine à chiffres, fournissant 4 500 des 11 500 interpellations annuelles réalisées par l'ensemble des services marseillais. Un autre policier précise, évoquant les quotas : « Le contrôle de l'activité se faisait essentiellement par le biais de la main courante, notamment celui des codes employés pour refléter l'activité. Il fallait que l'occupation de la voie publique apparaisse comme maximale, et ainsi éviter de mettre le code 441 (réduction de procédures) et le remplacer par 260 (interpellations). » Interrogé sur l'absence de main courante suite à la découverte de deux barrettes, un policier répond : « En fin de vacation cela sort de l'esprit. Dans les quartiers nord, voir deux barrettes est devenu banal. » À croire l'audition d'un de ses collègues, on retrouvait des boulettes jusque dans les véhicules de service. Pour la délégation lyonnaise de l'IGPN, l'hypothèse de simples « négligences » est cependant « mise à mal par certains éléments précédemment recueillis » et les « vols » sont un peu vite qualifiés de « récupération ». Son rapport de synthèse évoque des

pratiques « visiblement répandues, ne constituant sans doute que la partie émergée de l'iceberg ». Mais nulle preuve d'enrichissement personnel, de racket, ou encore de trafic de drogue.



La division nord dont les locaux ont été fouillés en octobre 2012 par l'IGPN. © Reuters

À première vue, les sonorisations de six véhicules de la BAC versées au dossier disciplinaire sont accablantes. Il est question de « gros bonus », de « gros coups », de « beau trafic à faire », d'« arracher » des sacoches, de shit à « écouler », de « faire des affaires comme ça en dessous », de partage « à la colline », de fermer « nos gueules », de « régaler » des collègues, de manger « à ouf » (gratuitement). Comme l'indiquait le procureur de la République en octobre 2012, tout y passe, même la « mexicaine » (perquisition illégale) évoquée par un policier après une intervention particulièrement lamentable dans une cité*.

En voiture, tournant dans les cités à la recherche du « flag » les policiers refont l'intervention, se racontent celle de la veille, narrent de vieux exploits et rêvent de « gros coups » à l'instar de ces agents chanceux qui auraient découvert « 8 000 euros sous la banquette de la voiture ». Trois kilos de résine saisis dans un local poubelle deviennent quatre ou cinq kilos dans une conversation entre collègues. « On a gonflé les quantités, c'était pour faire mousser le groupe, faire les malins alors qu'aucun d'entre nous dans la voiture ne faisait partie de l'équipage intervenu », se défendra un policier lors de son audition administrative. On évoque même le bon vieux temps de la BAC où il n'y avait rien, pas de flashball, rien du tout : tout au poing, à la trique, à la gazeuse ». Les propos ambigus passent souvent la ligne jaune. Le 19 août 2012 par

exemple, quatre baqueux plaisaient sur le « gros bonus » qu'ils auraient pu se faire, afin de partir ensemble en voyage.

« On l'avait le bonus, on l'avait sous les yeux, s'il n'y avait pas eu ce connard de... (nom de l'officier, chef de la BAC Nord – ndlr). »

(...)

– Une sacoches ça suffisait.

– Et là, les voyageurs à destination de Pô Ket, priés d'embarquer.

– Et on pouvait s'en faire plusieurs de voyages, hein ? On pouvait s'en faire plusieurs.

– Toute la famille.

– Oh putain, ce délire !

– Des apéros à volonté tous les soirs, des gonzesses pour te ronger pendant que tu bois ton coca.

– Et 200 capotes.

– (incompréhensible) direct en prison.

– Accordé. Vous préférez Luynes ou Les Baumettes ? »

Les policiers expliqueront lors des auditions qu'ils venaient de jouer à l'Euro Millions, puis avaient fantasmé sur une récente perquisition, réalisée avec la sûreté départementale, où furent saisis 100 000 euros et 17 kg de cannabis. « On était partis dans un délire, on inventait des histoires, montait des scénarios pour décompresser dans les véhicules », dira l'un. Comme par défi, un autre avance même : « On avait eu vent que les véhicules étaient sonorisés et parfois on en rajoutait en disant bien fort des phrases vers le plafonnier. »

Lors d'un contrôle d'un jeune, suspecté de dealer, le 9 juin 2012, les baqueux prêtent encore le flanc à l'accusation :

« Policier : Eh viens voir, c'est de l'or ? La chaîne, c'est de l'or ou pas ?

Jeune : Chais pas

P : Tu les as arrachées et tu sais pas ?

J : Non, je les ai pas arrachées.

P : Bon allez, file-nous deux barrettes et on te laisse tranquille, on repasse dans une heure.

J : J'ai rien, moi.

P : C'est quoi ton nom toi... Tu habites où ? ... Salengro, ça va, à plus tard. »

Policier à l'autre, après le départ de la personne contrôlée : « Eh, il s'est débarrassé du produit. »

Interrogé par l'IGPN, le policier ne peut que reconnaître que les propos sont « accablants ». Mais il s'agissait, selon lui, d'une « galéjade à la marseillaise » pour « faire comprendre à ce type qu'on n'était pas dupe de ce qu'il faisait et qu'il ne fallait pas qu'il nous la fasse à l'envers ».

Difficile donc de faire la part des « galéjades » et des vrais dérapages dans ces sonorisations. Ce qui n'a pas empêché l'IGPN d'interpréter chaque mot à charge contre les policiers, malgré la très mauvaise qualité des retranscriptions. À la réécoute, un mis en examen s'aperçoit ainsi qu'un « Tiens sens » a été retranscrit comme un « cinq cents ». Un seul passage a été soumis à la contre-expertise du laboratoire de police scientifique : sur ce passage de quelques minutes, une phrase entière : « Le mieux, c'est d'être seul », disparaît. Et des propos, à l'origine attribués à deux hommes différents, se révèlent en fait prononcés par le même (lire sous l'onglet Prolonger). Le laboratoire d'Ecully signale que le son est « très dégradé par les bruits environnants (moteur de la voiture, la radio-police...) », et qu'il est « impossible » de retranscrire les conversations « lorsque l'opérateur radio parle en même temps ».

*À la poursuite d'un dealer qui s'était réfugié dans un appartement, les policiers y entrent, avec, selon eux, l'accord de l'habitante, mais doivent rapidement battre en retraite devant l'irruption d'une dizaine de jeunes, venus défendre leur charbonneur. Ils repartent bredouilles.

Mensonges par omission



Des policiers de la BAC en maintien de l'ordre dans le centre de Marseille, le 6 juin 2013 © LF

L'IGPN n'hésite pas à charger la barque, en tronquant des éléments de contexte importants pour l'interprétation des sonorisations. Ainsi, lors d'une patrouille, un des policiers, dit le Grand Seb, parle de son salaire et de celui de sa femme, également policière : « On s'est fait un bon truc là, on s'est fait presque 5 000 euros, 5 000 euros à deux, c'est bien quand même. » Le PV de retranscription donne le contexte : « Les policiers discutent en roulant de leurs salaires respectifs. » Cette précision, pourtant décisive, n'est pas reprise dans le rapport de synthèse de l'IGPN du 12 septembre 2013, qui retient l'épisode à charge contre le fonctionnaire. Le même Grand Seb passe ses journées à répéter qu'il faut qu'il « blanchisse » et à proposer à ses collègues de leur donner du liquide en échange d'un chèque. « Personne n'a des travaux à faire chez lui là ? Ou un truc à acheter ? » « Tu veux quoi comme billets ? J'ai pas le choix hein. C'est ou les roses ou les verts. » De vrais dialogues de ripoux. Dans cette conversation du 20 août 2012, par exemple, le policier revient à la charge. « Il me reste 8 000

– 8 000 en liquide ! (sifflement) Ah oui, d'accord ouais ! »

(...)

– Là, je fais des travaux, tu fais tout avec, à la fin du mois, je remets dans l'argent du quotidien.

(...)

– Tu fais le plein.

– Ouais, l'essence.

– Ouais, ouais, chaque fois que je fais le plein, je mets cent euros dedans. »

(...)

– Tu vas à Cannes, tu le vois, tu manges là, tu regardes même pas... Tu veux des fringues..., bam.

– Ça peut aller vite. »

L'enquêteur de l'IGPN choisit d'arrêter là sa retranscription. Il indique que la suite concerne « sa plus-value immobilière sans intérêt apparent avec la présente affaire ». Omettant de préciser que l'argent à blanchir ne venait pas d'extorsions, mais d'un dessous de table sur une maison de famille que le Grand Seb venait de vendre. Comme le montreront ses agendas, le policier avait perçu 20 000 euros en liquide qu'il n'avait pas déclaré au fisc.

L'enquête repose également sur les témoignages de trois anciens baqueux, pour l'un révoqué en septembre 2012, Sébastien Bennardo, et deux autres, évincés de la BAC, l'un après 5 blâmes en 9 mois, l'autre après avoir perdu son habilitation. Tous trois ont dénoncé les pratiques de leurs anciens collègues qui selon eux soulageaient les dealers et les vendeurs de cigarettes de contrebande de leur marchandise et de leur argent sans les interpellier. Des témoignages **sujets à caution**, qualifiés par l'actuel chef de la division nord, le commissaire Christophe Groult, de « calomnies venant de fonctionnaires aigris de se faire évincer de la BAC ». Sébastien Bennardo avait par exemple **prétendu** que le Grand Seb s'était acheté un 4x4 Nissan Qashqai la semaine même où des jeunes lui avaient indiqué que ses collègues de la BAC B avaient cassé la porte d'une nourrice pour récupérer « 25 000 euros et 5 kilos de shit ». Le tout sans faire de PV de découverte. Mais l'IGPN a retrouvé un PV de découverte de 1,335 kilo d'herbe et de résine, signé par le Grand Seb en juillet 2008, qui a par ailleurs assuré avoir acheté son véhicule à crédit et à une autre période.

Autre exemple révélé par **La Marseillaise**, le 9 octobre 2012, entendu par l'IGPN, Sébastien Bennardo déclare : « Durant

les trois premiers mois de 2009, il était assez fréquent que, lors de passages sur le secteur du Bon Pasteur, nos informateurs nous disent que le matin il y avait des perquisitions illégales dans des appartements en vue des cartouches de cigarettes, des contrefaçons, parfois de l'argent et ce, sans interpellation. Cela concernait les fonctionnaires du groupe B principalement... », et il cite 5 noms. Mais l'IGPN ne tique pas sur le fait que l'un d'entre eux, nouvelle recrue, ne sera affecté au groupe B qu'en décembre 2009, après plusieurs mois de rodage comme chauffeur du chef de la BAC, Albert Plaza. Et quand l'IGPN interroge ledit Plaza, c'est en omettant de mentionner les 5 noms. En faisant un lot de groupe en quelque sorte. « Or en France, on est sur la personnalisation de la peine : même quand un méfait est commis par un groupe, on recherche les responsabilités individuelles », proteste Joël Dutto, élu communiste marseillais et père d'un des fonctionnaires mis en cause.

L'élu s'est interrogé publiquement sur la loyauté de l'enquête de l'IGPN lors d'une conférence de presse organisée au Cercle populaire, le 12 décembre 2013, à Marseille. C'est chez son fils, Régis, 36 ans, que les enquêteurs ont trouvé une vingtaine de barrettes. « Dans l'enquête judiciaire, ils ont épluché ses comptes, ceux de son frère, son niveau de vie, demandé les factures de la télé, rien n'apparaît, assure Joël Dutto. Pourquoi l'IGPN n'a-t-elle pas également demandé le versement de ces pièces ? » Pour lui, « si scandale il y a, il n'est pas à chercher dans le comportement des policiers de la BAC, mais dans la façon dont l'enquête a été menée ».

L'élu, père de deux fils policiers « élevés dans le respect des règles de la République », était en Irak pour une mission humanitaire lorsque son fils a été placé en garde à vue, le 2 octobre 2012, puis incarcéré à Toulon. Il dit n'avoir pas cru un mot des accusations d'extorsion et de vol en bande organisée. « J'ai toujours eu peur qu'il dérape en neutralisant quelqu'un qui le frappait,

qu'il ait une affaire de violences et laisse un gars à moitié mort, dit Joël Dutto. Mais sur le reste, je n'avais aucun doute. C'était tellement gros que ce n'était pas possible. Il n'y en a aucun qui est ripoux ; qu'ils aient commis des fautes, oui. » Joël Dutto parle de « négligences », de « barrettes saisies et pas détruites immédiatement ou conservées pour rémunérer des informateurs ».

[[lire_aussi]]

« Bien sûr, ce n'est pas légal, mais pour rentrer dans les quartiers, faire du flagrant délit, il faut des sources. Comment les sources sont gérées, ça c'est la responsabilité de l'administration. » Depuis 2004, les enquêteurs sont censés immatriculer leurs indicateurs au Service interministériel d'assistance technique (SIAT), pour pouvoir les rémunérer en espèces. Une pratique exotique à la BAC, où certains la pensait réservée à la police judiciaire. Lors de son audition par l'IGPN, Régis Dutto assure avoir voulu faire enregistrer son principal informateur à l'été 2011. « Ce dernier a finalement renoncé à sa contribution après deux entretiens, compte tenu du manque de confidentialité du service », affirme-t-il. La hiérarchie de la BAC Nord ne pouvait en tout cas ignorer l'existence de son indic'. Dans une réponse à un appel à candidature du ministère de l'intérieur pour intégrer la force internationale de police civile de l'ONU, Régis Dutto mentionne s'occuper « de la gestion des sources ». Le document est passé entre les mains de ses supérieurs, qui lui ont donné un avis favorable. Selon une source, une enquête disciplinaire est aujourd'hui en cours concernant la hiérarchie des policiers de la BAC. L'affaire pourrait au moins réveiller le débat sur quelques impasses, comme celle de l'inefficacité notoire des politiques actuelles de lutte contre le cannabis dans les cités...

Climat : un sceptique au Collège de France

PAR JADE LINDGAARD

LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Chimiste réputé, membre du Collège de France, de l'Académie des sciences et de la fondation de Claude Allègre, Marc Fontecave est aussi un homme qui doute des causes du dérèglement climatique. Enquête sur un paradoxe intellectuel.

Peut-on mettre en doute la responsabilité de l'homme dans le changement climatique devant un parterre de sommités scientifiques, et recevoir leurs applaudissements ? Oui. Où ça ? Au Collège de France, prestigieux cénacle de la science française.



Marc Fontecave, lors d'une conférence à la fondation Ecologie d'avenir, en octobre 2011 (DR). C'est ce qu'a réussi le chimiste Marc Fontecave, spécialiste de chimie des processus biologiques, membre actif de la fondation Allègre, lors du colloque de rentrée du Collège intitulé « Science et démocratie », le 18 octobre dernier. Invité à parler des « termes du débat scientifique » sur le changement climatique et du « problème de sa réception », le chercheur a repris à son compte des demi-vérités et des artifices de raisonnement devenus des marronniers des publications climato-sceptiques au fil des ans. Ils font dresser les cheveux sur la tête des climatologues qui s'en sont ouverts à Mediapart – la conférence est en ligne ici. Le Collège de France réfute avoir donné la parole à un climato-sceptique et met en avant l'absolue liberté de propos et de tons de ses professeurs, quitte à bousculer le consensus ambiant.

• **Retrouver sous le « Prolonger » de cet article ses principales citations ainsi que les réponses des spécialistes du climat.**

Parmi les arguments de Marc Fontecave, une affirmation attire l'oreille parce qu'elle relève de l'erreur de débutant en sciences dures : le gaz carbonique est présenté comme « *un composant très mineur de l'atmosphère* » aux « *variations très faibles* ». Or si le CO₂ n'y est présent qu'en faible quantité par rapport à l'azote et l'oxygène, il possède, contrairement aux principaux gaz de l'air, un remarquable pouvoir d'absorption des rayons infrarouges, mis en évidence par des physiciens dès le XIX^e siècle, qui parlent déjà d'effet de serre. Minorer le rôle du dioxyde de carbone en raison de sa grande dilution dans l'air, revient à considérer qu'une pilule de cyanure diluée dans l'eau ne serait plus dangereuse. C'est « *indigne d'un si grand chimiste* », explique un autre scientifique, tout aussi titré que Fontecave mais désireux de rester anonyme pour préserver sa tranquillité.

Face à ses pairs, en octobre, le chimiste ne nie certes pas la réalité du dérèglement climatique, qu'il qualifie au contraire de « *réalité de plus en plus indiscutable* ». Mais il la mine de mille interrogations, l'entaille de partout, et dénonce l'impossibilité d'en débattre (tout en le faisant) : « *Quel degré de certitude avons-nous que le réchauffement climatique est la conséquence exclusive de la production de gaz carbonique d'origine humaine ?* », « *les modèles utilisés sont-ils suffisamment fiables pour prévoir les évolutions du climat de la planète à court et très long terme ?* » (voir sous Prolonger). Pour Fontecave, « *il est nécessaire d'affronter, de la façon la plus rigoureuse et la plus transparente* » ces interrogations. Mais « *si j'étais autorisé à poser ces questions, on me regarderait de travers* », croit-il savoir.

C'est exactement la stratégie des réseaux climato-sceptiques américains, ces « *marchands de doute* » étudiés par les historiens Naomi Oreskes et Erik Conway dans leur livre (voir ici) :

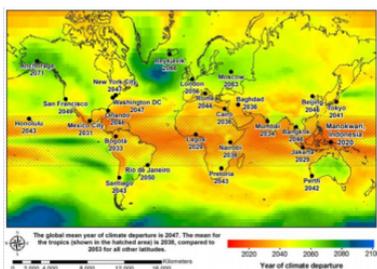
fabriquer l'apparence de la controverse sur un sujet très consensuel parmi les scientifiques, créer un débat qui n'existe pas parmi les experts.



Devant le Collège de France, 18 octobre 2013 (DR).

Invité à prendre la parole après Fontecave, le climatologue Jean Jouzel, membre du Giec, a réfuté l'idée d'une doxa climatique : les causes naturelles du changement climatique sont observées et analysées a-t-il expliqué. « *Il n'y a pas du tout manque de discussion* » et au contraire, « *le scepticisme vis-à-vis des conclusions émises par les scientifiques est une démarche tout à fait légitime. Le réchauffement climatique n'échappe pas à cette règle* », a-t-il ajouté. « *J'accepte ce débat même s'il m'arrive de regretter que, dans quelques occasions, mauvaise foi et inélegance puissent être au rendez-vous.* »

« **Pas certain que c'est l'activité humaine qui cause le changement climatique** »



Carte du changement climatique dans un scénario sans réduction de CO₂ (© Mora et al.)

Marc Fontecave est-il climato-sceptique ? « *Je ne me considère pas comme climato-sceptique si cette appellation est associée à un extrémisme qui se contrefout de l'environnement ou à quelque chose de bizarre, de malhonnête* », répond-il. Mais à la question « *quelle est pour vous la cause du réchauffement climatique ?* », il répond qu'« *il n'est pas certain que c'est l'activité humaine qui cause le changement climatique. Il y a tout un tas de phénomènes naturels qui peuvent*

expliquer l'évolution du climat. Quel est le degré de sûreté pour dire que c'est l'homme ? ».

Sur quelles lectures se base-t-il pour contester l'analyse ultra-majoritaire chez les climatologues ? « *Je n'ai pas d'idole* », rétorque-t-il. Il cite les revues *Science* et *Nature* – dont la majorité des articles sur le sujet vont dans le sens d'une origine anthropique du changement actuel du climat. Mais il ajoute qu'« *il y a quand même un certain nombre de gens, des scientifiques qui proposent d'autres scénarios. Ils sont très minoritaires, on les appelle "climato-sceptiques" et leur cas apparaît réglé mais je considère que leur qualité scientifique fait que ça m'intéresse de savoir ce qu'ils pensent. On ne peut pas les mettre de côté au nom du fait qu'ils sont très minoritaires* ».

Fontecave plaide donc la liberté d'opinion. A 57 ans, il reste peu connu du grand public malgré les lauriers récoltés par ses recherches : médaille d'argent du CNRS en 2004, membre de l'institut universitaire de France – distinction réservée aux chercheurs jugés les meilleurs de leur champ – et de l'Académie des sciences depuis 2005. Ses titres en font un interlocuteur de choix pour les responsables politiques. Il fut ainsi récemment reçu au parti socialiste, avec d'autres chercheurs, pour discuter de la création d'un conseil scientifique rue de Solferino.



Glaces du Groenland, en voie de disparition ©Eric Rignot.

Au Collège de France, il s'est vu gratifier de la fonction de secrétaire de l'assemblée des professeurs, et de membre du bureau. Un laboratoire de recherche y est en cours d'installation. Pour 2014, son cours s'intitule : « *Du CO₂ aux hydrocarbures, un renversement salutaire* », et doit porter

sur des pistes de « valorisation » du dioxyde de carbone. « *Le CO₂ n'est plus le monstre à cacher dans les entrailles de la terre mais plutôt une ressource carbonée d'avenir pour les carburants et produits chimiques de nos sociétés de demain* », a-t-il expliqué à ses collègues. On ne peut que s'interroger sur ses potentiels effets environnementaux : si le gaz carbonique devient une ressource économique, des acteurs politiques et sociaux chercheront-ils encore à en réduire les rejets ?

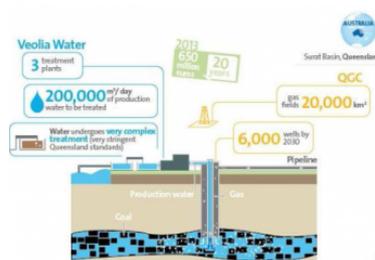
Or la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'a jamais été aussi énorme qu'aujourd'hui, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM) **dans son dernier rapport (voir ici)**. En dépit de la signature du protocole de Kyoto en 1997, le réchauffement de l'atmosphère s'est aggravé depuis 1990. Pire encore, la hausse des émissions de CO₂ survenue entre 2011 et 2012 est supérieure au taux moyen d'accroissement des dix dernières années.



Marc Fontecave n'est pas toujours rivié à sa paillasse. Il est aussi membre actif de la fondation « *Écologie d'avenir* » créée en 2011 par Claude Allègre (**voir ici notre enquête**), dont la reconnaissance par l'Institut de France avait suscité une vive controverse (**voir ici par exemple**). Il siège à son conseil d'orientation, a organisé sa toute première séance et y **intervient régulièrement**. Comme lors de son dernier séminaire, le 7 novembre à la maison du barreau, sur « *les combustibles du futur : le renouveau des gaz* », où il a parlé d'hydrogène.

Le conseil d'orientation de la fondation comporte aussi trois autres professeurs du Collège de France : Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, le chimiste Jean-Marie Tarascon et la biologiste Nicole Le Douarin. On y retrouve d'autres cadors de la science française : l'ancien président de l'Académie des sciences, Jules Hoffmann, également prix Nobel de médecine ; la secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences et ancienne présidente du CNRS, Catherine Bréchnignac, qui est à la fois membre du conseil d'orientation et présidente du comité exécutif de la fondation (**voir ici**, et **encore là**).

Marc Fontecave est un compagnon de route de longue date des réseaux de Claude Allègre et de Vincent Courtillot, géophysicien, qui ont tous deux cherché à relativiser la part de l'activité humaine dans la crise climatique (**voir ici**). Quand Allègre se trouvait à la tête du ministère de l'éducation nationale et de la recherche entre 1997 et 2000, dans le gouvernement Jospin, Courtillot y dirigeait la recherche. Parmi ses conseillers, entre 1999 et 2001, officiait Fontecave, qui prit ensuite sa succession à la présidence du conseil scientifique de la ville de Paris. Le chimiste fut aussi membre, jusqu'en 2012, du conseil d'administration de l'**institut physique du globe (IPGP)**, laboratoire dirigé par Allègre et Courtillot.



Extrait du projet de Veolia pour traiter l'eau du gaz de mine en Australie (© Veolia).

« Vous m'apprenez que Veolia a un intérêt dans le domaine »

Alors que la controverse climatologique en France a disparu des radars médiatiques, ses animateurs n'ont en réalité pas déposé les armes. Parmi leurs nouveaux chevaux de bataille, on trouve les gaz de schiste,

depuis que l'État français a interdit la fracturation hydraulique, empêchant l'exploitation mais aussi l'exploration de ces hydrocarbures non conventionnels. Car pour savoir si la roche mère contient des gaz et huile de schiste, il faudrait la fracturer.

« *Je trouve totalement ridicule, irrationnel, politiquement orienté, c'est contraire à l'idée que je me fais de l'humanité, de ne pas vouloir connaître* » ce que contiennent nos sous-sols, s'emporte Marc Fontecave, au téléphone. Il fait partie, avec Vincent Courtillot, du groupe de travail de l'Académie des sciences qui vient de publier un avis favorable à la recherche de gaz de schiste sur le territoire national. On y lit que « *les conséquences positives pour l'économie qui pourraient résulter, pour la France, d'un développement des gaz et des huiles de roche-mère sont trop importantes dans la situation de crise actuelle pour qu'on puisse rejeter a priori, sans un examen attentif, cette ressource potentielle* ».

Ce que ne précise pas l'avis de l'Académie, c'est que Marc Fontecave siégeait jusqu'à l'année dernière dans une autre instance : le comité d'orientation stratégique (COS) de Veolia-Sarpi, une filiale de la multinationale, spécialisée dans la gestion des déchets spéciaux et dangereux. « *Étant spécialiste des métaux, j'ai été sollicité par Sarpi pour les aider spécifiquement à élaborer un programme de recherche sur de nouvelles technologies de récupération et de recyclage des métaux présents dans les batteries alimentant les véhicules électriques* », détaille Fontecave. Il reconnaît avoir été rémunéré « *à la hauteur des heures passées sur ce projet* ». Contactée par Mediapart, la société explique qu'« *on a besoin de mixer recherche publique et privée. On réunit des savants et des sachants pour orienter notre R&D* ».

Or le groupe Veolia n'est pas étranger à l'industrie des gaz de schiste, bien au contraire. Son patron Antoine Frérot y voit même un secteur d'avenir pour

la multinationale, experte en traitement des eaux usées issues de la fracturation hydraulique (**voir ici**). En avril dernier, elle a remporté un **contrat de 650 millions d'euros** pour la récupération et le nettoyage de l'eau usagée par l'exploitation de gaz de mine du bassin du Surat, en Australie.



Les sites de Veolia Sarpi dans le monde (©Veolia).

Même si la filiale Sarpi n'est pas directement concernée par ces projets de développement dans les gaz et huile de schiste, l'implication de sa maison mère est bien réelle. De la même manière que la collaboration rétribuée d'un chercheur en médecine avec un laboratoire pharmaceutique interroge sur l'impartialité de son avis concernant ses médicaments, la contribution d'un scientifique à l'activité d'un groupe intéressé aux gaz de schiste ne biaise-t-elle pas son expression sur le sujet ? « *Vous m'apprenez que Veolia a un intérêt dans le domaine. Je ne le savais pas*, répond-il par écrit. *Le COS de Sarpi n'a jamais planché sur le sujet.* » Et il ajoute : « *Cela vous dérange tellement que je ne tienne pas le discours dominant, qui est le seul que vous acceptez, que vous ne pouvez que soupçonner, malgré mon travail sur les énergies renouvelables, une connivence intéressée de ma part avec des intérêts particuliers, avec des lobbies, faisant partie d'un complot. Malheureusement pour vous, vous avez fait le mauvais choix avec mon modeste cas.* »

Le chimiste a cessé sa collaboration avec la filiale de Veolia l'année dernière, à la demande de Serge Haroche, administrateur du Collège de France, lors de sa nomination au bureau,

conformément aux nouvelles règles du Collège qui interdisent le cumul de deux activités salariées.



Rapport du Giec, septembre 2013 (premier volet).

Les travaux de Marc Fontecave en font un expert en production d'énergies alternatives aux fossiles, notamment concernant le stockage énergétique, un des enjeux clés du développement des renouvelables. Pas le profil habituel du chercheur climato-sceptique. Mais à bien l'écouter, une contradiction affleure. Il décrit en effet deux réalités incompatibles : d'un côté, le gaz carbonique est un élément mineur, sans importance, dans l'atmosphère, et incapable de causer le dérèglement climatique. Et de l'autre, c'est un enjeu majeur de le récupérer et de le valoriser. Côté pile, il compte pour du beurre. Côté face, il représente un enjeu essentiel du devenir énergétique de la communauté humaine. Un discours schizophrène.

Pourquoi une telle méfiance vis-à-vis de la science climatique de la part d'un chimiste des énergies renouvelables ? Marc Fontecave s'en explique indirectement dans la leçon inaugurale qu'il a prononcée au Collège de France en février 2009, où il s'inquiète à haute voix de la résurgence de formes de « vitalisme », entendu comme « *la croyance au sein des organismes vivants d'une force vitale différente, supérieure aux forces physiques* ».

[[lire_aussi]]

Marc Fontecave croit le déceler « *dans ce que l'écologie militante a de plus extrême et qui conduit à faire croire aux citoyens que la vérité est dans la nature seule et le danger par essence dans l'homme qui invente* ». Il dénonce encore « *l'image déformée et noircie* » de la science. Tremble à la vue de « *Nostradamus en tous genres dont la notoriété est proportionnelle à l'ampleur de la catastrophe annoncée* ». Et encore, s'inquiète de « *l'immobilisme des acteurs économiques et politiques, aidé par un principe de précaution qui laisse croire que le risque zéro existe* ».

[[lire_aussi]]

Au téléphone, il ajoute : « *Arrêtons de nous faire hara-kiri, en dépensant beaucoup d'argent pour réduire les gaz à effet de serre alors que nous en produisons très peu.* » « *Les gens qui souffrent, le changement climatique, ils n'en ont rien à foutre* », assure-t-il.

Étonnant paradoxe de ce grand chercheur qui doute d'une science (du climat) au nom de la puissance de LA science. Il met en lumière la persistance d'un scepticisme scientifique vis-à-vis du savoir sur le dérèglement climatique. À la différence des discours complotistes véhiculés **chez les profanes (voir ici)**, le climato-scepticisme des chercheurs est ravageur. Il se nourrit de la légitimité intellectuelle de ceux qui l'énoncent et trouvent ainsi des oreilles favorables dans l'élite politique et économique. Alors que les sociétés des pays industrialisés, à commencer par la France, échouent à mettre en œuvre les réformes nécessaires à la lutte contre la crise climatique, c'est une incitation supplémentaire à l'inaction.

Boîte noire

Merci à Arthur Pivin qui a réalisé le travail de documentation nécessaire à cet article.

Cette enquête s'est déroulée entre le 7 novembre, date d'un séminaire de la fondation Écologie d'avenir de Claude Allègre jusqu'au 2 décembre. J'ai eu deux échanges avec Marc Fontecave : le premier par téléphone, le 21 novembre, pendant environ une demi-heure ; le

second, par e-mail, dans la soirée du 30 novembre. Il n'a pas demandé à relire ses propos. En amont puis au cours de cette enquête, j'ai par ailleurs été en contact avec plusieurs scientifiques qui n'ont pas souhaité apparaître dans cet article.

Les curieuses recettes de Domino's Pizza

PAR DAN ISRAEL
LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

Le numéro un de la livraison de pizza en France est la cible de plusieurs procès en cours. Son concurrent Speed Rabbit pizza, mais aussi des franchisés, anciens ou encore dans le réseau, l'accusent de camoufler des méthodes illégales pour faire croire à sa réussite. L'enseigne dément en bloc.

Ils ont rangé les scooters et les casquettes, éteint les fours pour la dernière fois, et quitté sur la pointe des pieds la célèbre enseigne au domino rouge et blanc. Régulièrement, en toute discrétion, des chefs d'entreprise affiliés au numéro un de la livraison de pizza en France, à l'expansion ininterrompue, arrêtent les frais. Ils quittent Domino's Pizza, dont ils étaient des franchisés convaincus. Le cœur serré, généralement ; le porte-monnaie essoré, très souvent.

Lorsque ces entrepreneurs vaincus acceptent de se confier, leur description des causes de leur échec est souvent la même. Prix très bas imposés par la direction du groupe, marges extrêmement faibles, dette qui s'accumule envers Domino's Pizza France, souvent avec son accord tacite, assurent-ils. Ils racontent comment ils ont perdu pied en tentant de suivre les consignes de l'enseigne, sans parvenir à gagner leur vie.

Leur récit est farouchement contesté par la direction de Domino's Pizza, qui préfère mettre en avant sa réussite, incontestable. En 2006, les magasins siglés Domino's étaient 97 en France. Aujourd'hui, ils sont près de 230, aux mains de 80 franchisés (la chaîne détient aussi 16 magasins en propre). Ses concurrents, Pizza Hut, La

Boite à Pizza et Speed Rabbit pizza n'ont pas plus de 130 boutiques chacun. Domino's annonce un chiffre d'affaires total de son réseau de 155 millions d'euros et un résultat net pour l'entreprise elle-même d'environ 1,3 million.

Et pourtant, une poignée de franchisés a lancé une action en justice contre la marque, persuadés qu'elle les a trompés en leur cachant la vérité sur la faible rentabilité du concept, et sur la santé financière de ses affiliés. Sur le terrain judiciaire, ces déçus de la pizza ont rejoint l'un de leurs principaux concurrents d'hier, Speed Rabbit Pizza, qui tente depuis des années de démontrer que Domino's s'affranchit des règles pour imposer sa loi.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Quand il s'est lancé à la tête d'un magasin tout neuf, à Bayonne, en mars 2008, Augustin Estar ne pensait pas en arriver là. En novembre 2012, comme quatre autres de ses anciens collègues, il a assigné Domino's Pizza devant la 19^e chambre du tribunal de commerce de Paris. Rentré en France après avoir travaillé dans l'aéronautique à l'étranger, il avait investi ses 80 000 euros d'économies pour ouvrir son magasin. Il y aura finalement englouti 400 000 euros en quatre ans, avant de se placer en procédure de sauvegarde judiciaire et de décrocher l'enseigne pour se lancer en indépendant. « J'ai beaucoup d'interrogations sur les méthodes de l'enseigne », dit-il.

« Avant que je me décide, on m'avait vendu la franchise comme un travail intéressant et pas si prenant, se rappelle-t-il. On m'assurait que je pourrais m'appuyer sur des managers, partir souvent en vacances... Pour me lancer, j'ai suivi à la lettre tout ce que me conseillait Domino's Pizza : le lieu du magasin, la façon de l'aménager, de faire les travaux... J'ai embauché 20 personnes, acheté 8 scooters, ma femme et moi, on y croyait. » Les banques, un peu moins : « J'avais besoin d'un prêt de 300 000 euros, mais mon projet n'était pas validé

par les banquiers. Alors Domino's m'a prêté 30 000 euros et a poussé mon dossier auprès de sa banque partenaire, HSBC. »



Lorsqu'il a signé, on lui avait fait miroiter un chiffre d'affaires de 8 000 euros par semaine pour la première année, et 20 000 euros deux ans plus tard. Mais au bout de deux ans, son chiffre d'affaires plafonne à 6 000 euros par semaine. Alors que les charges s'accumulent. Tous les mois, les franchisés payent à la « tête de réseau » l'équivalent de 6,5 % de leur chiffre d'affaires au titre des royalties, et 4 % pour la publicité. (Il y a quelques semaines, les franchisés réunis lors de leur séminaire annuel ont accepté de porter à 5 % cette quote-part, dite du « NAF », *National advertising fund*).

Une des originalités du réseau Domino's est que les franchisés ont aussi un autre lien financier, majeur, avec leur franchiseur : ils lui achètent en exclusivité les matières premières nécessaires à l'élaboration des pizzas. C'est l'article 6.2 du contrat de franchise, conclu pour une période de dix ans. Ces achats d'ingrédients représentent de 25 à 30 % du chiffre d'affaires, en fonction des magasins. Mais Augustin Estar va rapidement se rendre compte qu'il a beaucoup de mal à régler l'ensemble de ces traites.

« Très vite, j'ai commencé à ne pas payer mes factures à Domino's Pizza, et les dettes se sont accumulées. Au pire moment, on est montés à presque 200 000 euros de dettes cumulées en trois ans, assure-t-il. En juin 2012, nous étions retombés à 66 000 euros, mais la direction m'a proposé de transformer cette créance en prêt, à 4,8 %. Je me suis renseigné, un avocat m'a expliqué que ça pouvait être illégal dans certains cas, et j'ai refusé. C'est là que ça a coïncé. Domino's Pizza m'a demandé de tout régler d'un coup. Je ne pouvais bien sûr pas le faire. Ils m'ont ensuite proposé de racheter mon magasin, pour 100 000 euros, alors que j'y avais investi quatre fois plus. J'ai encore refusé, et j'ai décidé de les attaquer. »

Le récit de l'entrepreneur bayonnais rassemble tous les points de litige autour desquels s'écharpent le roi français des livreurs de pizza et ses adversaires : une rentabilité qui serait insuffisante, des factures non payées en temps et en heure et que le franchiseur laisserait s'accumuler, des prêts proposés alors que le fabricant de pizzas n'aurait pas le droit de les octroyer, des rachats de magasins à bas prix auprès de franchisés en mauvaise posture financière...

La direction déconseille à ses troupes de parler à Mediapart

L'actuel président de Domino's Pizza France dément ces accusations une par une. Andrew Rennie, qui a déjà dirigé l'entreprise de 2006 à 2010 et vient d'en reprendre les commandes, est australien. Car depuis plus de sept ans, le groupe hexagonal appartient à Domino's Pizza Enterprise, basée en Australie, qui a acquis le droit d'exploiter la marque auprès de la maison-mère américaine. Valorisée à plus de 1 milliard de dollars à la bourse de Sydney, DPE préside aux destinées de 1 200 magasins et 26 000 personnes, disséminés dans six pays : Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Belgique, Pays-Bas et France.

« Seuls 5 à 10 % de nos franchisés français connaissent des difficultés, sérieuses ou passagères, assure Andrew Rennie, qui a lui-même dirigé dix magasins après avoir passé dix ans dans l'armée australienne. C'est toujours la même proportion, partout dans le monde. Ce sont eux qui sont mécontents, mais la vérité est qu'ils n'ont pas eu de chance, ou, le plus souvent, qu'ils ne sont pas de bons entrepreneurs. »

Officiellement donc, tout va pour le mieux chez Domino's. Mais une certaine nervosité est perceptible face à la curiosité de Mediapart. Dès que l'information qu'un journaliste cherchait à connaître les coulisses des magasins a circulé, la chargée de communication de la marque nous a contacté. Et très vite, un e-mail est parti en direction des troupes pour leur indiquer que la direction était la

plus à même de nous répondre (à lire **sous l'onglet Prolonger**). Depuis, nos interlocuteurs se sont fait rares en interne.

Trois pizzas pour le prix d'une : la très controversée méthode "HVM"

Pour Andrew Rennie, un seul chiffre compte, et prouve la validité de son concept : « Actuellement, nous ouvrons une vingtaine de nouveaux magasins par an, et 80 % d'entre eux le sont par des gens qui sont déjà franchisés. Si notre business était mauvais, pourquoi voudraient-ils s'y impliquer davantage ? » Bernard Bataillé, président de Pepperoni, l'association créée en 1998 qui regroupe plus de 80% des franchisés, est sur la même ligne. Il dénonce des « attaques totalement diffamatoires », et balaye toute inquiétude : « Bien sûr, les marges sont faibles, il faut cravacher tous les jours, ce sont des métiers très rudes. Mais on peut aussi gagner sa vie, et très bien. »

D'autres confirment, en partie. « C'est vrai que quand tout va bien, on gagne de l'argent », commente Pierre Arezki, qui a passé dix ans dans le réseau, et a tenu le magasin Domino's de La Rochelle de 2007 à 2009, avant de le revendre suite à un gros souci personnel. « J'ai pu gagner jusqu'à 12 000 euros par mois, c'était royal. Et je connais des gens, qui détiennent plusieurs magasins, qui récoltent plus de 100 000 euros par an via les dividendes de leur entreprise, sans compter leur salaire. »

Mais tout change quand les affaires commencent à ralentir. « Avec la crise, mon chiffre d'affaires a chuté, raconte Pierre Arezki. Là, la direction m'a conseillé de baisser les tarifs pour attirer du monde. Et c'est vrai, les clients sont revenus. Mais je ne faisais plus de marge ou presque, et mes revenus ont dégringolé... »

« Plus de pizza, plus de fun ! » C'est le mantra de la marque. Pour les clients, bien sûr, incités à consommer toujours plus ses produits. Mais pour ses franchisés tout autant, poussés à vendre sans relâche, y compris en baissant les prix au maximum,

à coup de promotions impressionnantes. Les « mardis fous » et autres « semaines de folie » sont une des signatures de l'entreprise, partout en France. Des coups de com' consistant à baisser les prix d'une pizza d'un tiers (pour un prix final qui tombe entre 6,95 et 8,95 euros, selon les magasins et les époques), puis en proposer deux pour le prix d'une à emporter, voire trois pour le prix d'une pendant les périodes creuses, jusqu'à plusieurs fois par semaine...



Présentation lors du séminaire du 12 juillet 2006

Cette méthode des prix cassés a un nom : « HVM », pour *High Volume mentality*, ou « Mentalité haut volume ». L'important, ce n'est pas de vendre une pizza chère, mais d'en vendre énormément, à (tout) petits prix. Indispensable pour se faire connaître. Idéal pour fidéliser des clients volages. Parfait pour casser les reins de la concurrence, obligée de s'aligner... La stratégie HVM a été présentée à tous les franchisés le 12 juillet 2006, lors du premier séminaire organisé par les Australiens après leur rachat de la marque en France. Elle est depuis le credo de l'organisation. Mais aussi le point central de toutes les récriminations en interne.



Présentation lors du séminaire du 12 juillet 2006

Mediapart a recueilli le témoignage de plusieurs entrepreneurs, franchisés ou ex-franchisés, qui pointent tous le concept HVM comme la source d'une majeure

partie de leurs problèmes. « *Quand ils vous vantent le système, ils insistent beaucoup sur le chiffre d'affaires qui explose, mais ils ne disent jamais que le bénéfice suit difficilement* », témoigne l'un d'eux, qui précise que lorsqu'il doit baisser ses prix de 30 ou 40 %, à la demande de la « tête de réseau », il n'obtient pas de compensation sur les prix du « food », les matières premières que lui vend Domino's... « *Forcément, il se fichent de notre rentabilité finale, grince un autre : ils gagnent leur vie grâce aux redevances prélevées sur notre chiffre d'affaires.* »

En janvier 2011, de longs e-mails désabusés ont circulé entre franchisés, chacun racontant ses difficultés et ses doutes quant à sa marge faible, parfois inexistante... Puis toute l'année 2012, c'est l'association Pepperoni qui a pris le relais et porté le combat contre la direction, qui souhaitait augmenter le prix du « food ». Un bon article, publié discrètement l'an dernier **sur le site du *Nouvel Observateur***, résumait bien la situation, décrivant des relations extrêmement tendues.

Au cours des vifs échanges de l'été 2012, un des représentants de l'association, lui-même propriétaire de nombreux magasins et considéré comme l'un des plus solides du réseau, a dénoncé la « *course au chiffre d'affaires* » de la direction, un modèle économique qui ne serait qu'« *une tromperie* », et a évoqué des collègues « *en difficulté, et même ruinés pour certains* ». Pour Serge Méresse, l'avocat de l'association, « *il y a un fort attachement au réseau, à la marque, au produit, chez ces chefs d'entreprise. Certains franchisés sont là depuis l'arrivée de la marque sur le territoire, il y a 24 ans. Ils aiment leur job, et n'acceptent pas certaines exigences financières des Australiens.* »

« Je travaille 90 heures par semaine, pour 800 euros par mois »

La direction a finalement renoncé à ses projets de hausse des prix du « food », mais les houleuses discussions ont laissé des traces. Et peut-être coûté sa

place à Mélanie Farcot-Gigon, l'ancienne directrice marketing, qui fut présidente du groupe durant trois ans. En juin dernier, elle a démissionné pour laisser sa place à Andrew Rennie. Ce dernier défend mordicus le système HVM : « *C'est un modèle qui est mal compris, mais je suis très déterminé, et nous maintiendrons nos choix.* » Même en 2014, avec la hausse de la TVA, et la hausse du tarif de publicité votée par les franchisés ? « *Bien sûr, et c'est même le moment d'être encore plus agressifs. Une façon paresseuse de gérer son business est de reporter la hausse des coûts sur le consommateur. Ce n'est pas la mienne.* »

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

On ne sait pas comment de telles déclarations seront reçues par ce franchisé, qui a installé son magasin dans une petite ville du Sud. « *Le travail ne me fait pas peur, mais je bosse 15 heures par jour, sept jours sur sept, pour moins de 1 000 euros par mois. J'ai investi plus de 300 000 euros dans mon commerce, j'aurais mieux fait de laisser mon argent à la banque !* » Son magasin périclite, et pourtant... « *J'ai suivi tous les conseils qu'ils m'ont donnés, j'ai même fait du porte-à-porte en donnant des pizzas gratuites. J'ai aussi pratiqué la vente à perte, qui est illégale, en vendant des pizzas à 5 euros le midi.* » D'autres témoins nous ont confirmé avoir déjà pratiqué la vente à perte.

Un deuxième franchisé, d'une autre modeste ville méridionale, assure travailler « *90 heures par semaine depuis six ans et demi, sans aucun jour de vacances* ». Un rythme démentiel pour... « *moins de 800 euros par mois* ». Le diagnostic de ces deux entrepreneurs désabusés ? « *Il y a des franchises qui marchent très bien, mais le modèle ne peut pas fonctionner partout. Dans les petites villes, la population n'est pas assez dense pour pouvoir atteindre un nombre suffisant de clients en moins de 30 minutes après leur commande...* » Un bon connaisseur estime qu'« *à moins de*

40 000 boîtes aux lettres dans la zone de chalandise, il ne faut pas espérer bien gagner sa vie ».

Un ancien affilié, qui détenait plusieurs magasins et a raccroché les gants il y a une quinzaine d'années, tout en restant en bons termes avec la direction, délivre son diagnostic : « *Mon sentiment est que, d'un point de vue économique, ce sera toujours très compliqué. Le schéma, inventé aux États-Unis, est applicable là-bas et dans d'autres pays où la législation sociale est faible. Mais pas en France, où le coût de la main-d'œuvre est beaucoup plus élevé, où vous devez signer des CDI, où vous ne payez pas vos livreurs à la course. Et puis, aux États-Unis, les gars viennent souvent avec leur propre voiture, ce pour quoi ils sont un peu indemnisés. Mais en France, vous devez gérer l'achat des mobylettes, l'essence, l'entretien...* »

Le tribunal de commerce a déjà jugé que Domino's Pizza était rentable

Aujourd'hui, les doutes sur la viabilité du modèle économique s'affichent discrètement dans une partie du réseau. Mais les arguments se déploient beaucoup plus franchement devant le tribunal de commerce de Paris, où les franchisés de Pau, Toulouse, Bayonne, Orléans et Avignon ont engagé une action. Christian Dulac, à la tête de deux magasins à Pau, est le premier à avoir sauté le pas, en décembre 2011. Arguant de la non-rentabilité du concept, et de la volonté de Domino's de la masquer lors du recrutement des franchisés, il réclamait l'annulation de son contrat et demandait près de 4 millions d'euros d'indemnisation. Le jugement de première instance, rendu le 5 juin 2013, le déboute de ses demandes.

Le tribunal, composé d'entrepreneurs, a notamment considéré que Domino's avait présenté à la barre suffisamment de gages sur la rentabilité de son réseau, soulignant la très importante augmentation du nombre de magasins et le fait que, de 2002 à 2009, seuls trois d'entre eux ont fermé. L'entreprise se félicite

régulièrement, et notamment dans les procès en cours, de cette reconnaissance juridique. Elle a néanmoins fait appel du jugement. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il met aussi en avant sa curieuse manière de gérer ses relations avec ses points de vente.

En réponse à l'attaque de son franchisé, la marque réclamait qu'il lui règle près de 500 000 euros de dettes, que ses deux magasins auraient accumulés en huit ans. Mais le tribunal a estimé que près de 330 000 euros étaient réclamés sans justification : en juin 2009, Domino's avait signé des nouveaux contrats de franchise pour ces deux magasins palois, afin d'entériner (tardivement) l'arrivée des Australiens, et il n'y était nulle part fait mention de dettes. Le tribunal a donc considéré qu'il n'y avait aucune raison que des sommes soient réclamées au titre de créances antérieures à juin 2009.

Speed Rabbit en embuscade

Ce genre d'information fait le bonheur de Daniel Sommer, le patron de Speed Rabbit pizza, l'un des principaux concurrents de Domino's, qui poursuit lui aussi l'enseigne devant le tribunal de commerce de Paris. En mars 2012, il a lancé une procédure pour concurrence déloyale. Ses arguments reprennent beaucoup de ceux des franchisés en guerre contre leur ancien franchiseur, mais ils sont plus systématiques.

« Domino's a développé une stratégie globale d'éviction de la concurrence, attaque Daniel Sommer. Pour assurer son hégémonie et un monopole sur le terrain, elle multiplie les pratiques illicites et les fraudes aux financements des franchisés, pratique des prix abusivement bas, un marketing débridé et très dispendieux, et crée ainsi une barrière à l'entrée du marché de la pizza. Et lorsque les magasins sont trop mal en point, ils ne ferment que très rarement parce que le franchiseur les rachète pour une somme dérisoire, ou demande à un autre franchisé, plus solide, de les reprendre. »



En 2002, Sommer avait saisi la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour dénoncer les pratiques de son concurrent, mais il s'était fait débouter en première instance par le conseil de la concurrence. Il n'a pas baissé les bras, loin de là. Il mène depuis une guérilla juridique tous azimuts contre son concurrent, et tous ceux qu'il estime être ses complices, actifs ou passifs. « À la fin des années 2000, nous affichions un résultat d'exploitation groupe et réseau de plus de 4,5 millions d'euros par an, avec une croissance espérée de 500 000 euros par an. En 2012, nous stagnions autour de 1,8 million d'euros. Nous avons 130 points de vente et en ouvrons 10 à 20 nouveaux par an. Aujourd'hui, nous n'en avons plus que 99 », détaille-t-il.

Pour appuyer ses dires, cet ingénieur en travaux publics de formation, propriétaire de l'enseigne depuis 1999, ne recule devant rien. Bien sûr, il appuie la démarche des sept franchisés Speed Rabbit qui attaquent eux aussi Domino's devant le tribunal de commerce (« Ils ont mon soutien juridique, financier, moral, affectif... »). Mais il emploie aussi deux juristes à plein temps (à une époque, ils étaient cinq) et collecte méticuleusement, voire obsessionnellement, tous les éléments qui permettent d'étayer ses accusations, depuis plus de dix ans.

Il est vrai que le monde de la pizza, il connaît : il dirige par ailleurs **A. Horecol**, une entreprise spécialisée dans la création de locaux et le service après-vente, notamment pour les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie.

Depuis 1995, c'est cette entreprise qui équipe, quasiment du sol au plafond, tous les magasins SRP, les Pizza Hut, beaucoup d'enseignes Boite à pizza, des indépendants, et... plusieurs magasins Domino's !



Pour Daniel Sommer, aucun doute, c'est parce que Domino's « oublie » de réclamer le règlement de ses factures à ses franchisés que ces derniers peuvent casser les prix et écraser la concurrence, tout en gardant la tête hors de l'eau. Une entourloupe qui se jouerait principalement sur les délais dans lesquels les marchandises livrées (le « food ») sont payées, ou non. Légalement, dans le domaine de l'alimentaire, les denrées périssables – dont le paiement représente environ 75 % des sommes qu'un franchisé verse chaque mois à Domino's – doivent être réglées au fournisseur dans les trente jours après la fin de la décade de livraison (par exemple, pour une livraison le 5 du mois, le délai de 30 jours démarre le 10 du mois). Or, tout porte à penser que les délais tacitement accordés sont beaucoup plus élastiques, et peuvent alimenter une dette qui grossit régulièrement, jusqu'à devenir parfois gigantesque.

Sommer et ses équipes ont passé des journées entières à scruter tous les comptes de Domino's et de ses affiliés. Ils ont noté que de 2002 à 2010, le poste « créances clients » du franchiseur a toujours été très conséquent, variant de 3 millions à

près de 13 millions d'euros par an. Ils estiment que c'est disproportionné par rapport à son chiffre d'affaires. « *Ce sont les dettes de franchisés, et cela fausse totalement la concurrence !* » tempête le patron de Speed. Réponse de Domino's ? Elle estime au contraire que les montants des créances sont « *usuels et conformes* » par rapport au chiffre d'affaires. Selon le dirigeant Andrew Rennie, 97 % de ses troupes payent moins de 30 jours après facturation. « *Et les mauvais payeurs doivent régler les livraisons immédiatement* », signale-t-il. En effet, Mediapart a connaissance de plusieurs cas de petits franchisés s'en sortant mal financièrement, et obligés de régler leurs commandes dès la livraison, sous peine de voir stopper tout approvisionnement.

Quant à Serge Méresse, l'avocat de plusieurs franchisés, il estime que même les cas de dépassements ne sont pas si graves : « *Qu'il n'y ait pas de brutalité dans la relation entre un franchiseur et des franchisés qui sont très dépendants de lui, c'est assez fréquent. D'ailleurs, dans la majorité des cas, c'est le franchisé qui impose son retard, sans y être incité par qui que ce soit.* »

Plusieurs franchisés ont accumulé plus d'un million d'euros de dettes

En réalité, il semble que l'enseigne soit bien plus coulante avec ses « gros » franchisés, installés depuis des années dans des villes significatives et possédant tous plusieurs magasins, qu'avec les « petits » et les nouveaux arrivants. C'est ce qu'a lui-même reconnu le plus important des franchisés, Kamel Boulhadid. À la tête de 36 magasins, qui emploient 900 salariés, cet entrepreneur de la banlieue strasbourgeoise règne dans l'est et dans une partie de l'Île-de-France. Ses boutiques apportent environ le quart du chiffre d'affaires de tout le réseau.

Interrogé à l'automne 2009 par la DGCCRF de Colmar (Haut-Rhin), Kamel Boulhadid a reconnu que pour deux de ses sociétés, les délais de paiement, censément de moins de 40 jours, étaient largement

hors des clous, allant de 63 à 202 jours ! Et au moment du contrôle, une facture courait toujours presque un an après son émission. « *Ce dépassement a été tacitement accepté et toléré par (le) franchiseur* », indiquait l'entrepreneur sur procès verbal (à consulter ci-dessous). Selon lui, cette tolérance lui a permis de se développer, et même de reprendre des magasins en difficulté : « *Mon franchiseur va m'exonérer temporairement du paiement des factures à son ordre et soulager ma trésorerie pour que je l'utilise dans le cadre de ces acquisitions. (...) Cette politique de faveur à l'ouverture des nouveaux magasins continue aujourd'hui selon le même dispositif.* »

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Selon l'assignation au tribunal de commerce de Speed Rabbit contre Domino's, des délais de paiement anormaux ont aussi été constatés dans une douzaine d'autres villes. Difficile dès lors d'entendre les explications d'Andrew Rennie, qui assure que les franchisés détenant de très importantes dettes « *ne sont plus là aujourd'hui* », et qu'ils avaient profité d'une ancienne direction faible. Cette version est d'ailleurs contredite par un des plus farouches opposants actuels à la marque, l'ancien franchisé de Toulouse, Gilles Bourbigot. « *Entre mai 2003 et décembre 2004, j'ai ouvert trois magasins. Et j'ai tout simplement vécu un voyage au bout de l'enfer* », balance l'homme, amer. Celui qui a attaqué Domino's Pizza France en janvier 2012 et réclame près de 3 millions d'euros à l'enseigne, rappelle qu'en 2011, il avait accumulé la bagatelle de... 1,4 million d'euros de dettes auprès de son franchiseur !

Tous ces chiffres, c'est Daniel Sommer qui a obtenu qu'ils soient publics. Car Domino's Pizza France, et la plupart de ses franchisés, ne déposaient pas leurs comptes, ce qui est illégal. Speed Rabbit s'est donc engagé dans un combat titanesque, et victorieux, pour corriger cette carence. Il a en premier lieu obtenu, le 12 avril 2011, auprès du tribunal de commerce de Nanterre, que la maison-

mère dépose ses comptes, sous peine de fortes amendes. La société n'ayant pas obtempéré, puis ayant omis des pièces, Speed Rabbit a obtenu à trois reprises des jugements imposant de payer ces astreintes financières. Aujourd'hui, Andrew Rennie, plaide simplement « *de mauvaises pratiques issues du passé* » : « *Nous pensions que nos procédés étaient corrects, ils ne l'étaient pas, nous avons été mal conseillés.* » Des explications sans doute un peu légères, au regard de la mauvaise volonté déployée sur ce point.

Pour le même motif, le dirigeant de Speed Rabbit Sommer a encore poursuivi une trentaine de franchisés, un peu partout en France. Il a obtenu des condamnations systématiques..., sauf lorsque les entreprises visées avaient obtempéré juste avant l'audience. « *Daniel Sommer est dans une stratégie d'hystérisation et de déstabilisation du réseau* », regrette Olga Renaud, avocate de plusieurs franchisés au sein du cabinet de Serge Méresse. Ses clients ne voudraient pas « *nuire à un concurrent, mais ce sont des petits entrepreneurs, qui commettent souvent des négligences* ». Méresse estime pour sa part qu'il s'agit d'« *un classique du genre, qui ne porte pas à conséquence : souvent, un chef d'entreprise ne souhaite pas que ses concurrents connaissent ses résultats* ». La stratégie de Speed Rabbit a néanmoins été jugée suffisamment préoccupante pour que, le 31 octobre 2012, Domino's organise une réunion de plus de quatre heures avec une dizaine de franchisés et leurs avocats, pour trouver des réponses judiciaires communes.

Speed Rabbit a même tenté de poursuivre... Jérôme Cahuzac !

Daniel Sommer ne s'est pas arrêté là, multipliant les procédures. Il avait même mis en demeure, puis tenté d'assigner en justice... Jérôme Cahuzac, pour non-publication des comptes de sa société, Cahuzac conseil (*dont Mediapart vous exposait l'existence ici*) ! Il estimait qu'en tant que ministre du budget, Cahuzac se devait de montrer l'exemple. Poursuites abandonnées après le départ du gouvernement du ministre.

Dès mai 2007, Daniel Sommer avait aussi saisi la **Commission d'examen des pratiques commerciales**, une instance logée à Bercy et chargée d'examiner les relations commerciales entre producteurs, fournisseurs et revendeurs. L'avis rendu le conforte dans son analyse, puisqu'il estime que dans un tiers des dossiers de franchisés examinés, les délais de paiement «*peuvent être considérés comme excessifs* ». La Commission estime qu'ils sont «*de toute évidence, en grande partie, les effets de l'insuffisante rentabilité* » de certains franchisés.

Dans la foulée, Speed Rabbit lançait, en octobre et novembre 2008, seize plaintes auprès de la DGCCRF et de ses antennes régionales et départementales, sur la question de délais de paiement abusifs. Dès le 20 novembre 2008, un des sous-directeurs de la DGCCRF confirmait par lettre que, si les faits étaient avérés, Domino's Pizza France «*pourrait éventuellement être poursuivie pour complicité* ».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

L'organisme a lancé une enquête nationale en 2009 dans les secteurs de la livraison de pizzas et de plateaux-repas. Selon une note récapitulative de ces investigations (*disponible ici en PDF*), 300 contrôles ont été effectués en tout, et des anomalies relevées dans «*48 % des cas* ». Concernant Domino's Pizza en particulier, «*dans neuf des onze régions où des contrôles ont eu lieu, les délais de paiement réglementés sont respectés* », conclut le texte. Qui pointe en revanche, «*dans deux régions (Pays de la Loire et Île-de-France), des dépassements importants et quasi-systématiques* ».

Des prêts octroyés directement par Domino's

Finalement, seulement 4 procès-verbaux ont été adressés à Domino's, pour «*absence de respect des règles de facturation* » et «*non respect des délais de paiement* », et la DGCCRF a transmis des informations aux parquets d'Orléans et de Nanterre, qui ont chacun ouvert une

enquête préliminaire contre un franchisé. Celui d'Orléans, qui a depuis attaqué Domino's, a déclaré lors de son audition par la police judiciaire qu'il n'était «*qu'une victime de plus du système mis en place par Domino's Pizza France, qui ne permet de dégager ni profitabilité ni rentabilité* ».

Ce n'est qu'une demi-victoire pour Speed Rabbit et son patron. Ce dernier estime que la DGCCRF n'a pas épinglé assez de franchisés, et il a multiplié les procédures contre l'institution, qui refuse de lui adresser les pièces rédigées suite aux contrôles... Elle est allée jusqu'au Conseil d'État pour lui contester le droit de les consulter. Mais elle lui a finalement indiqué qu'elle avait relancé une enquête sur le secteur en 2013. Sans résultats connus pour l'heure.



Il y a pourtant d'autres sujets qui mériteraient que la DGCCRF tranche. Notamment la question de prêts accordés par le franchisé à ses troupes. C'est ce qui avait notamment été dealé avec le Toulousain Gilles Bourbigot, après l'arrivée des Australiens de DPE. «*Après 2006, j'ai continué à ne pas régler des factures, mais en juillet 2008, ma dette, énorme, a été transformée en prêt, octroyé directement par Domino's Pizza France, explique-t-il. Dans un protocole d'accord, nous étions convenus que je réglerai 900 000 euros de dettes sur plusieurs années, contre le paiement d'intérêts,*

de 7 % par an. » Selon un franchisé encore présent dans le réseau, «*les prêts accordés par les banques partenaires de Domino's, mais aussi par l'entreprise elle-même, c'était monnaie courante pendant des années.* »

Ce point est délicat. En effet, l'**article L511-5** du Code monétaire et financier établit qu'«*il est interdit à toute personne autre qu'un établissement de crédit d'effectuer des opérations de banque à titre habituel* ». Domino's Pizza a-t-elle franchi les bornes en octroyant des prêts qu'elle n'avait pas le droit d'émettre ? Tout est dans les mots «*à titre habituel* ». Pour Serge Méresse, «*lorsque des prêts correspondent à des réponses au cas par cas, face à des difficultés passagères, c'est tout à fait autorisé* ». Domino's déploie les mêmes arguments, qui sont bien sûr contestés par Speed Rabbit. Il est vrai que la pratique s'est répétée. Kamel Boulhadid a lui aussi expliqué à la DGCCRF qu'il avait «*procédé à un emprunt de 1.020.899,10 d'euros* » auprès de son franchiseur. Et Augustin Estar, l'ex-franchisé de Bayonne, s'était vu offrir en juin 2012 une «*proposition d'étalement de paiement de (sa) dette (...) sur 3 ans pour un montant total de 77 930,42 euros* », et contre 4,8 % d'intérêt.

Des condamnations pour «*travail volontairement dissimulé* »

Mais parfois, nul besoin d'arguties juridiques pour trancher sur le caractère illégal de certaines pratiques. Ainsi, plusieurs entrepreneurs du réseau ont été condamnés aux prud'hommes pour non-déclaration des heures supplémentaires. Entre 2010 et 2013, diverses cours d'appel ont jugé des cas de salariés contestant leur contrat ou leur salaire. Une douzaine de condamnations ont été prononcées, dont cinq comportent des références à des heures sup' non payées. Voire dissimulées intentionnellement, dans deux cas assez marquants. En décembre 2012, Hocine Benamara a ainsi été condamné par la cour d'Appel de Versailles, notamment pour «*travail volontairement dissimulé* ». Or, ce franchisé francilien avait précédemment dirigé Domino's

Pizza France, de novembre 2005 à novembre 2006. On peut donc présumer qu'il connaît de près les conditions dans lesquelles un magasin est rentable.

La deuxième condamnation pour « travail dissimulé », prononcée en mars 2013 à Toulouse, concerne Gilles Bourbigot, l'ex-franchisé en rébellion. Aujourd'hui, il reconnaît sans barguigner avoir triché. « Clairement, j'ai magouillé, mais comme beaucoup de mes confrères, déclare-t-il. Dans la pizza, il faut beaucoup de main-d'œuvre. Et chez Domino's, pour que ça marche, il faut se débrouiller pour ne pas payer les gars autant qu'ils le devraient. » Mais il avait aussi décidé de rentrer dans le droit chemin avant même sa condamnation : « J'ai fait installer un système très strict de "badgeage", où chaque minute travaillée est comptabilisée. J'ai instantanément payé 10 % de plus en frais de personnel. Et quand j'ai proposé d'aider à installer ce système partout dans le réseau, le siège n'a jamais répondu à mon offre... »

Le plus gros franchisé attaque l'enseigne pour « faux et usage de faux »



Aujourd'hui à la tête de la marque, Andrew Rennie entend prendre ses distances avec toutes ces batailles juridiques. « Je laisse ces questions aux avocats. Moi, je suis un gars de la pizza. Je mange, je respire, je dors en pensant pizza. Et mon but est clair : en cinq ans, passer de 230 à 500 magasins français, et de 5 500 à 11 000 salariés. Pour cela, nous investirons 30 millions d'euros, notamment dans un système numérique très performant. »

L'objectif annoncé a de quoi faire trembler ses concurrents. Mais pour l'atteindre, Rennie devra encore ôter un sacré caillou de sa chaussure : selon nos informations, Kamel Boulhadid, le plus important franchisé français, a décidé de claquer la porte. Il a posé un préavis pour quitter l'enseigne le 30 juin 2014. Et, pour faire bonne mesure, il a enclenché deux actions en justice contre Domino's.

Une plainte pour rupture des relations commerciales est arrivée devant le tribunal de commerce de Paris au mois de novembre. Le franchisé, qui n'a pas répondu à nos demandes d'explications, n'a pas digéré qu'en 2012, la chaîne lui refuse d'ouvrir un magasin à Thionville (Moselle), sans justifications réelles. C'était au pire moment des négociations menées par Boulhadid au nom de Pepperoni contre l'augmentation du « food ». Il lui aurait été signifié qu'il ne pourrait plus ouvrir de magasins, alors qu'il comptait encore en développer... 30. Il réclame plusieurs millions d'euros de dédommagement.

Pour corser les choses, le chef d'entreprise avait déposé en septembre une autre plainte, au tribunal de grande instance de Nanterre, pour « faux et usage de faux ». Motif « abracadabrantique » : il assure que l'enseigne a imité sa signature sur 18 contrats de franchises, qu'il n'aurait en fait jamais signés lors de l'ouverture de certains de ses magasins. Il n'est pas du tout sûr que ces plaintes aillent à leur terme. Il suffirait que les deux parties trouvent un terrain d'entente financier pour que l'entrepreneur en colère les retire. Mais au cours des négociations, Kamel Boulhadid aurait menacé de dévoiler publiquement certaines pratiques douteuses de la chaîne de pizza. Pour, en cas de désaccord irrécyclable, mieux l'entraîner dans sa chute ?

Boîte noire

J'ai rassemblé des documents et des éléments d'enquête pendant plusieurs mois, mais les témoignages ont tous été recueillis du début du mois de novembre à la première semaine de décembre. Certains témoins ont requis l'anonymat, la nervosité

régnant au sein du réseau sur ces questions délicates. Andrew Rennie, le dirigeant de Domino's Pizza, m'a reçu une heure le 5 décembre, après avoir consulté la vingtaine de questions que je lui avais adressées par e-mail, via la chargée de communication de la société.

Ukraine : les pro-européens accentuent la pression sur Ianoukovitch

PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Une nouvelle manifestation de l'opposition a rassemblé entre 200 000 et 300 000 personnes à Kiev dimanche, en présence de responsables politiques américains venus les assurer du soutien des États-Unis. L'UE, de son côté, a annoncé la suspension de négociations.

Le camp des pro-européens a accentué, ce week-end, sa pression sur le président ukrainien Viktor Ianoukovitch, accusé d'avoir bloqué la signature d'un accord avec l'Union européenne sur demande de Moscou.

L'opposition a d'abord réalisé, ce dimanche à Kiev, sa plus impressionnante démonstration de force depuis le début de la crise politique, le 21 novembre. Entre 200 000 et 300 000 Ukrainiens ont participé à un nouveau rassemblement sur la place de l'Indépendance pour demander la démission de Viktor Ianoukovitch et l'organisation d'élections.

Cette troisième manifestation de l'opposition a été marquée par la présence de plusieurs représentants politiques américains. Le sénateur républicain, et ancien candidat à l'élection présidentielle, John McCain, ainsi que le sénateur démocrate Christopher Murphy avaient fait le déplacement pour assurer les manifestants du soutien américain. « L'Ukraine contribuera à une meilleure Europe et l'Europe contribuera à une meilleure Ukraine », a notamment déclaré John McCain lors d'un discours prononcé sur la place de l'Indépendance. « Nous sommes ici pour soutenir votre cause, le

droit souverain de l'Ukraine à déterminer librement et indépendamment sa propre destinée. Et la destinée que vous visez se trouve en Europe. »

Plus tôt dans la journée, le sénateur américain avait rencontré la fille de l'ex-première ministre emprisonnée Ioulia Timochenko, Evguenia Timochenko. Lors de leur entretien, John McCain a évoqué la possibilité, avancée cette semaine par la Maison Blanche, de sanctions contre les responsables du régime de Viktor Ianoukovitch.

L'Union européenne, de son côté, a haussé le ton dimanche, en annonçant la suspension des travaux en vue d'un accord d'association avec l'Ukraine et en accusant le régime au pouvoir de mauvaise volonté. Le commissaire européen à l'élargissement, Stefan Fuele, a indiqué **sur Twitter** que la reprise des discussions dépend désormais d'un « engagement clair en vue d'une signature ». Mais, a-t-il poursuivi, « le fossé se creuse entre les paroles et les actes du président et du gouvernement concernant l'accord d'association ». Réagissant à cette annonce, le premier ministre ukrainien Mykola Azarov a assuré que son gouvernement avait bien « l'intention de poursuivre des négociations avec l'UE sur l'accord d'association ».

Samedi, le régime du président Ianoukovitch avait cependant semblé faire un geste d'apaisement en annonçant la révocation du maire de Kiev et du secrétaire adjoint du Conseil de sécurité du pays, accusés d'avoir ordonné la dispersion violente de la manifestation du 30 novembre.

« Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a révoqué le secrétaire adjoint du conseil de sécurité nationale et de défense de l'Ukraine Volodymyr Sivkovitch et le chef de l'administration de Kiev Olexandre Popov », indique le communiqué.

La présidence ukrainienne précise que cette décision a été prise « à la demande du parquet général d'Ukraine, qui soupçonne ces personnalités d'avoir

violé les droits des citoyens qui se trouvaient le 30 novembre sur la place de l'Indépendance à Kiev ». L'évacuation, particulièrement violente, des opposants avait fait plusieurs dizaines de blessés. La journée de samedi avait également été marquée par la manifestation de quelque 60 000 manifestants pro-Ianoukovitch.



Sur la place de l'Indépendance, dimanche 15 décembre © Reuters

La crise politique que traverse l'Ukraine a éclaté le 21 novembre, lorsque Kiev a annoncé qu'il ne participerait pas à la signature, prévue la semaine suivante, lors d'un sommet de chefs d'État en Lituanie, d'un accord d'association proposé par l'Union européenne. Le régime de Viktor Ianoukovitch proposait, à la place, la création d'une commission tri-partite sur le commerce incluant l'UE et la Russie. Cette annonce avait provoqué la colère de l'opposition ukrainienne qui accuse son président d'avoir cédé sous pression de Moscou et demande depuis sa démission.

Viktor Ianoukovitch doit rencontrer mardi Vladimir Poutine à Moscou. L'opposition soupçonne le président de vouloir, à cette occasion, conclure des accords en vue de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union douanière des ex-États soviétiques. « Il reste deux jours et deux nuits avant qu'il ne se signe le contrat d'Union douanière avec Poutine pour sauver sa propre peau », pouvait-on lire ainsi sur un tract diffusé dimanche place de l'Indépendance, rapporte **Le Figaro**.

Europe: radiographie d'une social-démocratie à la dérive

PAR LUDOVIC LAMANT

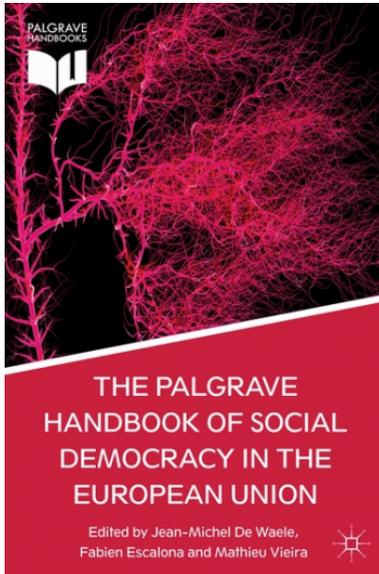
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Dans un ouvrage ambitieux, trois universitaires cartographient le « désarroi » de ces partis de gouvernement à travers l'Europe : chute de l'électorat, effritement du nombre d'adhérents, relation difficile avec la société civile... Ils insistent sur les effets de la crise, mais aussi sur le « pacte » conclu avec Bruxelles.

Ce sont trois visages d'une social-démocratie mise à mal par la crise financière, qui cherche à se réinventer partout en Europe. En Allemagne, plus de 369 000 militants du SPD ont donné leur feu vert à la formation d'une grande coalition avec la CDU-CSU de la conservatrice Angela Merkel, d'après **les résultats de la consultation publiés ce samedi**: il devrait y avoir six ministres SPD, sur un total de 14 postes ministériels. En Italie, Matteo Renzi, le maire de Florence, est le **grand vainqueur** des primaires de la gauche italienne organisées en fin de semaine dernière, avec un programme encore flou, mais qui semble miser sur un nouveau rapprochement du parti démocrate (PD) avec le centre. Quant à l'Espagne, l'ex-patron du PSOE, José Luis Rodriguez Zapatero, vient de publier **un livre** dans lequel il regrette, **à demi-mot**, le tournant vers l'austérité qu'il a engagé, à partir de mai 2010 : « Le dilemme a été de faire ce que jamais je ne pensais devoir faire : prendre des décisions, pour le bien du pays, qui allaient à l'encontre de mes convictions idéologiques. » À l'heure des politiques d'austérité anti-keynésiennes, tandis que la « troisième voie » vantée par Tony Blair a

pris un sérieux coup de vieux, y a-t-il encore un avenir pour la social-démocratie sur le continent ?



Dans un épais manuel, rédigé en anglais, qu'ils co-dirigent aux éditions Palgrave Macmillan, trois universitaires auscultent les évolutions – et les errances – de la social-démocratie au cours des années 2000, dans 27 des 28 États membres de l'Union. Jean-Michel De Waele, professeur de science politique à l'université libre de Bruxelles (ULB), Fabien Escalona, chercheur en science politique à l'IEP de Grenoble et Mathieu Vieira, chercheur en science politique à l'IEP de Lille et à l'ULB, constatent en particulier le « *désarroi idéologique* » et le « *vide stratégique* » de ces partis de gouvernement, en Europe de l'Ouest, que la crise de 2008 a encore approfondi. La social-démocratie n'aurait plus « *de modèle, d'originalité idéologique ou (...) d'électorat spécifique aisément identifiable* », pour reprendre les termes d'un autre chercheur, Stefan Berger.

Assumant un parti pris comparatif et exhaustif (chaque pays a droit à son chapitre), à l'aide de nombreux tableaux compilant des données souvent inédites, les trois auteurs en arrivent à soutenir, notamment, une thèse stimulante, qui n'est pas sans écho avec l'hypothèse formulée dans le pamphlet dirigé par l'économiste Cédric Durand en début

d'année (*En finir avec l'Europe, La Fabrique*) : la social-démocratie aurait été piégée en acceptant de jouer le jeu de l'Europe « *ordo-libérale* ». Les sociaux-démocrates paieraient aujourd'hui le prix de leur ralliement trop enthousiaste au projet européen. « *Le mot d'ordre formulé par François Mitterrand en 1973, "L'Europe sera socialiste ou ne sera pas", n'a pas résisté à l'épreuve des faits* », écrivent-ils.

Afin de rendre compte d'une partie de ces travaux massifs, Fabien Escalona et Mathieu Vieira ont accepté de publier, dans les pages qui suivent, certains des tableaux qui accompagnent leurs recherches et de les commenter. Retour en cinq temps sur une entreprise qui peut servir de boussole, à l'approche des élections européennes.

1 - L'effet dévastateur de la crise

Tableau de l'évolution des résultats électoraux des partis sociaux-démocrates sur les périodes 2000-2006 et 2007-2013 :

Le commentaire de Fabien Escalona et Mathieu Vieira : « En comparant deux périodes équivalentes avant et après l'éclatement de la grande crise économique contemporaine, on observe un recul assez net de la social-démocratie ouest-européenne. Impossible d'incriminer la seule crise, mais au moins on peut constater qu'elle n'a pas créé de sursaut global. On a certes assisté à **plusieurs retours dans les exécutifs nationaux, mais dans des conditions souvent médiocres**, à la tête de coalitions hétérogènes ou en tant que partenaire minoritaire.

Dans les pays où les sociaux-démocrates étaient au gouvernement au moment de l'éclatement de la crise financière et des dettes souveraines, comme en Grande-Bretagne et en Europe du Sud, les reculs ont été massifs. Cela n'est pas étonnant : dans les années 1930, les rares sociaux-démocrates qui « *profitèrent* » de la crise et furent innovants eurent en fait du temps pour s'adapter. Ce qui est préoccupant, c'est que six ans après la crise, on ne distingue guère de

réponses originales produites et circulant dans les milieux sociaux-démocrates. Les propositions d'*eurobonds* (*mise en commun d'une partie des dettes publiques à l'échelle de la zone euro – ndlr*) et de taxe sur les transactions financières ne font pas un nouveau modèle, si tant est que la social-démocratie les défende encore en 2014.

Seuls les socialistes français et les travaillistes irlandais ont su progresser significativement, mais cela risque de n'être que provisoire. Dans les pays dits « du Nord » où la crise a été moins brutale, les sociaux-démocrates sont aussi en recul. Dans ces cas, d'autres facteurs que la crise ont sûrement joué, qui sont à l'œuvre depuis une trentaine d'années, autrement dit depuis le moment où la taille du continent social-démocrate a commencé à s'éroder, à l'instar de celle des **grands partis de pouvoir** en général.

Cette évolution pose la question de la **stratégie d'alliance de la social-démocratie**. Si jamais celle-ci veut vraiment s'opposer aux blocs conservateurs qui dominent en Europe, il lui faudra mieux connaître et dialoguer avec ses partenaires à gauche, y compris la famille de gauche radicale, qui a **légèrement progressé depuis la crise**. »

2 - Les adhérents : moins nombreux, plus vieux

Pays	Partis	Nombre de membres (dernier chiffre disponible)	Perte/gain sur la décennie 2000 (%)	Primaires
Allemagne	SPD	499 000	-28,1	
Autriche	SPÖ	243 462	-25,9	
	PS	81 491	-1,1	
Belgique	sp.a	49 323	-20	
Chypre	EDEK	7 000	+40	
Danemark	SD	46 052	-8,4	
Espagne	PSOE	617 087	+51,3	
Finlande	SDP	47 000	-24,8	
France	PS	173 486	+48,5	+
Grèce	PASOK	156 000	-8,2	+
Irlande	LP	8 259	+55,1	
Italie	PD	609 667	+9,8	+
Luxembourg	LSAP	5 693	+5,8	
Malte	LP	-	-	
Pays-Bas	PvdA	54 279	-10,5	
Portugal	PS	85 000	-31,8	
R.U.	LP	190 000	-30,1	
Suède	SAP	103 203	-33,9	

Les adhérents sociaux-démocrates en Europe de l'Ouest. ©JMDW, FE, MV.

Le commentaire de Fabien Escalona et Mathieu Vieira : « Un examen des effectifs des partis sociaux-démocrates ouest-européens confirme un constat établi depuis plusieurs années : ils ne

sont **plus des partis de masse**. Seuls les partis allemand, espagnol et italien ont des effectifs supérieurs à 400 000 membres. Les adhérents des principaux partis de la famille sociale-démocrate (à savoir le SPD allemand, le PS français et le *Labour* britannique) ne représentent même pas 1 % de leurs électors.

L'un des autres enseignements majeurs de notre ouvrage est que les partis sociaux-démocrates ont dû faire face à une véritable **hémorragie militante** depuis le début des années 2000. Hormis les partis ayant opté pour l'ouverture aux sympathisants via des primaires (France, Italie, Grèce), la grande majorité des autres formations a perdu près d'un tiers de ses effectifs : -34 % en Suède, -32 % au Portugal, -28 % en Allemagne, -26 % en Autriche...

Outre ce déclin du militantisme, la plupart des études de cas répertoriés dans notre livre indique que **la pyramide des âges est déséquilibrée**, dans la mesure où le corps militant est majoritairement âgé de plus de 50 ans. À titre d'exemple, 61 % des militants du PS wallon et 47 % des militants du SPD allemand ont plus de 60 ans. Seul le PS portugais peut s'enorgueillir de compter parmi ses membres près de 24 % de moins de 30 ans. Tous ces phénomènes s'accompagnent de l'approfondissement d'une autre tendance engagée dans la décennie 1990, à savoir la **professionnalisation des appareils partisans**. »

3 - Vers une rupture avec les classes populaires ?

Fabien Escalona et Mathieu Vieira : « La *“rupture”* dont il est souvent question entre classes populaires et sociaux-démocrates doit être nuancée. Dans plusieurs cas à l'Est, leur électorat est largement composé de secteurs désavantagés de la société. À l'Ouest, des fractions encore importantes des couches populaires votent tout de même encore pour eux. Elles sont parfois nouvelles et en ascension démographique, comme les milieux populaires issus de l'immigration : on le remarque en France, mais aussi en Grande-Bretagne.

Cela dit, il est clair que les grands partis sociaux-démocrates **ont perdu beaucoup d'électeurs ouvriers ou employés**. En France, le désalignement des ouvriers est achevé. Cela fait plusieurs scrutins présidentiels qu'ils ne votent pas plus pour le candidat PS que le reste des votants. En Allemagne, le soutien des employés et ouvriers pour le SPD a décliné parallèlement à son niveau général, et les pertes se calculent en centaines de milliers de voix. En Angleterre, pour chaque électeur de type CSP+ perdu par le *Labour* entre 1997 et 2010, il en perdait trois parmi les catégories les plus déshéritées.

Il est donc logique d'attendre de ces partis qu'ils performant davantage auprès des milieux populaires. En même temps, il n'est pas anormal que leur électorat se renouvelle. Le capitalisme change, la structure sociale avec, et les forces politiques doivent s'y adapter. Historiquement, le dynamisme des gauches a d'ailleurs reposé sur leur association avec les couches ascendantes de la société. Il aurait été absurde après les années 1970 de camper sur un discours ouvrieriste.

Le vrai enjeu consiste en fait à intégrer une large part des classes populaires dans un bloc sociologique majoritaire, partageant un “sens commun” alternatif à celui des droites. C'est tout le sens de la **“bataille culturelle”** à laquelle appellent des chercheurs **comme Gaël Brustier**, et qui n'a rien à voir avec les tentations tactiques de “gauchir” les discours, ou au contraire de les conformer à un air du temps jugé conservateur. Ce combat serait vain s'il ne s'accompagnait pas de la refonte d'un projet social-démocrate capable de restaurer la **primauté du politique**, et d'offrir un progrès humain non dépendant de forts taux de croissance. Une autre condition cruciale serait de renouveler les réseaux partisans au sein de la société, car ils se sont atrophiés et n'incluent pas de nouvelles formes de solidarités et de modes de vie qui se développent à la base. Il s'agit dans ce cas de redessiner une **“géographie militante”**. »

4 - Le pacte faustien de l'intégration européenne

Fabien Escalona et Mathieu Vieira : « Pour renouveler sa doctrine et mobiliser davantage les milieux populaires, la social-démocratie doit aussi régler le dilemme que lui pose l'UE, à savoir **comment mener une politique sociale-démocrate dans un système conservateur**. La métaphore que nous utilisons, celle du **“pacte faustien”**, ne vise pas à condamner mais à comprendre pourquoi les sociaux-démocrates ont embrassé et promu une intégration européenne dont ils s'étaient historiquement plutôt méfiés. Nous suggérons qu'il s'agissait selon eux du prix à payer pour recréer les conditions favorables à un “compromis de classe positif” pour le salariat.

Après l'échec de la dernière expérience de keynésianisme national et le “tournant de la rigueur” français de 1982-83, les sociaux-démocrates jugent que le réformisme passe désormais par le niveau européen. Toutefois, un véritable **“euro-keynésianisme”** aurait impliqué une véritable stratégie, avec un objectif global et de long terme, en l'occurrence une Europe sociale-démocrate. Or, sans une réflexion a priori sur la faisabilité d'une politique sociale-démocrate dans un cadre institutionnellement conservateur et économiquement néo-libéral, les socialistes ont eux-mêmes participé à légitimer puis à encourager l'approfondissement de ce cadre.

D'une part, ce “pacte faustien” avec l'intégration européenne s'est décliné sur le terrain institutionnel. « *Les forces d'opposition à un nouveau régime commencent par refuser mais finissent par l'accepter avec l'espoir de l'utiliser* » : ces trois étapes théorisées par Olivier Duhamel pour qualifier le rapport de la gauche française à la Cinquième République s'appliquent parfaitement au ralliement des sociaux-démocrates à l'esprit et aux pratiques des institutions européennes. Si les sociaux-démocrates ont espéré utiliser le niveau européen pour défendre leur projet, le

système institutionnel conservateur de l'UE, peu propice à une logique partisane, les en a empêchés. De plus, les sociaux-démocrates n'ont jamais véritablement remis en cause une logique consensuelle taillée sur mesure par les libéraux et les démocrates-chrétiens, et qui ne permet pas une réelle politisation des enjeux européens.

D'autre part, le "pacte faustien" s'est décliné sur le terrain de la politique économique. Loin d'avoir été les spectateurs de l'édification du projet **ordo-libéral** qui guide aujourd'hui la politique économique de l'UE (avec comme piliers la libre circulation des capitaux, l'indépendance de la BCE et la stabilité des prix), les sociaux-démocrates ont joué le rôle de co-bâtisseurs. Or, **la compatibilité d'un programme social-démocrate axé sur la demande avec l'édifice ordo-libéral européen est douteuse**. L'adoption d'un "traité social", promis depuis le milieu des années 1980, n'arrangerait les choses qu'à la marge s'il venait à s'ajouter et à dépendre de des règles existantes qui le contredisent. Ce ne sont pas les dispositifs du **TSCG** qui risquent de démentir ce diagnostic!

En bref, on se retrouve dans une situation où cette famille politique n'a pas les moyens de changer le système existant, mais n'a pas non plus l'intention de le subvertir. On est donc dans un vide stratégique. »

5 - Une famille social-démocrate fracturée

Pays	Partis	Dernier résultat Chambre basse	Perte/ gain	Rang dans le système de partis	Participation gouvernementale	A la tête du gouvernement
Bulgarie	BSP	26,6	+8,9	2	+	+
Estonie	SDE	17,1	+6,5	4	-	-
Hongrie	MSZP	19,3	-23,9	2	-	-
Lettonie	lSDSP	0,3	-0,3	13	-	-
Lituanie	lSDP	18,4	+6,7	2	+	-
Pologne	SLD	9,2	-5	3	-	-
République Tchèque	ČSSD	20,5	-1,5	1	+	+
Roumanie	PSD (USL)	58,6*	+25,5	1	+	+
Slovaquie	SMER	44,4	+9,6	1	+	+
Slovénie	SD	10,5	-20	3	-	-
Total					5/10	4/10
Moyenne		22,4				

*En coalition avec les libéraux. Le PSD détient 150 des 273 sièges détenus par la coalition.

Les partis sociaux-démocrates en Europe
de I'Est. ©JMDW, FE, MV.

Le commentaire de Fabien Escalona et Mathieu Vieira : « Notre manuel offre un panorama exhaustif du paysage social-démocrate dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Il nous

confirme qu'à l'échelle de l'UE, on a plutôt affaire à **une famille recomposée, voire artificielle**. Certains chercheurs et responsables politiques attendaient beaucoup de transferts d'idées et de pratiques de l'Ouest à l'Est, mais il s'agissait d'une vision naïve et peut-être un peu paternaliste. Le poids de l'histoire ne s'efface pas si vite, et les scènes politiques des PECO sont très différentes de celles des vieilles démocraties consolidées. On peut même se demander si ce n'est pas la déstructuration amorcée des systèmes partisans occidentaux qui risque de les rapprocher !

Contrairement au processus d'homogénéisation qui se poursuit à l'Ouest, la branche orientale est caractérisée par sa **grande hétérogénéité**. Les partis ont des tailles électorales très diverses, allant de plus des 2/5^e de l'électorat à la quasi-inexistence. Ces disparités dans l'espace se doublent de disparités dans le temps : en une décennie, les formations polonaise et slovaque sont respectivement passées de plus de 40 à moins de 10 %, et de 13 à 44 % des suffrages. On observe une même hétérogénéité en ce qui concerne la sociologie de ces partis.

En termes programmatiques, les nouveaux enjeux démocratiques dits « *post-matérialistes* » (libération des femmes, autonomie des styles de vie, écologie politique...) sont largement ignorés par les sociaux-démocrates des PECO, qui sont aussi très orthodoxes sur le plan socio-économique, et doivent gérer d'autres problèmes, comme le rapport aux minorités ethniques ou linguistiques (Roms, russophones...).

Au final, la perspective d'une stratégie européenne commune à tous les sociaux-démocrates, qui irait plus loin qu'une ode aux droits de l'homme et à la justice sociale, apparaît encore lointaine. »

Boîte noire

J'ai rencontré les auteurs de l'ouvrage lors d'une conférence à Bruxelles – nous avons ensuite échangé par mails pour réaliser cet article. L'article a été modifié samedi

dans le courant de la journée, avec les résultats de la consultation des militants SPD. Nous avons également supprimé une colonne du tableau de la deuxième page (voir réponse à l'un des lecteurs, sur le fil des commentaires).

L'autre gauche discute de sa stratégie pour 2014

PAR LUDOVIC LAMANT
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Le congrès du Parti de la gauche européenne – dont est membre le Front de gauche – se réunit à Madrid jusqu'à dimanche. Il devrait déboucher sur la nomination du grec Alexis Tsipras comme chef de file pour les européennes de 2014. Mais certains membres hésitent sur la stratégie.

De notre envoyé spécial à Bruxelles

Avant de désigner dimanche le Grec Alexis Tsipras comme leur chef de file pour les européennes de mai 2014, les participants au congrès du Parti de la gauche européenne (PGE), réunis à Madrid depuis vendredi, devront d'abord trancher une question qui les divise : faut-il, ou non, imiter les autres formations sur le continent, et proposer un « super-candidat » pour succéder à José Manuel Barroso à la tête de la Commission ?

Sauf grosse surprise, la réponse devrait être positive au sein du PGE. Et Tsipras, le patron de Syriza, devrait être largement investi dans la foulée. Mais le débat est plus délicat au sein de la **GUE**, la gauche unitaire européenne, ce groupe de **35 élus** au parlement européen, qui intègre des partis du PGE, mais aussi d'autres formations, plus radicales sur ces questions institutionnelles.

Le prochain scrutin européen est censé introduire une nouveauté de taille, prévue, de manière assez elliptique, dans le traité de Lisbonne, et « **recommandée** » **depuis par la Commission**. Chaque électeur votera non seulement pour le candidat de sa circonscription, mais aussi pour un chef de file européen. Selon une interprétation stricte du texte, la formation qui arrive en

tête au soir des élections, à l'échelle des 28, enverra son chef de file à la tête de la Commission.

À en croire ses partisans, l'objectif est double : légitimer davantage le patron de la Commission, mais aussi « européaniser » la campagne sur le continent (qui jusqu'à présent, s'avère être davantage une addition de campagnes nationales). Les socialistes du PSE sont les plus avancés dans ce processus inédit : Martin Schulz, le président allemand du parlement européen, seul candidat dans son camp, **a déjà été intronisé** chef de file de la campagne socialiste.



Alexis Tsipras, lors d'une visite à la télé-radio publique grecque, ERT, le 19 juin 2013. © Reuters. De leur côté, les libéraux comptent **deux prétendants déclarés** : l'ex-premier ministre belge Guy Verhofstadt et l'actuel vice-président de la Commission, le Finlandais Olli Rehn. D'autres pourraient surgir d'ici le 18 décembre, et le vainqueur sera sans doute connu d'ici début février. Les Verts, eux, ont lancé une primaire en ligne pour départager quatre candidats, dont le Français José Bové. L'opération doit durer jusqu'au 28 janvier (**lire notre article**). À l'extrême droite, le FN travaille à la constitution d'un **groupe autonome** au sein du parlement, après les élections, mais ne devrait pas jouer le jeu de ces « super-candidats ».

Quant au parti populaire européen (PPE), la première formation au sein du parlement de Strasbourg, elle hésite sur la stratégie. Plusieurs candidats sont sur les rangs, **dont le Français Michel Barnier**, mais des chefs de gouvernement conservateurs en exercice, que le poste pourrait intéresser, ont tout intérêt à faire traîner le processus, pour ne pas avoir à se déclarer en amont des élections.

Qu'en disent les représentants de la gauche du PS ? Une majorité d'entre eux plaide pour un Tsipras chef de file, au risque de cautionner, malgré eux, les institutions existantes. Ainsi, Pierre Laurent, président du PGE, résume ce qui semble être la position majoritaire au sein de ce parti : « *Les grandes formations européennes présentent cette nouveauté comme une grande avancée démocratique. Ce n'est pas notre avis : nous dénonçons les processus autoritaires au cœur de la construction européenne. Donc, si l'on décide d'avoir un candidat, et je pense que ce sera le cas, ce sera pour ne pas laisser le champ libre aux deux grandes familles politiques durant la campagne.* »

Jean-Luc Mélenchon exposait à peu de choses près la même position, dans un **entretien** à Mediapart, en juillet : « *Si Alexis Tsipras était candidat, ce serait très bien. J'y serais très favorable, pour des raisons d'agitation politique, d'éducation populaire. Cela ne voudrait pas dire que je cautionne les institutions européennes. Ce serait une façon d'entrer dans le cadre.* » Même logique chez Nikolaos Chountis, le seul eurodéputé grec se réclamant aujourd'hui de Syriza (le parti de Tsipras) : « *Ce qui est prévu en 2014 ne va pas renforcer la démocratie au sein de l'UE. Les citoyens européens ne pourront pas élire directement le nouveau président. Cela dépendra, une fois encore, d'une entente entre chefs d'Etat et de gouvernement. Mais la Gauche européenne veut participer à cette course, pour faire entendre sa voix.* »

« *Il n'y a que les eurodéputés qui seront élus directement, renchérit Marisa Matias, une eurodéputée portugaise du Bloc de Esquerda. Mais un espace s'ouvre pour un vrai débat sur les questions européennes, et il n'est pas possible que ce débat soit confisqué par les grands partis traditionnels. C'est le rôle du PGE de bousculer cela.* » Les trois partis fondateurs du Front de gauche, la formation écolo-communiste espagnole Izquierda Unida, ou encore le parti allemand Die Linke sont sur la même ligne.

Pour certains élus de la GUE, l'affaire n'est pas aussi évidente. La Française Marie-Christine Vergiat juge qu'« *il s'agit d'une fausse solution à la crise démocratique que vit l'Europe aujourd'hui, qui risque d'éluider un débat plus large, sur les institutions de l'UE dans leur ensemble* ». L'eurodéputée reconnaît qu'elle n'a pas de « *position de principe sur une candidature Tsipras* », mais précise tout de même : « *J'y vois le risque d'importer les défauts du système präsidentialiste français au niveau européen.* »

D'autres avis sont plus tranchés. Au sein de l'alliance rouge verte (**ARV**) du Danemark, on estime que valider ce système reviendrait à accepter une « *fédéralisation* » de l'UE. Le parti, membre du PGE, n'a pas dit clairement quelles sont ses intentions à l'approche du congrès de Madrid. Les communistes tchèques sont eux aussi incertains. Selon ses statuts, le PGE, créé en 2004, doit prendre sa décision par consensus – « *ce qui ne veut pas dire l'unanimité parfaite* », prévient Pierre Laurent, l'actuel patron du PC français.

Au sein du groupe GUE, les communistes grecs et portugais (qui ne sont pas membres du PGE) y sont opposés. Idem pour les socialistes irlandais. « *Que les choses soient claires : l'objectif du PGE, c'est de renforcer le groupe GUE à l'issue des élections européennes de 2014. Mais le PGE n'est pas le tuteur de la GUE, qui est divisée sur cette question. La GUE restera un groupe confédéral* », ajoute Pierre Laurent, par ailleurs candidat à sa réélection à la tête du PGE à Madrid.

Il y a fort à parier que l'affaire de ces « super-candidats » serait moins consensuelle, au sein du PGE, en l'absence d'un candidat aussi naturel qu'Alexis Tsipras, pour mener la bataille des européennes.

Boîte noire

L'entretien avec Jean-Luc Mélenchon remonte à juillet, dans le cadre **d'un article sur son travail d'eurodéputé** à Strasbourg. Celui avec Marie-Christine Vergiat date de septembre, dans son bureau d'eurodéputée à Bruxelles. L'article

a été modifié lundi 16 décembre, avec retrait de la mention de François Bayrou et Jean-Louis Borloo.

Peut-il y avoir des chefs bienfaisants ?

PAR ANTOINE PERRAUD
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

Le philosophe Robert Damien théorise le leader altruiste dans *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique* (Armand Colin). Tout meneur démocrate doit être questionné donc révocable, mutualiste donc garant des pluralités... *Entretien et vidéo.*

L'autorité s'avère exercice puissant et délicat. La France n'a cessé d'avoir le chef en tête, de la monarchie absolue à la monarchie républicaine, en passant par deux empires. Notre V^e République, en bout de course, a maudit l'omnipotence (de Nicolas Sarkozy), pour ensuite exiger une prééminence (chez François Hollande). L'opinion pousse des cris d'orfraie contradictoires, brûlant le dominateur qu'elle adorait, adorant le meneur qu'elle a brûlé.

Une visite s'imposait à **Robert Damien**. Ce professeur de philosophie vient de publier un ouvrage savant et stimulant : *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique* (Armand Colin). Qu'est-ce qu'un chef? Peut-il y en avoir de bons? Pourquoi obéir et à qui? Robert Damien a décidé de rompre « *le silence stuporeux d'une anorexie intellectuelle* »...

Robert Damien en pince pour la fraternité, éprouvée dans le combat militant, la ferveur partisane, l'aventure sportive, la satisfaction affective, l'émotion esthétique, la cérémonie ecclésiale, la liaison amicale ou la communion amoureuse. Comment parvenir à une autorité fraternelle de la République ? Robert Damien retrace dans son livre la « *quête d'une philosophie républicaine de l'autorité inscrite dans une économie politique des conseils démocratiques* ». Et il cite le Sartre de *Critique de la raison*

dialectique (1960): « *Chacun se sent et sent tous les autres comme des leaders possibles mais personne ne prétend à la souveraineté sur les autres. Chacun est capable d'exprimer le sentiment du groupe au cœur de l'action comme une aide aux objectifs du groupe.* »

MEDIAPART : Comment entendez-vous ces deux phrases de Jean-Paul Sartre ?

ROBERT DAMIEN : Sartre veut dire que ce qui commande, c'est l'équipe ; elle fait chacun s'élever au-dessus de lui-même ; et chacun peut prétendre exprimer le tout qu'est l'équipe. Chacun, étant l'égal de l'autre, a la capacité d'exprimer le "nous" au moment décisif les décisions qui devront être prises. Mais par-delà cette ossature constitutionnelle, il y a des moments où la décision exige d'être formulée, pensée, ordonnée. Elle oblige à une incarnation. Le problème avec Sartre, c'est sa difficulté à penser le chef d'équipe.

Il y a un moment de souveraineté, assumé par un(e). La question devient ensuite celle de la légitimité durable, non pas d'un chef momentané, mais qui s'inscrit dans une continuité judicieuse.

Sartre demeure à mes yeux le seul philosophe d'envergure qui ait réfléchi sur l'équipe comme moteur et matrice de l'autorité. Sartre, à la fois théoricien et praticien du libre arbitre, cherchait à intégrer le marxisme, c'est-à-dire les contraintes socio-économiques et politiques qui déterminent et les situations et les libertés.

Tout en évitant un certain catéchisme marxiste alors en vigueur...

La tradition dans laquelle voulait s'inscrire Sartre n'était pas le marxisme de la totalité, mais le "coopérativisme", c'est-à-dire la coopération, entendue comme la rationalité gouvernementale du socialisme. Doit primer la relation entre les êtres, qui constitue le devenir de chacun. D'où une gouvernementalité mutualiste: l'équipe est supérieure aux individus et permet à chacun de devenir plus lui-même par le "nous" même de l'équipe.

Il faut à la fois penser le système de coopération par la régulation et l'émergence d'une organisation de l'autorité, donc de chefs qui ont pour fonction de commencer et d'achever. Le chef, c'est celui qui mène au terme de la décision. Sa légitimité sera refondée, ou remise en cause, en fonction du projet suivant.

L'avenir d'un socialisme est à penser dans la tradition coopérativiste, de la mutualité, de la réciprocité. Je m'inscris dans la tradition conseilliste. Après ce premier livre sur l'autorité, j'en publierai un second sur le conseil.

Qui se dit "soviet" en russe...

Il m'arrive, en guise de plaisanterie, de me présenter comme le dernier philosophe soviétique...

Remontons au XVIII^e siècle et au moment Rousseau, qui assurait que personne ne veut « prendre son semblable pour maître » en lui attribuant une supériorité naturelle ou divine...

C'est la question centrale du législateur, qui n'a pas de légitimité naturelle. Personne n'est capable d'être substantiellement premier, comme on l'a longtemps cru. Il n'y a plus non plus de classe universelle détentrice de la vérité et du bien. C'est donc le groupe qui a substantiellement besoin de l'émergence d'une direction : un besoin d'incarnation dans une figure parlant le langage du tout. Une communauté a besoin de l'incarnation qui parle le "nous" mieux que nous le faisons nous-mêmes individuellement.

Mais tant de citoyens et de citoyennes ressemblent aux grenouilles qui demandent un roi !

Cet appétit pour une autorité autoritaire explique en partie la difficulté à penser l'autorité, qui est à elle-même son propre abus. Voilà un angle mort. Il y a eu retrait d'investissement analytique sur cette question, depuis l'*auctoritas* de la Rome antique.

Il nous faut penser la nécessité d'une autorité, mais une autorité contrôlée, une autorité renouvelée si besoin est.

Comment penser une autorité révocable ? Comment une décision peut-elle s'avérer à la fois collective et incarnée ? Chez Rousseau, un tel rôle est donc dévolu au législateur. Dans mon livre, je m'attache à la figure de l'entraîneur...

Une autorité qui rend raison de ses raisons

Qu'est-ce que penser l'autorité ?

C'est penser la tension entre un appétit de figure motrice et matricielle incarnant le "nous", parlant et décidant pour nous, et dans le même temps le danger extrême à la faire émerger. D'où la nécessité d'un contrôle et l'importance d'échapper à la fascination du chef. Cette tension est constitutive de tout exercice de l'autorité, même la plus minime – dans une classe, sur un chantier, au sein d'une équipe. Tout se joue entre l'attention au groupe et un excès d'affirmation – poussant à la solitude, à l'abstraction radicale des décisions, à la figure de la monstruosité césarienne...

[[lire_aussi]]

L'exercice de l'autorité exige une esthétique du comportement, une intelligence des situations, une continuité dans la volonté. Le chef est une œuvre en péril, fragile et soumise à l'échec, qui suscite l'enthousiasme, voire l'amour, et en même temps la méfiance, la question.

Tout repose sur le questionnement...

La démocratie est originelle dans la philosophie occidentale par l'intermédiaire de Socrate, autorité par la question. Une des crises de la démocratie, c'est la crise de la question, du débat, de la délibération. Qui pose les questions et les bonnes questions ?

Nous voilà au cœur de la tension, dilemmatique, entre l'affirmation, consubstantielle à tout ordre social, d'une autorité en place, mais d'une autorité qui assume, qui rend compte, qui rend raison de ses raisons, publiquement – si elle cache les raisons, ce n'est plus une autorité démocratique. Et ces raisons, pour les connaître, il faut les questionner.

En questionnant le pouvoir, qu'est-ce qui est remis en question ?

Aucune autorité n'échappe à l'heure de vérité : à l'exercice de la raison d'État, cette nécessité fonctionnelle de l'ordre social. Choisir, c'est renoncer, c'est mutiler, c'est trancher en faveur du tout au détriment d'une partie. Telle est la mélancolie de toute autorité. C'est la responsabilité d'assurer le droit inhumain d'être inhumain ; le droit exorbitant d'être injuste au nom du tout, voire criminel au nom du tout, comme écrit Malraux dans *L'Espoir*.

C'est l'heure machiavélique. Dans son opuscule de vingt-six chapitres, *Le Prince* (1532), Machiavel nous révèle que tout exercice d'autorité oblige à « *entrer en mal* ». Pire, cela s'avère une fécondité, non pas le crime d'un César débile. Tout chef doit être injuste au nom de la justice du tout, en rendant raison publiquement, en répondant à la raison du pourquoi.

D'où la terrifiante réplique du kapo d'Auschwitz, rapportée par Primo Levi : « Ici, il n'y a pas de pourquoi »...

Le pourquoi est essentiel. « *On n'avait jamais le droit de demander pourquoi* », voilà comment Nietzsche résume César. Et j'ai compris que la Chine était en train de changer du jour où mes étudiants cessèrent, là-bas, de m'expliquer que toute résistance serait vaine et vouée à l'écrasement, pour me confier, avec une évidence inflexible, il y a deux ou trois ans : « *Quand on nous dit : "C'est ainsi qu'il faut faire", nous répliquons maintenant : "Et pourquoi ?"* »

Pourquoi écrivez-vous : « L'autorité est le siège d'une motricité » ?

Pour devenir grands (autorité vient d'*augere* : augmenter, accroître), pour ne pas être réduits à nous-mêmes, finis, incertains et isolés – « *l'homme seul est toujours en mauvaise compagnie* », selon Paul Valéry ! –, il faut une puissance d'ascension. Au cours des siècles, l'Occident a trouvé plusieurs moteurs, qui nous exaucent et nous exhaussent : Dieu,

la nature, le prolétariat, la République... Aujourd'hui, nous vivons une crise de ces moteurs, tous considérablement affaiblis.

Or la démocratie n'est pas une "démarchie" (sur le modèle de monarchie ou d'anarchie). En démocratie, l'*arke*, principe de commencement et de commandement – que Platon fut le premier à mettre en lumière –, n'est possédé par personne : ni un être, ni une nature, ni une classe, ni un lieu. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas, mais qu'elle est située nulle part. C'est donc le travail de la délibération, de la question, qui fait s'imposer une *arke*, décisionnelle, légitime, mais contrôlée donc révocable. Il faut produire l'*arke*, dans la conflictualité.

En démocratie, s'impose ce "nous" collectif, coopératif, mutuel et réciproque, qui fait que rien ne m'est dû au nom de ma nature, au nom de ma position, au nom de mon intelligence ou de mes diplômes. Rien ne m'est dû que ce que le "nous" donne comme droits sociaux. D'où mon attachement à la République sociale du XIX^e siècle, qui a inventé la fraternité, non pas comme un sentiment affectif, mais comme un système normatif de droits sociaux. Dans la mesure où tu appartiens à la société, où tu y travailles, où tu es malade, handicapé, vieux, veuf ou veuve (ce sont les veuves qui ont permis de penser les droits sociaux de la pension de réversion), tu as droit à l'attention mutuelle et réciproque de l'État. Voilà pourquoi la mutualité m'apparaît constitutive d'un ordre démocratique.

La clef de tout cela, c'est l'impôt, qui se révèle système de légitimation et d'institutionnalisation de la fraternité, devenant ainsi une solidarité. L'impôt est un droit social (même si sa mesure où son assiette peuvent être discutés). Et je suis frappé par l'hystérie actuelle contre l'impôt, que je préfère appeler "contribution", directe ou indirecte, pour la fraternité et les droits sociaux.

L'autorité permet la pluralité des possibles

Quel serait l'heureux pendant de la malheureuse devise nazie : *Ein Volk ein Reich ein Führer* ?

Peuple, République, Réciprocité.

En plus de la République, vous liez à la démocratie la "patrie". A-t-elle encore à ce point droit de cité ?

La patrie c'est le "nous" qui nous fait citoyen, ce par quoi nous acquérons une identité littéraire, culturelle, intellectuelle. La patrie me semble démocratique, puisque c'est le cadre dans lequel s'exerce la question qui permet de demander des comptes. Dans la nation, il y a l'idée de naissance : elle est inscrite dans une forme de nature. Et sur la nation pèse le risque d'un nationalisme, tandis que la patrie est le cadre démocratique par excellence.

Votre côté Lavis progressiste de notre post-modernité ne nous éloigne-t-il pas du "Tout-monde" (Édouard Glissant) et de son brassage fécond ?

La question du cosmopolitisme est belle et grande. Je la pense en différents termes. Nous avons des appartenances multiples. La question de la modernité, c'est la cohésion pluraliste des appartenances. Comment être à la fois patriote (avec sa langue, sa culture, son histoire, ses choix démocratiques, son intervention citoyenne) et en même temps Européen et cosmopolite ? Toute proportion gardée, c'est la même chose que vécu la science avec la crise des fondements scientifiques. Comment être à la fois newtonien et einsteinien ? Newton demeure vrai dans un système relatif d'axiomes, mais Einstein intègre Newton comme un cas particulier d'un autre système d'axiomes plus synthétique. La question politique majeure, aujourd'hui, touche à cette pluralité d'appartenances.

Penser en soi un être cosmopolite me semble une abstraction dangereuse. Nous ne pouvons exister que par nos appartenances. Nous sommes situés dans

une histoire, nous avons un langage – et il n'y a pas de langue universelle, hormis les mathématiques.

Vous dérangez le pluriel des identités, pour revenir à des singuliers de fer : un langage, une histoire, une culture...

Non, je pense que la patrie est par définition ouverte à la pluralité. Elle n'est pas close. Contrairement à la légende, ce n'est pas une fermeture dans une identité fixe et mortifère. Toute patrie, avec son langage, sa littérature, son esthétique, son économie, détient une forme de l'universel. L'une n'est pas exclusive de l'autre. La patrie devient nationaliste quand elle croit que ce qu'elle détient, l'universel dont elle parle, s'avère l'universel absolu. La patrie est une forme de l'universel, qui peut se confronter à d'autres. Une confrontation ordonnée, sans guerre, avec interpellations réciproques.

Voilà donc le troisième angle de ce triangle des Bermudes de la démocratie contemporaine : crise de l'autorité, crise de la fraternité, crise de l'ouverture à la pluralité...

Oui. Le grand risque, c'est la clôture sur soi. La patrie, en tant qu'elle parle l'universel, m'apparaît comme l'une des modalités de l'ouverture. Mais croire qu'on peut devenir cosmopolite en supprimant l'instance patriotique me semble une impossibilité pratique et théorique. C'est l'un avec l'autre.

Nous nous confrontons à cela en ces temps de révolution informatique, donc du langage numérique, par définition pluralisé mais sous hégémonie américaine : comment trouver une expression à nos appartenances qui s'y intègre ? Comment exprimer une forme particulière de l'universel et par là même une confrontation avec la pluralité même de ces universalités ? Le grand penseur de demain, donc de la pluralité des universels, m'apparaît Gaston Bachelard, qui a pensé la normativité – autre nom de l'autorité – dans la pluralité des axiomes, des appartenances, des dualités – ce qu'il appelle le birationalisme, ou le

plurirationalisme... Il a joué avec humour le prophète barbu, alors qu'il se confrontait aux deux grandes machines conceptuelles de l'époque : la phénoménologie et le marxisme. Il incarne cette exigence contemporaine du pluralisme cohérent, auquel doit correspondre, désormais, l'exercice même de l'autorité, de la famille à l'État en passant par la moindre des petites équipes.

Jadis, la grande question platonicienne, qui a fondé toute la philosophie politique, consistait à faire une unité d'un monde hétérogène, disparate et par trop singulier. La question s'est aujourd'hui renversée. Comment, à l'intérieur d'un "nous", permettre la pluralité des expressions ? Comment faire qu'un individu lui-même avec ses forces et ses faiblesses, devienne plusieurs en un ?

Pour employer la langue musicale, c'est passer de l'accord aux dissonances ?

Exactement. Nous vivons là une révolution puissante. Comment être en même temps Français, Européen et cosmopolite, tout en devenant davantage – puisque le succès est lié à un processus d'augmentation ?

Pourquoi Français et non de telle région ou de tel village ?

La France nous a fait vivre ceci : demeurer attaché à son pays natal, tout en appartenant à un tout supérieur, qui permet au pays natal de devenir plus et mieux. La France a permis à chaque partie d'elle-même de trouver sa puissance d'expression et de devenir supérieure. Imaginons ce qu'était le pays natal sans État, sans République : l'enfermement. L'enfermement dans la position de naissance : être ce qu'était son père, sans aucune possibilité de choix. Demeurer un manant. L'enfermement dans une seule possibilité, c'est pour moi l'aliénation. L'autorité, justement, c'est ce qui permet

la pluralité des possibles en étant capable de jouer sur nos déterminations, de les multiplier, de les faire s'affronter...

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Robert Damien *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique* (Ed. Armand Colin, collection "Le Temps des idées", 558 p. 29,90 €)

Emmanuelle Cosse : «La gauche est scindée, ce qui complique les combats»

PAR STÉPHANE ALLIÉS ET JADE LINDGAARD
LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013

Dans un entretien à Mediapart, la nouvelle secrétaire nationale d'Europe écologie-Les Verts (EELV) dresse, à la veille de son premier conseil fédéral, un état des lieux de l'écologie politique, de la situation de son parti et des enjeux de la transition écologique dans le rapport de force avec le pouvoir socialiste.

Emmanuelle Cosse dirige ce week-end son premier conseil fédéral depuis qu'elle a été élue secrétaire nationale d'Europe écologie-Les Verts (EELV), il y a deux semaines. Dans un grand entretien à Mediapart, elle fait le point sur l'état de son parti et donne sa vision de l'écologie politique et des grands enjeux de la transition énergétique, socle programmatique du choix écolo de participer au gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

La successeure de Pascal Durand, qui est une proche de la ministre du logement Cécile Duflot, revient aussi sur l'importance du mouvement social, dont est issue cette ancienne présidente d'Act Up, qui semble regretter la

capacité d'écoute du gouvernement Jospin. Emmanuelle Cosse détaille ainsi sa vision du rapport de force avec les socialistes.



Emmanuelle Cosse © Reuters

Vous accédez à la tête d'EELV à l'issue d'un congrès illisible et l'état du parti est aujourd'hui assez lamentable. Est-ce logique que le deuxième parti de gouvernement ne compte que 5 000 votants à son congrès, dont une majorité d'élus ?

Je refuse l'idée selon laquelle notre parti serait dans un état lamentable. Nous sommes à 13 000 adhérents, ce qui est l'un des étiages les plus hauts d'EELV dans son histoire. C'est vrai que nous avons eu 32 000 votants lors de la primaire présidentielle (*ndlr, opposant Eva Joly à Nicolas Hulot*), cela prouve que l'on peut grandir. La difficulté pour ce parti, c'est qu'il a toujours eu beaucoup de sympathisants et d'adhérents qui ne restent pas longtemps, du fait de sa culture libertaire et associative. Et qu'il est traversé par des débats récurrents sur sa participation au pouvoir. On a encore aujourd'hui des adhérents qui pensent qu'il ne faut pas se présenter aux élections.

En 2011, nous avons formalisé le souhait de participer à la gauche au pouvoir, et de passer un accord avec les socialistes sur la durée du quinquennat en faisant le pari que des réformes de fond pouvaient succéder au quinquennat Sarkozy. Pour préparer l'accord de législature PS/EELV, quarante responsables de chaque parti ont discuté longuement sur le fond. Mais il est vrai qu'une fois arrivés au gouvernement, nous avons eu du mal à retrouver cet esprit. Ce congrès insatisfaisant est aussi le résultat d'une année de flottements de notre parti qui n'a pas su expliquer clairement ces choix. Ce n'est en rien la responsabilité de

Pascal Durand, notre conseil fédéral lui-même a du mal dans ses prises de décision, comme dans l'anticipation du calendrier politique.

Nous avons du mal à appréhender le rapport de force vis-à-vis du reste de la gauche. Le PS a changé de tête, le Front de gauche ne fonctionne pas non plus très bien, et ses deux principaux partis (*ndlr, PCF et Parti de gauche*) ne sont pas dans les mêmes dispositions de dialogue. Cela complique les initiatives que l'on pourrait prendre, par exemple, au Parlement. Typiquement, labatailleentre nous sur la loi des tarifs sociaux de l'énergie est un échec pour nous tous. Sur des sujets importants, on n'arrive pas à avoir si ce n'est une coalition large, au moins une discussion sérieuse et aboutie de la gauche.

Il ne faut pas non plus se mentir sur notre propre compte : quand dans le contexte social actuel, nos leaders se contredisent entre eux et se critiquent dans la presse, mélangent stratégie personnelle et tactique politique, on ne donne pas là une image désirable de notre parti et on retombe dans les travers des Verts.

Mais est-il normal qu'EELV plafonne à 10-15 000 adhérents ? C'est une des critiques que l'on a le plus entendues lors de votre congrès, à l'encontre de « la firme » (les proches de Cécile Duflot et Jean-Vincent Placé) : la volonté de ne pas développer le parti, afin de mieux pouvoir le contrôler...

Mais cela est faux. La réalité, c'est que plus un parti est petit, plus la tactique prend le dessus. Notre objectif n'est évidemment pas de stagner en adhérents même si, je le dis franchement : je ne crois pas non plus à l'idée du parti de masse à 100 000 adhérents, car ce n'est pas notre étiage. Mais nous allons nous redévelopper : on a vu avec la primaire présidentielle qu'il y avait beaucoup de gens prêts à s'engager dans un processus partidaire qui nous soit proche. Je dis ça en connaissance de cause, pour avoir voté écolo pendant 15 ans et n'avoir pris ma carte qu'en 2010, après y avoir réfléchi longtemps.

Pour pouvoir adhérer à un parti, il faut pouvoir comprendre à quoi il sert. Pour y rester, il faut en être fier, et qu'il soit utile pour défendre un certain nombre de valeurs, pour remporter un certain nombre de victoires, ou au moins se battre jusqu'au bout. Notre difficulté ces derniers mois a été de nous faire entendre et, parfois, de nous faire comprendre : comme sur le diesel, par exemple, où l'on passe pour des sectaires et des taxeurs. Alors qu'il y a urgence : nous subissons en ce moment en Ile-de-France et dans plusieurs grandes villes une des pires alertes de pollution aux particules que l'on ait jamais connues. Des particules dont on sait désormais qu'elles provoquent cancers et maladies chroniques.

Je suis là pour donner des garanties aux militants, afin qu'on fasse ensemble un parti dont on soit fier, qui soit accueillant et agréable à vivre. On voit avec les campagnes municipales qui commencent qu'on a localement un fort capital de sympathie, grâce aux actions de nos élus et militants locaux. Les gens connaissent nos réalisations et ce qu'on apporte politiquement. Donc, oui, il faut une campagne d'adhésions, et il faut aussi que l'on s'améliore sur ce que l'on fait et ce que l'on dit. Que l'on valorise davantage le travail de nos ministres, de nos parlementaires et de nos élus locaux.

Ne risquez-vous pas d'être prisonnière de ces jeux tactiques, à la tête d'un parti qui ne vous a élue qu'à 55 % ? Comment envisagez-vous votre gouvernance ?

C'est plus compliqué. Notre motion a réalisé 55% mais face à deux autres motions, sachant que plusieurs délégués du congrès ne nous ont pas soutenus parce qu'il n'y avait pas de synthèse générale, soit la solution que je proposais. Et au-delà des chiffres de congrès, il y a beaucoup moins de désaccords que l'on pourrait le croire. Notre direction aura obligation de dégager un maximum de consensus pour chaque décision et c'est tant mieux. Cela va donc nous obliger collectivement à discuter davantage et à être dans le compromis. Je ne minimise

pas les difficultés, mais cela permettra de pousser plus loin les débats, en espérant que tout le monde sera responsable.

Pour nos militants, l'actualité immédiate est celle des municipales, et ils se battent tous sur le terrain pour expliquer concrètement l'utilité de l'écologie politique. Mettre le parti en mouvement, en action, est de notre responsabilité et de celle des 150 nouveaux membres du conseil fédéral. Aujourd'hui, le problème numéro un du parti, c'est qu'il ait plus de moyens pour travailler, notamment sur la question de la transition énergétique.

Au gouvernement, vous êtes pour l'instant cantonnés à une action défensive, sur l'action de Manuel Valls, sur le diesel, sur Notre-Dame-des-Landes, sur les gaz de schiste ou sur le nucléaire et Fessenheim. Est-ce que ça valait le coup politiquement de se retrouver assimilé au mécontentement de ce gouvernement, au vu des futures échéances électorales ?

Mais la question ne s'est jamais posée dans ces termes-là ! Quand j'ai défendu, avec d'autres, la participation gouvernementale et l'accord avec les socialistes, je n'ai même pas pensé aux risques électoraux à venir. Si l'on voulait encore plus d'élus aux municipales, on ne partirait pas en autonomie dans la majorité des villes de France, on aurait passé des accords avec le PS, le PCF ou même des centristes. La question d'être dans les institutions a été tranchée il y a longtemps dans notre parti. Si l'on a tenu à être présents au Parlement, c'est que dans les exécutifs locaux on arrive à faire changer plus de choses qu'en étant dehors. Même lorsque nous sommes peu nombreux, ou lorsque nous ne sommes pas chargés du dossier. Si l'on ne prend pas de risques dans cette gauche qui veut gouverner, on ne fait rien.

J'ai une vraie difficulté avec la posture d'être en dehors du gouvernement, même si je suis aussi très critique avec la politique économique menée par ce gouvernement. On a choisi la position la plus difficile, et peut-être qu'on en paiera le prix le plus lourd. Mais j'en ai assez de

ceux qui, à gauche, ne se mettent pas en capacité de changer les choses, tout en réclamant des victoires politiques.



Cécile Duflot et Emmanuelle Cosse © Reuters

Mais qu'avez-vous gagné au gouvernement, à part tenir des digues ?

J'attends le texte de loi sur la transition énergétique pour voir si l'on a gagné cela. C'est un des enjeux du mandat, au-delà même des écologues, car c'est le modèle énergétique et industriel du pays qui va en dépendre. Ça, ce ne sont pas que des digues. Maintenant, je reconnais qu'on s'est parfois laissé enfermer dans une position défensive. Notamment sur la fiscalité écologique, qui est en fait le débat de la réforme fiscale en général.

Notre idée originelle de la fiscalité écolo, c'est supprimer des niches fiscales pour les remplacer par d'autres qui permettent la transition. Mais on voit bien que dans un contexte européen de réduction de la dépense publique, où le gouvernement fait le choix de taxer les ménages au profit des entreprises – ce qui est très discutable –, nous sommes en fragilité pour défendre notre position sur le diesel.

L'une de nos difficultés, c'est d'obtenir des gains, pas à pas, sur un certain nombre de sujets. Vous ne pouvez pas avoir ce débat-là d'égal à égal si vous n'êtes pas au gouvernement. Et la réalité, c'est que ni Mélenchon ni Pierre Laurent n'ont ce débat. Juger de notre présence au gouvernement ne doit pas se faire selon le système du tiroir-caisse. On y fait des choses. Quand Cécile Duflot met en place l'encadrement des loyers, c'est une mesure portée par la gauche depuis des années. Sur le nucléaire, si nous n'étions pas au gouvernement, le projet de fermeture de Fessenheim aurait sûrement déjà été enterré, vu le lobbying en ce sens d'EDF. D'ailleurs, le fait d'avoir pointé ce dossier

dans nos exigences avec le PS a permis de mettre en lumière la complexité du dossier : le gouvernement a découvert grâce aux écologistes qu'il ne pouvait pas fermer une centrale nucléaire, que ce n'était pas prévu par la loi, et que c'est à la main d'EDF.

Le débat sur la sûreté du nucléaire que nous menons aujourd'hui, vous ne l'auriez pas sans parlementaires écologistes, disposant d'un groupe d'inscrits ayant droit à un temps d'expression, et à des commissions d'enquête. Et avoir deux ministres au gouvernement permet aussi de relayer des rapports de force. Être dans une majorité de gauche quand tu es minoritaire, que ce soit au Parlement ou dans un exécutif, c'est constamment du combat. Ce n'est pas très sympathique. Ce sont les socialistes qui ont gagné l'élection, et ils n'ont pas totalement les mêmes idées que nous. Mais ils sont relativement ouverts à ce qu'on raconte parce qu'ils savent que nous représentons une partie de la gauche. Ne pas avoir le Front de gauche avec nous au gouvernement nous met dans un face-à-face très compliqué avec les socialistes. Du temps de Jospin, Voynet était la seule ministre écologiste, mais pas la seule représentante de la gauche plurielle, puisqu'il y avait aussi Jean-Claude Gayssot pour le PCF. Plusieurs discussions avaient cours parallèlement. Aujourd'hui, la gauche est scindée, ce qui complique les débats.

Les politiques prônées par les écologistes (écotaxe, réduction de la niche fiscale du diesel, contribution climat énergie...) cherchent à donner un coût économique à la pollution. Mais ces intentions vertueuses pour l'environnement risquent à court terme d'amoinrir le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. Comment comptez-vous sortir de ce piège politique ?

Il ne faut pas tout mélanger. Il y a des sujets où une action de transition mal calibrée et pas pensée globalement peut en effet avoir des effets sociaux négatifs pour les gens. Mais sur d'autres, la crise est là bien

avant et met en lumière la défaillance d'un modèle de développement. Contrairement à ce qu'on peut lire, l'écotaxe – qui je le répète est une taxe poids lourds – protège les gens et leurs emplois : elle induit les gens à produire localement et combat les pratiques du modèle agricole productiviste. C'est à cause de ce modèle que des emplois sont perdus, pas parce que les transports routiers polluants sont taxés.

Mais s'il n'y a pas les infrastructures, les projets, l'économie sur place, pour produire localement, à court terme, comment éviter la casse sociale ? En Bretagne, par exemple...

Mais il y a de quoi produire localement en Bretagne ! Et il n'est pas anodin que la grande distribution ait participé au mouvement contre l'écotaxe, parce qu'elle remet en cause leur modèle de production : produire de la basse qualité que personne ne veut acheter, faire du dumping social en faisant abattre des poulets dans des pays sans revenu minimum...

Si l'on mesure l'effet de la transition énergétique uniquement à l'aune de slogans du type « *le diesel doit coûter plus cher* », ça ne va pas. Ce n'est pas ce que nous disons. Il faut deux choses à fois : que l'économie arrête de financer des activités polluantes et nocives pour l'environnement et donc pour les individus, et que l'on trouve des solutions palliatives et d'accompagnement. Pour sortir de cette prise d'otage sur le diesel, cela nécessite un couplet de mesures. Cela se fera au long cours et pas en un an. Si l'on abaisse son avantage fiscal extrêmement progressivement, il faut aussi agir sur la production de l'industrie automobile. Tout en aidant financièrement les ménages

à changer de voiture, par subvention ou crédit. Ça coûte de l'argent mais on peut en gagner en baissant des niches fiscales.



Manifestation contre le ras la bol fiscal à Quimper le 2 novembre 2013 (©SA).

Prenons un autre exemple. Sur les rénovations des logements, au départ, il n'a pas été évident de mobiliser les bailleurs sociaux et les propriétaires privés. Il m'a fallu beaucoup batailler pour imposer que la région Ile-de-France ne finance que les réhabilitations de logements sociaux et de copropriétés atteignant un certain niveau d'exigence environnementale. Et que se passe-t-il ? Maintenant, on a de vrais résultats. On a un retour sur un immeuble HLM de bonne qualité mais ancien, à Vitry, que nous avons rénové : après travaux, les ménages économisent 400 euros par an sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire. C'est immense. Et enfin, avec des plans massifs de rénovation des bâtiments, on assure des emplois non délocalisables !

Passer à la transition, ça exige du budget de l'État et des collectivités. Mais sur dix ans, ça représente en réalité peu de dépenses par rapport à ce qu'aurait coûté l'accompagnement de la situation actuelle. Ce sont en effet des réformes de long cours. La difficulté de notre temps politique, c'est qu'on dit travailler sur 5 ans alors qu'en réalité, il faut le faire sur 15 ou 20 ans. Ce que je regrette aussi, c'est qu'on scinde les débats : fiscal, industriel, emploi. Alors qu'il vaudrait mieux l'aborder depuis les filières et traiter le sujet globalement.

C'est aussi un problème de commande publique. On vient de mener une bataille à la région Ile-de-France sur les bus diesel commandés par le STIF pour Paris. On

doit renouveler le parc de bus. Nous avons obtenu l'abandon du tout-diesel. À partir de maintenant, plus aucun bus diesel ne sera commandé. Les prochains seront en hybride, puis progressivement au GNV et à l'électrique. Notre objectif est qu'en 2025 les 9000 véhicules de la flotte aient une motorisation alternative.

Mais il y avait une commande en cours de bus au diesel – contre laquelle les écologistes avaient voté à l'époque – que nous sommes désormais obligés d'accepter. En effet, les usines qui nous fournissent sont désormais prêtes à franchir ce cap de la fin du diesel, mais ont besoin de plusieurs mois supplémentaires pour adapter les chaînes de montage. Donc, si vous voulez améliorer votre commande sans casser plusieurs centaines d'emplois, vous êtes obligé d'accepter une partie de cette commande en diesel. Ou alors il faut trouver le financement pour mettre ces ouvriers au chômage technique. La commande publique n'est pas adaptée. On n'a pas anticipé à temps. Il y a un énorme enjeu d'accompagnement de l'emploi et de la production.

Arnaud Montebourg, au lieu de sortir ces grandes théories sur les énergies du passé, ferait mieux d'accompagner ce type de mutation. Les industriels aussi ont tardé à accepter cette mutation, et n'ont pas non plus anticipé le virage technologique de la transition écologique. Ça ne coûte pas très cher d'accompagner une usine de ce type. Dans six mois, elle sort ses moteurs hybrides, puis ses moteurs à énergie alternative. Comme la région est donneuse d'ordres, notre commande publique va influencer la commande des autres.

Les responsables d'EELV ne devraient-ils pas s'adresser davantage aux banlieusards dépendant de leur voiture pour aller travailler, aux salariés des industries en crise, eux qui sont les premières victimes du système productiviste, même s'ils ne se vivent pas en tant que tels ?

Si l'on a autant d'élus régionaux, ce n'est pas que grâce à la proportionnelle ! C'est bien parce qu'on parle à ces gens-là et que

nous connaissons leurs difficultés. On fait campagne sur ces sujets. Les gens isolés, dans le périurbain, savent de quoi l'on parle. Ils sont les premières victimes d'une économie productiviste mais aussi d'un système d'aménagement où l'on met les activités d'un côté, les logements de l'autre.

Vous leur parlez déjà suffisamment ?

On ne parle jamais suffisamment à personne ! Notre objectif, c'est de montrer que la transition écologiste est créatrice d'emplois. C'est le débat qu'on essaie d'avoir avec les syndicats du nucléaire. Nous ne sommes pas contre l'emploi, bien au contraire. Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, on n'a jamais eu autant de débats avec les forces syndicales – c'est aussi lié au travail fait avec eux sur les retraites, y compris dans ces industries. On n'a jamais eu autant de contacts avec eux, et pour autant, on ne se gausse pas toutes les cinq minutes dans nos discours d'être le parti des syndicats, du peuple et des ouvriers. Une partie d'entre eux nous demande notre aide pour faire évoluer la pensée idéologique de leur organisation, même au sein de l'industrie automobile, à la CGT et à la CFDT.

En Ile-de-France, il y a beaucoup d'élus écolos dans des quartiers très populaires. Quand ils disent que l'énergie va coûter plus cher et que les pauvres ne devraient pas dépenser autant d'argent pour mal se chauffer et donc tomber malades, ils s'affrontent à leurs collègues dans beaucoup de villes communistes, qui pensent que ce n'est pas un sujet.

L'autre difficulté, ce sont les injonctions à nous exprimer sur des sujets écolos classiques, comme la protection des animaux, la biodiversité, la pêche en eau profonde... Parce que si l'on ne le fait pas, elles sont très peu présentes dans le débat politique.

Sur le nucléaire, il y a un problème d'arithmétique : comme les réacteurs ont été construits pendant un laps de temps très court, entre la fin des années 70 et le début des années 80, en 2027, 80% des réacteurs auront 40 ans et

plus. Donc mécaniquement, il faudra rallonger la durée de vie de certains d'entre eux. Anne Lauvergeon n'a-t-elle pas raison quand elle dit que l'objectif de baisse de la part du nucléaire à 50% en 2025 n'est plus d'actualité ?

Il s'agit de deux problèmes différents. La réduction de la part du nucléaire dans la fourniture de l'électricité à 50% en 2025, ce n'est pas seulement la fermeture des centrales qui le permet mais aussi le changement de nature de la production énergétique. Il faut arrêter de penser qu'on arrive aux 50% uniquement en fermant des centrales. Il y a un enjeu de baisse de la consommation et un enjeu de changement du modèle de production. Je suis parfois étonnée, quand on est autant à la recherche d'emplois locaux, non délocalisables, qu'on ne se lance pas plus dans un grand plan de développement des renouvelables. Sur le solaire, on a perdu plus de 13 000 emplois sur un an, à cause des errements dans les choix du gouvernement. C'est malheureusement très lié à la volonté d'EDF. Et je ne vais certainement pas interioriser l'arithmétique d'EDF.



Vue intérieure de la centrale de Creys-Malville (EDF).

Les réacteurs ont l'âge qu'ils ont, ce n'est pas l'arithmétique d'EDF, c'est une réalité physique...

La physique, ce peut être aussi, demain, un accident nucléaire. On fermerait alors toutes les centrales, comme au Japon et d'un seul coup, on se retrouverait à faire autrement sans l'avoir anticipé. L'arithmétique selon EDF, c'est comment on produit une électricité soi-disant pas chère parce que l'on ne prend pas en compte un grand nombre de coûts, y compris de remise aux normes. D'ores et déjà, pour arriver à une durée de 40 ans, un certain nombre de ces centrales devront

faire d'importants travaux, qui ne sont pas financés aujourd'hui. EDF peut raconter ce qu'elle veut sur la nécessité de rallonger la vie des centrales, y compris pour assainir ses comptes. Mais l'équation posée à l'État français, c'est qu'il doit changer de modèle énergétique. Vous parlez de 2027 : nous avons donc 14 ans pour transformer notre modèle énergétique.

Vous pensez vraiment que c'est possible ?

Bien sûr ! Comme cela a été possible d'imposer le nucléaire en cinq ans en France. Aujourd'hui, il est possible d'avoir une filière solaire à la hauteur, d'avoir de l'éolien extrêmement producteur d'énergie, d'avoir de la biomasse et de la géothermie. Sans parler de la question de l'autoproduction. Beaucoup aimeraient bien, et pas par défiance vis-à-vis d'ERDF, accueillir sur leur toit des panneaux photovoltaïques pour leur propre consommation et pour en fournir vers l'extérieur. On est dans un modèle de société où l'on peut contribuer par une action, par un investissement personnel à une production d'énergie.

Sauf qu'aujourd'hui, vu les tarifs de l'électricité, ce n'est pas intéressant économiquement de vendre le courant autoproduit sur le réseau.

C'est pour cela que le seul enjeu de la loi sur la transition énergétique n'est pas la fermeture des centrales nucléaires, mais aussi celui de permettre l'autoproduction. Sur les renouvelables, ERDF veut garder le même monopole de production que sur le nucléaire, alors que de plus en plus de villes souhaitent sortir du système des délégations de service public pour produire elles-mêmes leur propre énergie.

De la même façon que l'État a décidé à un moment du programme nucléaire, on peut demain avoir un président de la République qui souhaite que les renouvelables soient le cœur de notre production énergétique.

Ce n'est pas ce que dit François Hollande...

C'est bien pour cela qu'il y a des écologistes au gouvernement ! Pour garder ce dialogue avec François Hollande. Il faut aussi regarder ce qui se passe autour de nous dans le monde. On a des exemples qui nous montrent qu'on peut faire autrement qu'avec le nucléaire, et pas pour repartir avec le charbon. La France a été cadencée dans un schéma du tout-nucléaire. Mais je ne veux pas répondre à l'enfumage d'EDF. Le combat se déroule entre EDF d'un côté, les antinucléaires et pro-énergies renouvelables de l'autre. Ce combat se déroule devant le président de la République et le Premier ministre.

En ce moment se déroule la troisième intervention militaire française depuis que la gauche est au pouvoir. Même si les écologistes ne sont plus par essence antimilitaristes, peut-on se satisfaire d'aller faire la guerre sans que le Parlement ne le vote ?

Objectivement non, je ne vais pas le cacher. Nos deux groupes parlementaires ont demandé un vote. La difficulté dans cette histoire, c'est qu'on est pris dans une contradiction : il y a le feu, ça se passe très mal en Centrafrique, et nous réagissons très tard, comme pour le Mali. Et en même temps, mieux vaudrait que la France n'ait pas à intervenir et que les États africains soient en capacité de le faire. Je ne me satisfais pas de cette situation, mais je ne me satisferais pas non plus de ne pas y aller.

Au moment des votes américain et britannique sur l'intervention en Syrie, il y a deux mois, des voix s'élevaient pour exiger que l'on vote aussi sur la guerre en France. Et puis aujourd'hui, plus personne n'en parle...

C'est bien le problème de la V^e République. Ce qui est craint par les autorités militaires, c'est d'être placé sous le regard démocratique. Cela ne pose pas uniquement la question de la guerre, mais aussi celle de nos institutions.

Vous venez du mouvement social et avez été présidente d'Act Up, qui a développé une approche activiste du rapport de force, parfois contestataire du

monde politique et de la légitimité des organisations. Pourquoi aujourd'hui assumer la direction d'un parti, qui est la version la plus bureaucratisée de la politique ?

Je comprends évidemment qu'on puisse se poser la question ainsi. Mais je n'associe pas le fait de diriger un parti avec une fonction bureaucratique. Cela tient à l'idée que chacun se fait d'un parti. Ma construction politique s'est faite *via* le mouvement associatif, effectivement contestataire, mais dans l'idée d'un réformisme contestataire, où la finalité de l'engagement est de gagner des batailles législatives et obtenir des nouveaux droits. Le remboursement à 100% des frais médicaux pour les séropositifs, qui ne date que de 1993 en France, ou au niveau international la libéralisation des brevets des médicaments génériques, par exemple. Je suis donc issue d'une contestation qui a toujours misé sur l'action politique institutionnelle. Je n'ai jamais opposé les deux.



Emmanuelle Cosse, en 1999 © Capture d'écran Ina

Mais le travail d'un chef de parti est par essence bureaucratique: gérer ses majorités, ses adhésions, ses courants amis ou opposés...

Ma fonction de chef de parti telle que je la vois, c'est représenter des valeurs et des revendications pour lui donner une crédibilité à l'extérieur, mais aussi garantir une cohérence interne. Évidemment que cela sous-tend des questions de majorité, mais pour cela il faut pouvoir discuter avec tout le monde, toutes les sensibilités d'EELV, pour tenter de les tirer vers un même objectif. C'est un exercice difficile, surtout dans un parti où certains semblent vouloir rejouer sans cesse les mêmes batailles, sur le vote du budget

par nos parlementaires ou la participation gouvernementale. Des débats qu'on a déjà eus il y a quinze jours, deux mois, six mois.

La mission de secrétaire nationale n'est pas qu'administrative, le parti a un rôle à jouer parmi les pressions multiples permettant d'obtenir des victoires politiques. Par exemple, quand le ministre de l'écologie Philippe Martin décide de ne pas résigner les permis d'exploitation des gaz de schiste, il a entendu les messages des associations, des élus locaux socialistes, qui ont eux-mêmes été mis sous pression par les élus écologistes, nos parlementaires, nos ministres. Personne n'a gagné tout seul. Il devra en être de même pour l'organisation de la conférence sur le climat Cop21, en 2015. Le parti, ses élus, ses militants seront rassemblés derrière Pascal Canfin au ministère du développement, qui devrait être chef de file pour l'organisation de cette conférence. Mais pour proposer des solutions d'adaptation au changement climatique, plus que jamais, associations, syndicats, citoyens, la participation de tous est indispensable.

Ce qui est certain, c'est que j'ai personnellement besoin de pouvoir déployer une action politique en lien avec mes idées et mes engagements, et peser sur des réalisations concrètes. C'est pour cela que j'ai tenu à conserver mon mandat de vice-présidente de la région Ile-de-France, chargée du logement.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Quand vous présidiez Act Up, vous avez déjà connu la gauche au pouvoir, et vous avez même été l'une des initiatrices de l'appel "Nous sommes la gauche", avant les législatives de 1997. Quelle expérience gardez-vous du rapport de force avec les socialistes de cette époque ?

Ce qui est sûr, c'est que je pourrais signer le même texte à la ligne près aujourd'hui. "Nous sommes la gauche" ne s'est pas fait en opposition aux partis, mais aux partis qui se préparaient aux élections, pour qu'ils prennent en compte véritablement les revendications

du mouvement social. Ce qui a fondamentalement changé, c'est qu'en 2014 nous sommes loin de la situation post-mouvement de décembre 1995, qui a été extrêmement fertile intellectuellement et en termes d'activisme politique à gauche, et utile programmatiquement pour le gouvernement Jospin. Il faut aussi noter qu'à l'époque, le PS n'est plus au pouvoir depuis seulement quatre ans, et qu'il n'a pas tout à réinventer. Les 35 heures, la réforme pénale ou la couverture médicale universelle (CMU) sont en discussion depuis un moment.

Le mouvement social n'est plus le même non plus. Une de nos grandes difficultés, c'est qu'à partir des mobilisations contre la réforme des retraites de 2003, il ne gagne rien ou presque sous Chirac et Sarkozy. Il y a des victoires de la société civile, comme celles obtenues par le Réseau éducation sans frontière (RESF). Il y a des initiatives formidables, comme l'Appel des appels, mais c'est devenu très difficile de durer et de traduire concrètement ces actions politiques. Et l'arrivée de la gauche au pouvoir n'arrange rien.

Pourquoi ?

L'arrivée de François Hollande a permis un changement d'air réel, où il n'y a plus de stigmatisations quotidiennes d'un nouvel ennemi chaque matin, chômeur ou étranger. Mais, sur un certain nombre de sujets, pas grand monde à gauche ne nourrissait d'illusions sur les choix du pouvoir socialiste, par exemple en matière migratoire. Le programme du PS puis de Hollande disait les choses très clairement, et on était déçus avant même l'élection.

Aujourd'hui, les mouvements sont moins forts et recueillent moins d'adhésion dans la société, ce qui est paradoxal quand on voit la campagne présidentielle réussie du Front de gauche, qui avait réussi à fédérer ces contestations passées. Mais c'est retombé aussi sec après la présidentielle. L'autre difficulté, c'est qu'on a l'impression que le personnel politique est moins ouvert « aux mouvements » que sous le gouvernement Jospin.

C'est-à-dire ?

Sans faire de généralités, car tous les ministres ne fonctionnent pas de la même façon, si je compare avec les relations d'Act Up avec Bernard Kouchner (alors ministre de la santé) en 1997, ça n'a rien à voir. Je mesure aujourd'hui avec le recul l'ouverture d'esprit des membres de son cabinet et de son directeur. On l'emmerdait sincèrement beaucoup, sur des sujets très compliqués, où l'on faisait fi de tous les barrages technocratiques et administratifs. Mais lui acceptait de nous recevoir, en évoluant sur notre terrain. Il nous utilisait aussi, on était un peu leur bonne conscience, mais il acceptait de faire la politique avec des associations. Je me rappelle aussi par exemple du débat sur l'aide médicale d'État, que l'on souhaitait voir mise au même niveau que la CMU. Ça n'a pas été possible avec Martine Aubry, mais on en a longuement discuté avec elle. Elle était d'accord pour nous écouter et rentrer dans le rapport de force. Elle ne nous recevait pas juste pour nous faire plaisir. Aujourd'hui, c'est peut-être une histoire de culture politique et de génération, on voit chez certains un impensé de ce que peuvent produire les associations, les syndicats ou les groupes de réflexion. On l'a d'ailleurs vu au début de la discussion sur la loi du mariage pour tous, où il y a eu des ratés dans la relation aux associations homos...

Ce double affaiblissement, du mouvement social et de la capacité d'écoute des partis au pouvoir, est problématique. Car il faut garder cette tension. Même nous, à EELV, on néglige un peu cette relation, comme celle aux intellectuels, à force d'être pris dans le temps court de l'action. Je trouve aussi que le mouvement social ne nous bouscule pas assez, estimant sans doute que les partis ne sont plus des interlocuteurs importants.

Boîte noire

Nous avons rencontré Emmanuelle Cosse jeudi 12 décembre en fin de matinée, dans son bureau au conseil régional d'Ile-de-France. L'entretien a duré une heure trente. Il a été relu et amendé (à la marge) par Emmanuelle Cosse.

Rien ne va plus entre Barack Obama et la presse américaine

PAR IRIS DEROEUX
LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2013

En 2008, Barack Obama promettait l'administration la plus ouverte et transparente possible, afin de marquer une rupture franche avec les années Bush. Cinq ans plus tard, la presse américaine commence à dresser un bilan qui n'a rien de glorieux.

L'administration Obama multiplie les entraves à la liberté de la presse. C'est le constat que font différents médias, journalistes et associations de défense de la presse aux États-Unis. Ils sont en effet de plus en plus nombreux à dénoncer la culture du secret cultivée par un président qui faisait pourtant de la « transparence » l'un de ses grands arguments de campagne, en 2008.

La dernière colère en date est celle des photographes. Trente-huit organisations de journalistes et de photographes américains se sont fendues, fin novembre, d'une lettre à la Maison Blanche pour dire leur ras-le-bol. Ils estiment que l'administration Obama exclut de plus en plus de photographes de réunions et d'événements quotidiens auxquels participe le président. Ceux-ci se retrouvent quasiment uniquement couverts par le photographe officiel du président, Pete Souza, à l'origine de la plupart des images qui circulent sur la Maison Blanche.

On lit dans cette lettre : « *Aussi sûrement qu'ils mettraient la main devant l'objectif, les agents de cette administration empêchent le public d'avoir un regard indépendant sur le fonctionnement de l'exécutif.* » Et plus loin : « *Vous remplacez le journalisme indépendant par des communiqués de presse visuels.* »

Le tout, diffusé sur les réseaux sociaux que l'administration Obama maîtrise parfaitement. Au 1^{er} décembre, le compte Flickr de la Maison Blanche comptait

4951 photos, quasiment toutes de Pete Souza. Celui-ci étant aussi un grand fan de Facebook, Twitter et Instagram, ses images officielles et « exclusives » du président circulent généralement à la vitesse de l'éclair. Certains diront que ça n'a rien de bien surprenant pour le « *premier président Internet* », comme il était parfois surnommé en 2008. Un président qui compte plus de 40 millions d'abonnés sur Twitter, l'un des comptes les plus suivis au monde.

« *Le problème n'est pas que cette administration maîtrise parfaitement les réseaux sociaux, c'est qu'elle ferme l'accès aux journalistes indépendants* », rétorque Lucy Dalglish, à la tête de l'école de journalisme de l'Université du Maryland et directrice pendant douze ans du *Reporters Committee for Freedom of the Press*, une association de défense des libertés de la presse. « *Ainsi elle peut raconter une histoire qu'elle contrôle entièrement, c'est extrêmement dangereux pour une démocratie* », poursuit-elle.

Elle estime, comme d'autres, que la personnalité de Barack Obama y est pour quelque chose : « *La discipline et le contrôle sont des traits marquants de sa personnalité* », affirme-t-elle.

Face à cette machine de communication bien huilée, « *il appartient aux professionnels des médias d'enseigner la différence entre l'information, la communication et le bruit. Et aux lecteurs d'avoir envie de les distinguer* », réagit-elle. Et il appartient aussi à la presse américaine de faire front. S'exprimant lors de la remise d'un prix par le Comité pour la protection des journalistes (*ici*), le directeur du site indépendant d'enquête Pro Publica, Paul Steige, déclarait : « *Si nous voulons être crédibles quand nous faisons la morale à ceux qui tyrannisent les journalistes à l'étranger, nous ne devons pas rester silencieux quand des abus ont cours chez nous.* »

Paul Steige saluait ainsi la publication, quelques semaines plus tôt, d'un rapport alarmant sur les relations entre l'administration Obama et la presse. Ce rapport (*ici*) préparé par Len Downie,

le directeur exécutif du *Washington Post* jusqu'en 2008, pour l'ONG du Comité pour la protection des journalistes (CPJ), fait en effet couler beaucoup d'encre depuis fin octobre, car c'est finalement le premier à faire la synthèse des atteintes à la liberté de la presse recensées sous l'administration Obama.

Il donne la parole à des dizaines de journalistes américains expérimentés, capables de comparer cette administration aux précédentes. Et le tableau qu'ils dressent n'est pas très réjouissant. « *C'est l'administration la plus fermée et la plus "control-freak" (maniaque du contrôle – ndlr) que je n'ai jamais vue* », résume David E. Sanger, à la tête du bureau du *New York Times* à Washington.

Sur quoi est basé un tel jugement ? D'abord, des scandales, comme l'affaire des « fadettes », révélée en mai dernier, dont nous avons parlé *ici* : des relevés téléphoniques de journalistes d'Associated Press avaient été saisis par le département d'État américain, agissant sans avertir les principaux intéressés. Et refusant d'expliquer ses motifs une fois l'affaire révélée... Même si, étant donné la date et les journalistes ciblés, il semblerait que le département d'État ait voulu connaître le noms des sources ayant permis à AP de publier un « scoop », un article racontant un attentat déjoué par les services secrets américains.

Des techniques de dissuasion des "lanceurs d'alerte" à Washington

L'affaire fit grand bruit, suscitant l'indignation générale jusqu'en France, où Reporter Sans Frontières déclarait qu'elle constatait « *avec regret que l'administration fédérale actuelle n'avait pas rompu avec les pratiques en vigueur sous le double mandat de George W. Bush qui ont sacrifié la protection des données privées et surtout le droit des citoyens à être informés, garanti par le Premier amendement (...)* ». Aux États-Unis, on dénonçait également l'hypocrisie de cette administration Obama, qui avait promis de rompre avec les années Bush, de mettre fin

à la culture du secret, qui avait donc suscité des attentes immenses pour finalement poursuivre dans la même voie. À savoir, de se permettre un peu tout et n'importe quoi au nom du concept fourre-tout de «sécurité nationale».

Le rapport du CPJ va plus loin. Il détaille des méthodes d'intimidation instaurées au sein des agences fédérales. On découvre, ou redécouvre, l'existence du *Insider threat program* (que l'on peut traduire par Programme de gestion des menaces internes), mis en place en 2011 dans tous les départements fédéraux. C'est ni plus ni moins un programme encourageant la délation: chaque agent est encouragé à surveiller ses collègues pour éviter les fuites à la presse.

Il revient aussi sur des pratiques lancées dans les 16 agences du renseignement dont le FBI, la NSA, et la CIA. Et ce, avant même qu'Edward Snowden ne déclenche le scandale de la surveillance de la NSA, en juin 2013... James Clapper, le chef du renseignement américain, exigeait en 2012 que ces agences posent quelques questions supplémentaires aux employés ayant accès à des documents classifiés lors des «polygraphes routiniers» qu'ils subissent (des passages réguliers devant le détecteur de mensonge) afin de savoir s'ils ont «fuité» des informations à la presse.

Et si d'aventure un employé devenait un « lanceur d'alerte », l'administration Obama n'est pas des plus tendres. Elle a déjà poursuivi six employés gouvernementaux, dont le soldat Bradley Manning, et deux consultants, dont Edward Snowden, pour avoir diffusé des informations classées "secret défense". Aucune administration ne s'était jamais montrée aussi procédurière.

Mises bout à bout, ces techniques ont l'effet escompté : elles dissuadent les « sources » de parler, selon les journalistes. « *Je crois que nous avons un vrai problème. (...) La plupart des gens sont découragés par ces poursuites. Ils ont extrêmement peur. Si on considère que la couverture agressive des activités gouvernementales est au cœur de la démocratie américaine, tout cela fait*

pencher lourdement la balance en faveur du gouvernement », témoigne ainsi Scott Shane, un journaliste du *New York Times* spécialisé dans les affaires de sécurité nationale.

Les révélations en cascade des programmes de surveillance de la NSA suscitent en outre un certain nombre d'inquiétudes pour les journalistes eux-mêmes. Les associations américaines de défense de la presse sont unanimes : ces derniers doivent désormais partir du principe que leurs communications peuvent être suivies et enregistrées. Interviewée par Mediapart, Lucy Dalglish, du *Reporters Committee for Freedom of the press*, se met immédiatement à lister les nouveaux réflexes que devrait adopter les journalistes. Cela va d'éviter les discussions sur portables jusqu'à encrypter ses communications par emails. « *Il y a maintenant de nombreux stages pour apprendre aux journalistes à se protéger et à protéger ses sources* », précise-t-elle (*comme celui-ci ou ici celui-là*).

Que fait l'administration Obama pour répondre à ces inquiétudes ? Elle concède quelques réformes et ajustements (notamment le département d'État, adoptant de nouvelles règles après l'affaire des « fadettes » mentionnée plus haut). Mais elle garde surtout sa ligne défense habituelle. Suite aux révélations d'Edward Snowden sur la surveillance de la NSA, le président a ainsi assuré le grand public qu'il était ouvert au débat et au changement, et qu'il communiquerait de la manière la plus transparente possible. Puis, en gage de sincérité, son administration a lancé un nouveau site internet. C'est un Tumblr, intitulé *IC The Record*, où sont postés des communiqués de presse des agences de renseignement, la copie de quelques documents secrets finalement déclassifiés, ou encore le compte-rendu de « discussions » sur la surveillance.

De quoi accentuer un peu plus la colère des médias américains, qui y voient une énième illustration du style Obama: fermer la porte aux journalistes pour s'en tenir à

la communication officielle via Internet et les réseaux sociaux, au point d'offrir un peu trop souvent un récit officiel jugé lisse voire dangereux.

Attentats anti-basques des années 80 : un policier espagnol accuse la France

PAR KARL LASKE
LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013



Le 25 octobre 1985, devant l'hôtel Monbar, deux des quatre victimes. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez
Interviewé pour la première fois en France, Jose Amedo Fouce, ancien commissaire de police espagnol, lève le voile sur l'action décisive des fonctionnaires français au sein des Groupes antiterroristes de libération (GAL) qui ont fait 27 morts et 30 blessés au Pays basque entre 1983 et 1987. Un policier aurait supervisé, sur le terrain, les attaques les plus meurtrières de ce contre-terrorisme d'État en réponse aux attentats du mouvement indépendantiste basque ETA.

Les ministres français de l'intérieur vont devoir parler, et dire ce qu'ils savaient. Cet avertissement est lancé par l'ancien commissaire de police espagnol Jose Amedo Fouce, trente ans après la campagne d'attentat des Groupes antiterroristes de libération (GAL) au Pays basque, qui a fait 27 morts et 30 blessés entre 1983 et 1987.

Condamné en 1991 à une peine de 108 ans de prison – réduite à 12 ans – pour son implication dans les GAL, le policier de Bilbao a déjà fait tomber en Espagne ses principaux chefs et commanditaires : Julian Sancristobal, l'ancien gouverneur civil de la province de Biscaye d'abord, puis Rafael Vera, sous-secrétaire du ministère de l'intérieur, et secrétaire d'État à la sécurité (86-94), et Jose Barrionuevo,

ministre de l'intérieur (1982-1988), deux hommes que Felipe Gonzalez (président du gouvernement espagnol entre 1982 et 1996) n'a pas hésité à accompagner jusqu'à l'entrée de leur lieu de détention, en février 2003. Par la suite, Rafael Vera a été condamné en 2009 pour avoir fait verser des fonds en Suisse (1,5 millions d'euros) pour acheter le silence d'Amedo Fouce et d'autres subalternes.



Jose Amedo Fouce, à Madrid le 7 décembre © DR

Jose Amedo Fouce décide de rouvrir le dossier de ces attentats qui visaient, en principe, les membres de l'organisation indépendantiste basque ETA, mais étaient finalement destinés à déstabiliser le Pays basque nord, zone refuge des commandos d'indépendantistes basques. Dans son deuxième livre, *Cal viva* (*Chaux vive*), il détaille l'action décisive des fonctionnaires français, sans lesquels les GAL n'auraient pas pu agir.

Le policier espagnol révèle ainsi que Guy Metge, membre de la police de l'air et des frontières (PAF), première tête de pont de ce réseau, officiellement mort dans un accident de voiture en novembre 1985, aurait en réalité été éliminé par les GAL, qui craignaient que la justice ne l'interroge rapidement. Il rappelle l'intervention des policiers Jacques Castets, inspecteur principal à Bayonne, décédé en 1993, et Pierre Hassen, membre de la PAF, dont l'écriture sera identifiée sur les listings de militants basques transmis aux GAL – ce dernier, mis en examen en 2002, bénéficiera d'un non-lieu en 2006.

Mais il fait apparaître le rôle déterminant d'un autre fonctionnaire, prénommé Jean-Louis, qui aurait supervisé, sur le terrain, les attaques les plus meurtrières, notamment celle du Monbar, qui fit quatre morts à Bayonne le 25 octobre 1985. Jean-Louis reste à ce jour un homme sans identité, et sans visage.



Le corps de Guy Metge, non loin de sa voiture, le 30 novembre 1985. L'accident avait fait 3 morts. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Plusieurs membres des commandos ont récemment témoigné sous couvert de l'anonymat dans un documentaire diffusé en 2012 (*GAL, des tueurs d'État*, de Bruno Fay et Xavier Muntz). Ils ont pour point commun d'être passés eux aussi au travers des mailles du filet. La justice française n'est parvenue qu'à juger une partie des exécutants, tireurs ou complices, sans identifier de commanditaires ou d'organiseurs français. La plupart de ces dossiers sont aujourd'hui prescrits en France mais ils ne le sont pas tous en Espagne, où la prescription est de vingt ans après le dernier acte procédural. Lors du procès récent d'un ancien responsable policier de Bilbao, Miguel Angel Planchuelo – finalement acquitté –, en avril 2011, le procureur de l'*audiencia nacional* Pedro Rubira a souligné que le rôle d'un fonctionnaire prénommé Jean-Louis dans les actions des GAL reste un point « qui mérite d'être éclairci ».

Dans un réquisitoire introductif, le parquet avait détaillé l'intervention de "Jean-Louis" dans l'attentat contre le bar Batxoki, commis par des mercenaires portugais. Cette fois, c'est Paulo Figueirido Fontes qui avait articulé le prénom du suspect, comme étant celui qui avait remis les armes après avoir localisé des objectifs, le 7 février 1986. Et c'est Jean-Louis encore qui aurait coordonné

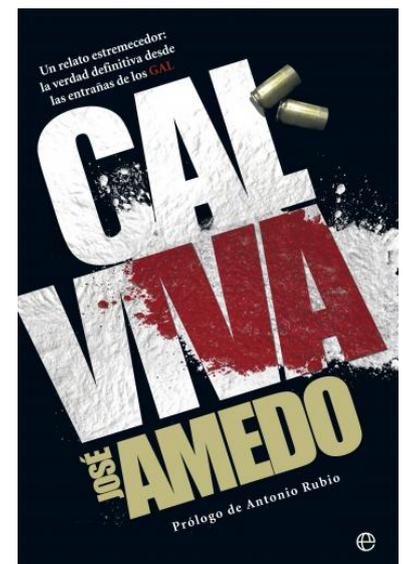
l'action reportée au lendemain, 8 février, contre le Batxoti, les tireurs faisant six blessés par balles dont deux enfants de quatre et cinq ans.



Le 8 février 1986, les CRS dispersent les manifestants, peu après l'attentat contre le bar. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Selon Amedo Fouce, de hauts responsables français ont régulièrement communiqué à l'Espagne des informations permettant de protéger les membres des GAL des investigations judiciaires. Un Franco-Espagnol, Jacinto Angel Guerrero Lucas, ancien conseiller du secrétaire d'État à la sécurité Rafael Vera, aurait ainsi joué un rôle décisif auprès des magistrats antiterroristes français.

Mediapart. On savait que les GAL étaient une organisation inspirée par le gouvernement espagnol, mais l'on découvre aujourd'hui l'existence d'une structure clandestine française. On a l'impression que les GAL n'auraient pas pu agir sans cette aide.



© DR

Jose Amedo Fouce. Jamais... Tout aurait été beaucoup plus compliqué. Parce que dans une zone aussi petite, agir en s'appuyant sur une structure composée de professionnels français, qui savent où se trouvent les membres d'ETA, qui suivent leurs mouvements, connaissent leurs points faibles, simplifie la feuille de route. Il y avait des opérations que l'on organisait d'un jour à l'autre, et cela précisément grâce à la participation de fonctionnaires français, qui rendaient les GAL beaucoup plus opérationnels.

Au début, il y a une décision au plus haut niveau prise par les socialistes espagnols, qui donnent l'ordre d'agir.

Avant d'arriver au pouvoir, Felipe Gonzalez avait déjà cette idée en tête. Je vous rappelle ce qu'il a dit – avant d'être président du gouvernement – au journaliste de gauche Martin Prieto : "Qu'en dis-tu si on les tue ?" Il savait que la nouvelle démocratie espagnole resterait fragile si les forces de l'ordre continuaient à être inopérantes face à ETA. ETA, qui tuait des militaires avec régularité, puisait sa force dans cette possibilité d'entrer en France et d'y cacher les membres de ses commandos après leurs actions en Espagne. Gonzalez a demandé l'aide de Mitterrand qui la lui a refusée. Ils ont donc pris cette décision.

Après la réunion définitive à Madrid, où s'est formalisé l'accord de déclencher les opérations en France, j'ai rencontré Julian Sancristobal, qui fut par la suite directeur général de la sécurité de l'État, dans son bureau. Il m'explique que c'est une opération du gouvernement, décidée par Felipe Gonzalez. Et que cette décision est prise parce que la démocratie est en danger. Ce choix m'a surpris mais je l'ai partagé. En Espagne, 90 % de la

population l'aurait approuvé, vu qu'il y avait des morts chaque semaine et sans résultat de notre part.



Mitterrand et Gonzalez, lors d'une rencontre à Latché. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Sancristobal savait que j'avais un réseau de collaborateurs, essentiellement des informateurs, en France. Je l'avais constitué pour des raisons très simples. Étant arrivé à Bilbao à l'âge de deux ans, j'étais complètement intégré, par mon accent, ma localisation, dans le noyau basque. Les fonctionnaires qui venaient de l'extérieur du Pays basque, par peur, restaient reclus dans les casernes ou les commissariats. Ils n'avaient même pas l'idée de franchir la frontière française, que je franchissais, moi, le plus naturellement du monde.

À l'époque, j'avais préparé une réunion de dirigeants de la tendance polimili d'ETA (*polimili pour politico-militaire, militants d'ETA qui privilégient la voie politique, ndlr*) avec des politiques pour que s'enclenchent des négociations, dans la propriété d'un chef d'entreprise local, Pierre Guerracague. Tout était prêt quand, au plus haut niveau politique à Madrid, il a été décidé définitivement d'aller en France séquestrer et tuer des membres d'ETA.

Si l'on provoquait des dommages collatéraux, l'on sensibilisait beaucoup plus l'opinion publique

Vous avez donc commencé à recruter en France.

Ce que me demande Sancristobal dans son bureau, c'est de mobiliser ce réseau de fonctionnaires de police français – qui gagnaient plus d'argent avec ce que nous leur donnions qu'avec ce que leur payait l'État français. Il s'agissait d'acheter les bonnes volontés : des gens

liés aux services de lutte antiterroriste nous remettaient sous le manteau des dossiers sur les membres d'ETA arrêtés en France, ce qui était très bien payé. À Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, j'avais un réseau de fonctionnaires, je parle d'un certain nombre. Nous les invitions aussi en Espagne, pour faire la fête, rencontrer des prostituées, ce qu'ils voulaient.

Un de ces fonctionnaires aurait joué un rôle clé : "Jean-Louis". C'est un policier de la police de l'air et des frontières, Guy Metge, qui l'introduit auprès de vous.

Oui. Au début, j'explique à Guy Metge ce que l'on projette de faire en France et ils commencent, lui et les autres, à s'activer. Il faut continuer à faire remonter des informations, mais en même temps se préparer au nouveau cadre opérationnel. Il me fait rencontrer Jean-Louis. Il me le présente sous ce prénom, mais je ne sais pas s'il correspond à son identité réelle. C'était quelqu'un qui prenait beaucoup de précautions. Il était froid, calculateur, retors, très compétent. Il a demandé si l'on pouvait réaliser un attentat contre un membre d'Iparretarrak. Après analyse, on lui a dit oui (*l'un des premiers attentats organisés par Jean-Louis visera le 1^{er} février 1985 Xabier Manterola, un leader d'Iparretarrak, ndlr*). Jean-Louis s'est présenté comme policier, inspecteur. Il m'avait dit qu'Iparretarrak avait tué l'un de ses camarades. Il était le plus opérationnel des Français qui ont agi avec nous. Il agissait avec facilité, avec une main-d'œuvre qu'il amenait lui-même. Metge continuait à travailler, mais Jean-Louis a pris le dessus sur tous les autres par sa capacité opérationnelle.

À quel moment son intervention vous a-t-elle paru décisive ?

En octobre 1985, Jean-Louis met sur pied une opération qui était censée provoquer un volume déterminé de victimes. Il avait localisé trois membres de l'ETA dans un bar à Biarritz. Avant d'opérer, il devait appeler ici, par téléphone. Il appelle en Espagne. Mais on lui dit que non, qu'il faut au moins quatre cibles. On souhaite une opération plus spectaculaire. Sur place, les

tireurs qui sont déjà positionnés, Lucien Mattei et Pierre Frugoli, font marche arrière. Dès le jour suivant, Jean-Louis se positionne rue Pannecau, à Bayonne, avec ses tireurs, avec ses nouvelles instructions, et il attaque le Monbar. Il a répondu en l'espace de quelques heures à nos demandes. Le commando fait quatre morts.



Le 25 octobre 1985, devant l'hôtel Monbar, deux des quatre victimes. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Ce coup de téléphone en Espagne était-il systématique ?

Le , oui.

À qui ?

Quelqu'un appelait le ministère de l'intérieur. Dans un cas comme celui-là par exemple, tout était chronologiquement organisé. On appelait avant. C'était une question de secondes. On prévient qu'il va se passer quelque chose : , , . Quelques secondes avant, on analyse le nombre de victimes. Pour les politiques, ceux qui dirigeaient les GAL, Sancristobal et au-dessus, les dommages collatéraux ont fini par être inclus dans les opérations.

Sancristobal voulait faire exploser des voitures piégées en France, ce qui impliquait la mort de nombreuses personnes. Si l'on provoquait des dommages collatéraux, l'on sensibilisait beaucoup plus l'opinion publique française, basque française en l'occurrence, et les autorités de la zone pour influencer sur Paris.

On pouvait donc admettre les « dommages collatéraux»...

On les admettait. L'objectif était de semer la peur et l'instabilité dans le sud de la France.



Le 19 mars 1984, Jean-Pierre Cherid, du GAL, décède dans la voiture qu'il a lui-même piégée à Biarritz. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Et derrière ces appels, on peut supposer une décision politique pour chaque opération.

Oui. Julian Sancristobal, Rafael Vera... l'un des deux, logiquement en accord avec le ministre de l'intérieur et le président, était informé de ce qui allait se passer. C'est simple.

Et au niveau supérieur, on se transmettait ce type d'informations entre Français et Espagnols ?

Au plan officiel, il y avait une grande amitié avec les responsables français, et aussi des enveloppes. La même chose que moi, sur le terrain : j'avais des informations parce que j'avais des gens. Jésus Martínez Torres (*ancien commissaire général d'information, ndlr*) donnait aussi de l'argent au responsable de la lutte antiterroriste en France qui, en contrepartie, lui donnait de l'information. Un exemple : la police française, en accord avec un juge français, avait prévu de nous attendre dans un lieu donné pour nous interpellier. Un responsable antiterroriste français a appelé Martínez Torres pour prévenir que notre rendez-vous à la frontière française avait été éventé. Et Martínez Torres a téléphoné à Miguel Planchuelo (*chef de la police de Bilbao, ndlr*) qui m'a dit . D'en haut, nous étions prévenus du danger, cela confirme bien qu'il y avait une implication à un haut niveau pour cacher ces choses-là.

Après l'attentat contre le Monbar, la police française a cherché des photos des passants, pensant que certains complices étaient restés dans les parages...

Jean-Louis était très près de là. Il a même annoncé par téléphone au moment où débute l'attaque du Monbar :



Le 15 juin 1984, attentat à la moto piégée à Biarritz, attribué au mercenaire Patrick de Carvalho. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Sancristobal s'impliquait beaucoup. Beaucoup. Il disait : "Je veux du sang"

La participation de deux jeunes femmes dans les opérations des GAL, surnommées la Dama negra et la Dama rubia, très préparées et très liées à Jean-Louis, reste l'un des épisodes les plus mystérieux de cette campagne d'attentats...

En mars 1985, la première opération de la Dama negra a été dirigée par Jacques Castets (*un autre fonctionnaire français, ndlr*). Elle a fait irruption dans le bar Lagunekin, rue Pannecau, par une porte arrière. Elle a blessé grièvement deux membres de l'ETA. Puis ce fut effectivement Jean-Louis qui la prit en charge. Quand on m'a parlé d'elles la première fois, je me suis demandé de qui l'on me parlait. C'était lors d'une fête de la Légion étrangère de Bayonne. Dominique Thomas, la Dama negra, avait eu une préparation militaire, elle était d'origine vietnamienne, et fille d'un

militaire français. L'autre jeune femme, la rubia, dite Margaret, était entraînée par Dominique.



Un faux document d'identité pour la Dama rubia, avec sa photo, révélé par Amedo Fouce © DR

Vous révélez une photo de la Dama rubia. Elle n'a jamais été identifiée.

Jamais. Moi j'ai son prénom et son nom.

L'intervention de ces tueuses aguerries ne révèle-t-elle pas une participation des services secrets au sein des GAL ?

De fait, l'argent était quelque chose qui n'était pas important pour elles. Elles encaissaient sans discuter. Elles étaient impressionnantes, ces filles. Surtout la première, Dominique, quand elle a agi au bar Lagunekin, avec le mystère qu'elle a laissé derrière elle, et la terreur qu'elle a inspirée aux membres d'ETA. Voir surgir une fille, d'assez petite taille, un pistolet automatique à la main, rue Panneau, qui était un bastion, l'épicentre d'ETA, une rue très étroite, qui n'a pas pratiquement pas de sortie. Ces filles étaient préparées, elles se déguisaient, laissaient leurs déguisements sur place. Une fois, pour jouer un peu plus, elle avait laissé sa perruque sur le corps d'une de ses victimes. Incontestablement, pour réaliser ce type d'action, il faut être très préparé psychologiquement. Et de fait, jamais elles n'ont été prises. Bien que Dominique eût

été accusée. On lui a fait essayer des chaussures laissées sur place par la blonde, ce qui l'a disculpée.



Dominique Thomas, désignée comme la Dama negra par Amedo Fouce. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

En 1991, Dominique Thomas fut seulement condamnée à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs...

Oui, et à côté de ça, un homme est toujours incarcéré en France, Jean-Philippe Labade, pour avoir participé aux GAL de façon minime, comme informateur. La condamnation à perpétuité qui lui a été infligée est une des plus grandes injustices qu'on ait commises. Cela me paraît terrible qu'il ait perdu sa vie en prison pour d'aussi maigres responsabilités. L'erreur de Labade a été de connaître Patrick de Carvalho – l'un des tireurs des GAL – lorsqu'il était sur le point d'agir. Comme il s'employait à vendre des locaux commerciaux, il lui avait passé les clés d'un local à Ciboure, qui se trouvait être le lieu choisi pour viser un responsable d'ETA. Carvalho se préparait à commettre l'attentat avec une arbalète, pour lui planter une flèche au visage portant le symbole des GAL. Et comme les policiers étaient derrière Carvalho, en trouvant Labade, ils ont pensé qu'il jouait un rôle décisif dans ses actions (en 1984, Carvalho avait entre autres tué, en février, Eugenio Gutiérrez Salazar, surnommé *El Tigre*, avec un fusil télescopique, et en mars, Perez de Arezena, nldr).

Lors de cette même enquête, les enquêteurs ont soupçonné l'implication du policier Guy Metge.

Labade avait le téléphone de Guy Metge. Par conséquent, les soupçons se sont portés sur Metge, et quelqu'un a décidé qu'il fallait l'éliminer pour que la France ne soit pas impliquée au niveau judiciaire.

Jean-Louis est celui qui vous explique qu'ils ont tué Metge, alors qu'officiellement il est mort dans un accident de voiture ?

C'est exact : ils le font grâce à un dispositif permettant de bloquer la boîte de vitesses. Jean-Louis n'a pas été plus précis. Je ne sais pas qui s'est chargé de cette opération. Au niveau supérieur, les services français et espagnols faisaient tout leur possible pour ne pas apparaître dans cette affaire.



Photographie d'identité de Jacques, l'artificier présumé, rendue publique par Jose Amedo © DR

Un certain Jacques, qui n'est jamais apparu, mais dont vous publiez la photo, semble avoir été l'artificier du groupe.

Oui, Jacques était le technicien sur ce sujet.

À la fin de cette série d'attentats, Sancristobal vous dit : Le dirigeant espagnol a eu un contact direct avec le Français.

Oui. J'ai su qu'ils parlaient ensemble. Il y avait quelque chose. Sancristobal est intervenu directement dans certaines opérations. Il était très impétueux. Il est venu sur les lieux de la séquestration de

Segundo Marey (*sans rapport avec ETA, Marey est victime d'un rapt, en décembre 1983, avant d'être libéré quand les GAL se rendent compte qu'il ne s'agit pas de la bonne cible*), lui, un politique ! Il a rencontré les membres du commando ! Il s'est entretenu avec Mohand Talbi dans la montagne quand Marey était séquestré, pour le stimuler. Sancristobal s'impliquait beaucoup. Beaucoup. Il disait : , il voulait des morts en France.



Segundo Marey après sa séquestration en 1983.
Il porte une lettre signée du GAL écrite par Sancristobal. Cliquer pour agrandir. © Daniel Velez

Initialement, en 1983, il est allé trouver un délinquant, Morcillo, pour faire tuer quelqu'un en Espagne. Sancristobal a aussi été à l'initiative du projet de voiture piégée à Saint-Jean-de-Luz contre le bar Mingo, qui était fréquenté par les membres de d'ETA. Une bombe composée de trois kilos de dynamite et deux kilos de clous a été remise à un homme des GAL, Jean-Pierre Echalié. Avec ça, la maison entière pouvait s'écrouler. Finalement, Echalié s'est mis en retrait et on ne l'a plus revu. Et l'opération a été démontée.

Jusqu'où remonte cette chaîne de décision ?

En Espagne, c'est une décision au plus haut niveau, dont le roi est informé. N'oublions pas qu'après la tentative de coup d'État de 1981, les militaires exigèrent qu'on agisse contre ETA en France. Si cela n'avait pas été au plus haut niveau, cela n'aurait jamais pu se faire.

Jusqu'à aujourd'hui, Gonzalez l'a nié.

Voilà un an ou deux, Gonzalez a dit : , c'est commencer à dire quelque chose. Tout le monde sait que Gonzalez était derrière. Et au moment où ETA va se dissoudre, et déposer les armes, logiquement ETA et le PNV vont demander que l'État espagnol reconnaisse qu'on a aussi agi contre eux

en les exécutant. Ils vont le demander. Le gouvernement d'aujourd'hui (*dirigé par le Parti populaire*) ne va pas le reconnaître, puisque Manuel Fraga Iribarne (*à l'époque chef de l'Alliance populaire, qui deviendra le Parti populaire, ndlr*), était informé par Felipe Gonzalez.

Tout comme le roi. Le roi a appelé le juge Garçon pour lui dire qu'il n'enquête pas sur les GAL parce que c'était un sujet gouvernemental. Je crois que Rafael Vera le racontera quand la page d'ETA sera tournée. Et je pense que Gonzalez aussi.

Attention ! Il faudrait aussi que les ministres français de l'intérieur disent, qu'ils disent qu'ils savaient. En prison, Sancristobal m'a dit que lorsqu'il était secrétaire d'État, un haut responsable des services spéciaux français, dont il était l'ami, avait obtenu l'enregistrement d'une rencontre de Felipe Gonzalez et de François Mitterrand à propos des GAL. Mitterrand lui demandant en substance l'arrêt des opérations.

Au niveau supérieur, le gouvernement français savait que le gouvernement espagnol était derrière les GAL. Et quand Chirac arrive au pouvoir en 1986, il dit à Gonzalez : Après cela, pendant les investigations judiciaires, les Français prévenaient : De cette façon, la collaboration se poursuivait. L'État français aussi protégeait les GAL.

Pourquoi avez-vous appelé votre livre *Cal viva* ?

Je ne pensais pas publier ce livre en pensant au trentième anniversaire des GAL, mais à la fin de la première action. Zabala et Lasa, qui avaient été enlevés à Bayonne, ont été enterrés dans de la chaux vive, près d'Alicante. Ils avaient pensé réserver le même sort à Segundo Marey, je m'y suis opposé. Ils avaient déjà acheté la chaux.

- Leer la **entrevista en español** : ***Atentados de los GAL contra ETA en los 80 : un policía español acusa a Francia***

Boîte noire

L'entretien avec Jose Amedo Fouce s'est déroulé à Madrid le 7 décembre dernier. Les photos présentées avec cet article ont été prises par Daniel Velez, photographe pour *Sud-Ouest* et correspondant de l'AFP, qui a couvert cette vague d'attentats, ainsi que les enquêtes qui ont suivi.

Le général micro en sa maison de la Radio: 50 ans déjà

PAR ANTOINE PERRAUD
LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013



Vidéo dans l'article

Le 14 décembre 1963, Charles de Gaulle inaugurerait la maison de la Radio. La Maison de sa radio ? Vidéo en forme de machine à remonter le temps...

Saint-John Perse (1887-1975) haïssait Charles de Gaulle (1890-1970), non point pour d'obscures affaires politiques et diplomatiques, mais parce qu'il avait reniflé chez le militaire le poète crypté, son seul rival au royaume du Verbe !...

De Gaulle incarnait le *logos*, en des interventions que personne n'osait appeler *happenings*. Le 4 juin 1958, en Algérie, il transforme sa morphologie insolite en gigantesque I, pour psalmodier des "i" : « *Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici !* » Ses inaugurations étaient du même acabit. Celle du tunnel du Mont-Blanc, en 1965, en compagnie du chef de l'État italien, Giuseppe Saragat, valut ce fabuleux début d'allocation : « *Monsieur le Président, côte à côte, fort à l'aise, en quinze minutes, nous venons de traverser le Mont-Blanc !* »

En 1961, quand Charles de Gaulle étrenne la nouvelle aéroport d'Orly, avion il devient, à la rencontre du ciel et de la terre. Et le 14 décembre 1963, en un

grand moment de poésie récapitulative, le général des appels à la France Libre, depuis Londres, se transforme en microphone sur pied, à Paris, au bord de la Seine, au sein d'une maison ronde comme une déesse stéatopyge, politiquement sanctifiée par sa présence...

Regardez le montage vidéo ci-dessous, il y a la part d'ombre du gaullisme (on aperçoit Jacques Foccart qui le suit de près lors de l'entrée dans les lieux), avec ce protocole bas et lourd qui pèse comme un couvercle sur une société terriblement verticale, furieusement mâle, incroyablement blanche.

Il y a la part de lumière du gaullisme, avec ces phonèmes évocateurs qui fusent altièrement : « *Tant d'idées, de mots, d'images, de sons, lancés sur des ondes merveilleuses, toutes ces rafales de suggestions déclenchées vers la foule secrète des esprits...* » Ce discours, qui mêle la sensibilité littéraire aux contraintes du chef et à la raison d'État, ce discours qui résume le fondateur de la V^e République en ce qu'il avait de meilleur et de pire, vous pouvez le lire intégralement, à la suite de ces images d'archives, qu'il nous faut d'abord scruter avec un regard critique et fasciné...

Allocution lors de l'inauguration de la maison de la Radio, Charles de Gaulle, président de la République française (14 décembre 1963) :

« À tant d'idées, de mots, d'images, de sons, lancés sur des ondes merveilleuses, à toutes ces rafales de suggestions déclenchées vers la foule secrète des esprits, bref à la radio, fallait-il une maison ? Oui !

Car, pour étendues que soient ses limites, dispersées ses sources et variées ses émissions, la radio est une œuvre humaine, autrement dit collective. Sans doute, se nourrit-elle de la capacité des individus. Mais, pour être valable, il lui faut l'effort conjugué des équipes. Et c'est pourquoi ce bâtiment complexe et imposant, mais unitaire et circulaire, est le signe de

l'organisation, de la concentration et de la cohésion, qui sont nécessaires à son audience et à son influence.

Ah, quelles responsabilités incombent à ce vaste ensemble !

Après la parole, le dessin, la scène, l'écriture, l'imprimerie, la photo, le cinéma, voici que la radio, à son tour, s'est saisie du contact direct avec les intelligences, les sensibilités et les volontés. Par tout ce qu'elle projette de vivant et d'émouvant, et par la façon qui est la sienne, péremptoire et immédiate, elle est, par excellence, le moyen d'information adapté à notre époque mécanisée, agglomérée et précipitée.

Mais, comme ce qui est utile aux âmes ne l'est qu'en vertu d'une grande cause et comme nous avons choisi la nôtre, il faut que la radio française, tout en captant sans parti pris et en répandant sans exclusive les courants de l'événement, de l'art, de la science et de la politique, concoure à la liberté, à la dignité et à la solidarité des hommes.

Cette responsabilité humaine est en même temps nationale.

Par le fait que la Radiodiffusion-Télévision française jaillit de notre esprit, s'exprime en notre langue, tient à notre technique, évoque les gens et les choses de chez nous, elle assume un rôle unique de représentation. L'idée que nous nous faisons de la France et l'idée que s'en font les autres dépendent maintenant, dans une large mesure, de ce qui est, à partir d'ici, donné à voir, à entendre, à comprendre, et qui frappe, au même instant, une innombrable multitude.

Dans cette vie de société qu'instituent désormais entre les citoyens et entre les pays, tant et tant de communications, il s'agit que la France apparaisse comme elle est, je veux dire aux prises avec ses peines et ses problèmes, mais vivant pleinement son siècle, dans un grand effort de progrès, et bienveillante à l'égard de tous les peuples de la terre. Car, si la réalité d'un fait ou d'un moment particulier peut prendre parfois les traits du doute, de

l'amertume et de la division, la vérité totale et profonde de la France, c'est la foi, l'espoir et la fraternité.

Telle doit être l'inspiration de notre radio française. »

Ministère de la défense et Microsoft : les dessous du contrat «open-bar»

PAR JÉRÔME HOURDEAUX
LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2013

Le ministère de la défense a renouvelé le contrat équipant ses ordinateurs, au grand dam des défenseurs du logiciel libre. Sa signature initiale, contre l'avis d'un groupe d'experts de l'armée, avait suscité de nombreuses inquiétudes. En pleine affaire Snowden, le choix du géant américain interroge.

Les majorités passent mais certaines choses ne changent pas. Le ministère de la défense de Jean-Yves Le Drian, par exemple, se refuse toujours à donner la moindre indication sur le contenu très controversé du contrat dit « *open-bar* » signé en 2009 sous le mandat de son prédécesseur Hervé Morin, et renouvelé au mois d'octobre dernier.

Cet accord cadre, passé sans appel d'offres dans des conditions opaques, prévoyait d'accorder le droit pour 185 500 postes de travail de piocher dans un catalogue de logiciels Microsoft en échange d'un montant forfaitaire s'élevant, à l'origine, à 19 millions d'euros par année d'utilisation. Un contrat accusé de plonger la France dans une situation de dépendance vis-à-vis du géant américain, et de mettre en danger la sécurité informatique de l'armée française. Les récentes révélations sur la collaboration des entreprises américaines avec les services de renseignements n'ont évidemment fait qu'aggraver ces inquiétudes.

« *La décision de conduire le renouvellement du contrat cadre Microsoft est le fruit d'un choix raisonné* », indique à Mediapart le ministère de la défense (voir l'intégralité des réponses sous l'onglet Prolonger). « *Les réflexions*

ont débuté, en avril 2011, soit deux ans avant la fin du contrat. (...) Après avoir vérifié que les conditions d'exclusivité de la société Microsoft étaient toujours réunies, la direction des affaires juridiques a estimé que le ministère de la défense était fondé à engager de nouveau la passation d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence », poursuit le service de presse de l'armée dans cette réponse écrite à nos questions. « Cette position a été confirmée, le 22 octobre 2012, par l'avis émis par la commission consultative des marchés publics. »

Il est cependant impossible de connaître les détails de l'accord, que ce soit le nombre de postes visés ou le montant global. C'est ainsi que l'association pour la promotion et la défense du logiciel libre April, qui a déjà obtenu **un certain nombre de documents dans cette affaire**, a demandé à l'armée la publication du contrat. N'ayant pas eu de réponse au bout d'un mois, et conformément à la législation sur la publication des documents d'intérêt public, l'association a donc décidé d'envoyer, hier, une demande officielle à la Commission d'accès aux documents administratifs.

Confrontée à une véritable omerta dans cette affaire, l'April a également décidé d'interpeller directement François Hollande **dans une lettre ouverte publiée par Mediapart**. « Monsieur le président de la République », écrit le président de l'association Lionel Allorge, « depuis plusieurs mois, les révélations sur l'espionnage généralisé de la population et des officiels français par les services secrets américains via la National Security Agency (NSA), à travers notamment son programme PRISM, ont montré combien il est vital pour les services de l'État français de conserver la maîtrise de leurs systèmes informatiques. » « Pourtant, dans ce contexte d'atteintes à la souveraineté, à l'indépendance nationale, aux principes fondateurs de notre République que sont la présomption d'innocence et le respect de la vie privée »,

poursuit l'April, « nous constatons que de nombreuses administrations passent des contrats d'exclusivité avec des entreprises internationales qui font partie de ce réseau d'espionnage de fait. »

Cela fait maintenant près de cinq années que ce contrat suscite interrogations, et surtout, critiques. Pour comprendre les tenants et aboutissants de cette affaire, il faut remonter à 2007. À cette époque, les différentes composantes de l'armée avaient déjà en grande partie recours à Microsoft, ainsi que, de manière marginale, à d'autres éditeurs de logiciels. Mais chaque service faisait ses achats de son côté, sans coordination globale. L'état-major décide de lancer un plan de centralisation et rationalisation des systèmes informatiques de l'armée.

Ce travail débute par la rédaction, par la direction générale des services d'information et de communication (DGSIC), d'un « guide pour la mise en place de partenariats avec éditeurs de logiciels ». Rendu le 20 juin 2007, ce document, qui liste et analyse les différents sous-traitants de l'Armée en matière informatique, fait une large place à Microsoft. On y apprend notamment que la société a déjà proposé « un partenariat global sur la base d'un contrat d'entreprise ». Mais, déjà, le rapport (qualifié de « Guide ») met en garde contre « l'extrême difficulté et le profond état de dépendance dans lesquels se trouvera le ministère au terme du contrat ». En conséquence, il recommande « de conduire une analyse de risque en fonction des scénarios envisageables ».

«La NSA introduit systématiquement des portes dérobées»

Suivant ces recommandations, la DGSIC mandate, le mois suivant, un comité de pilotage chargé d'étudier la proposition de Microsoft. Ce comité est composé de représentants de la DGSIC, de la DIRISI (Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'informations de la défense nationale) et de l'EMA (État-major des armées). À

cette occasion, le directeur général de la DGSIC, Henri Serres, envoie, le 17 juillet, une note au chef d'état-major des armées annonçant la « centralisation des négociations avec la société Microsoft ». Le texte fait notamment référence au « Guide » publié le mois précédent. Mais il en fait une interprétation pour le moins personnelle. « Le projet de Guide (...), transmis en pièce jointe à la lettre en référence, souligne l'intérêt pour le ministère d'établir avec la société Microsoft une relation privilégiée. » Exit « l'extrême difficulté et le profond état de dépendance »...

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Le comité de pilotage mis en place, composé de huit officiers et présidé par le directeur adjoint de la DGSIC Alain Dunaud, n'en décide pas moins de nommer un groupe de neuf experts à qui il confie la charge « de réaliser une analyse de la valeur du projet de contrat cadre Microsoft » et « de proposer une solution concrète de partenariat ».

Les conclusions des experts, rendues le 18 janvier 2008, sont particulièrement critiques. Le rapport liste toute une série de risques tels que « l'affaiblissement de la gouvernance », ou encore « une addiction aux technologies Microsoft ». Plus gênant, au paragraphe « Perte de la souveraineté nationale », les auteurs écrivent : « L'ensemble des produits américains doivent obtenir l'aval de la NSA pour être exporté. La NSA introduit systématiquement des portes dérobées ou "backdoors" dans les produits logiciels. Un système SIC reposant majoritairement sur des produits américains comme Microsoft serait vulnérable car susceptible d'être victime d'une intrusion de la NSA dans sa totalité. »

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

« Position dominante »

Ce rapport, réalisé par des techniciens chevronnés et utilisant une méthode d'évaluation reconnue dite « MAREVA »,

ne va pas plaire au comité de pilotage. Le 15 février, l'un de ses membres, Philippe Arnould, envoie une note à la DGSIC dans laquelle il qualifie les conclusions des experts de « partiales » et « difficilement vérifiables et exploitables ». « Pour se conformer aux orientations ministérielles », il préconise de « poursuivre la démarche de contractualisation avec la société Microsoft ».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Le 30 mai, Alain Dunaud diffuse une fiche résumant les réflexions du comité de pilotage. Celle-ci fait bien référence, de manière détaillée, au rapport des experts. Mais le président du comité de pilotage considère que, « compte tenu des opportunités entrevues (...) le bilan risques-opportunités est favorable à la conclusion du contrat ». Le même jour, le directeur de la DGSIC écrit au chef d'état-major des armées lui demandant de donner son feu vert aux négociations avec Microsoft.

Au mois d'avril 2008, la proposition du géant américain fuite dans la presse **via le site PC INpact**, alertant ainsi les associations de défense des logiciels libres. Malgré la polémique, les négociations se poursuivent et, le 24 février 2009, est signé en Irlande le fameux contrat « open-bar », sans appel d'offres. Celui-ci accorde pour une durée de quatre ans le droit d'utiliser toute une gamme de logiciels Microsoft en échange d'un montant forfaitaire de 100 euros hors taxes par poste, soit un montant total de près de 19 millions d'euros.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Au préalable, la commission des marchés publics avait, comme le prévoit la loi, été saisie. Or même celle-ci s'était inquiétée de la signature de ce contrat de partenariat, comme l'a révélé au mois de février 2013 **le site PC INpact**. Dans son avis, elle s'inquiétait notamment de plusieurs

dispositions, comme un article permettant « l'ajout sans avenant de nouveaux produits, non spécifiés à ce jour ».

Le rapporteur dénonçait, lui aussi, la situation de dépendance dans laquelle ce contrat plaçait le ministère de la défense. « Tout le monde sait bien ce qui se passe en pratique », écrit-il « et qui se répète dans bien d'autres domaines où un fournisseur est en position dominante : dans le cas présent les utilisateurs ont l'habitude des produits du fournisseur et rechignent à en changer, l'acheteur public est de toute façon obligé à terme d'acheter les versions successives des produits, les anciennes versions étant "arrêtées" à une date dépendante du bon vouloir du fournisseur. »

Comment expliquer que malgré ces différentes alertes, ce contrat ait finalement été validé en haut lieu ? Interrogé par Mediapart, le ministre de la défense de l'époque Hervé Morin affirme ne pas avoir été mis au courant de ces différents documents de travail. Le président du Nouveau centre se souvient cependant de la polémique, et des arguments avancés en faveur de la signature du contrat. « Il y avait tout d'abord un besoin indispensable de rationalisation. Les différents services de l'armée travaillaient souvent sur des sujets communs avec des systèmes qui n'étaient pas compatibles, et avec aucune cohérence. Nous avons l'obligation de mettre en place des systèmes transversaux qui fonctionnent pour tous. Ensuite, je me souviens qu'il y avait un impératif d'interopérabilité avec l'Otan. »

Ce dernier argument est effectivement le principal avancé par les défenseurs du partenariat avec Microsoft. Interrogé sur la reconduction du contrat, Patrick Bazin, directeur central de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), affirmait au mois d'avril au *Canard enchaîné* que l'armée française avait l'obligation de choisir la firme de Bill Gates dans la mesure où « l'OTAN a fait le choix des solutions Microsoft pour ses postes de travail ».

L'April avait alors dénoncé un argument « fallacieux ». « L'interopérabilité consiste à pouvoir fonctionner avec l'ensemble des systèmes, et non sous l'hégémonie d'un éditeur unique », écrivait alors l'association. « C'est n'importe quoi, au mieux une bêtise », confirme un des experts du groupe de travail de 2007, toujours dans l'armée, s'exprimant sous couvert de l'anonymat. « C'est un argument qui mélange tout, compatibilité et interopérabilité. Mais c'est un élément qu'effectivement, on entendait régulièrement. » Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'Otan elle-même ne semble pas imposer Microsoft aux États membres, bien au contraire. **Dans un document publié en 2008** consacré aux « standards d'interopérabilité », elle recommande même « d'utiliser des standards ouverts quand cela est possible lors des tentatives de standardisation d'un service ».

Selon plusieurs connaisseurs du dossier interrogés par Mediapart, l'une des raisons du traitement de faveur réservé à Microsoft s'expliquerait par la puissance de lobbying du géant américain. Microsoft dispose en effet, pour les différentes administrations, de correspondants chargés de défendre ses intérêts.

Dans ce dossier, c'est **Bernard Marty**, chargé des ministères de la défense, de l'intérieur et de la justice et par ailleurs administrateur au **Haut comité français pour la défense civile** (une association 1901 qui « participe à la réflexion sur la doctrine, l'organisation et les techniques de notre pays en matière de sécurité sociétale »), qui s'est chargé d'assurer un lobbying. Un lobbying jugé agressif par certains des intervenants. « C'était l'homme chargé du lobby de Microsoft au sein du ministère », témoigne un des membres du groupe d'experts, « et il nous a mené une vie terrible durant cette période. Il n'a cessé de nous mettre des bâtons dans les roues ». Contacté à plusieurs reprises par mail, Bernard Marty n'a pas répondu à nos sollicitations.

« Bernard Marty n'a pas de rôle au sein du ministère de la défense », affirme de son côté le service de presse de l'Armée. « Représentant de la société Microsoft France auprès de grands comptes, M. Marty est reçu à l'instar des représentants des autres éditeurs de solutions propriétaires ou de solutions Open source, ainsi que de sociétés de services en logiciels "libres". » Le ministère, qui n'a répondu que par écrit à quelques-unes de nos questions, conteste par ailleurs le terme même de contrat « open-bar » arguant du fait qu'il existe « des quantités plafond dûment fixées pour chaque logiciel dans les marchés subséquents ».

Concernant les risques évoqués, et notamment en termes de sécurité et de surveillance, le ministère explique être « bien conscient de la vulnérabilité croissante de l'État et de la société face à des attaques informatiques de plus en plus dangereuses. Cette vigilance vaut pour le risque potentiel de vulnérabilité attaché à l'utilisation de logiciels développés

par un grand constructeur, qu'il s'agisse par exemple de Microsoft, de SAP ou d'Oracle. Le ministère fait preuve de la même lucidité concernant les logiciels libres, qui sont également vulnérables aux attaques ciblées et qui ne bénéficient pas des moyens que consacrent les grands éditeurs pour leur veille et leur sécurisation ».

Il insiste également sur les procédures de sécurité mises en place. « Nous ne pouvons pas avoir confiance dans les logiciels qui sont déployés sur nos machines, ni probablement dans les équipements eux-mêmes, hormis bien entendu dans les logiciels et équipements gouvernementaux », reconnaît-il. Ainsi, par exemple, « dès le niveau "confidentiel défense", il n'existe aucune connexion avec l'extérieur, ce qui limite très fortement les risques d'attaques ».

Enfin, concernant l'avenir, il annonce que, « dès 2014, soit trois ans avant la fin du nouveau marché, la DGSIC pilotera des études afin de statuer sur la poursuite ou non de la stratégie

actuelle vis-à-vis de l'éditeur Microsoft. Ces études analyseront, en particulier, les opportunités nouvelles qui pourraient émerger des évolutions technologiques et de l'offre de services interministérielle ».

En revanche, le ministère ne répond pas aux questions centrales entourant la conclusion du contrat en 2009 ni à celle de savoir pourquoi les différents rapports d'experts ont été soit ignorés soit dénaturés. « Une chose est sûre, c'est que les experts n'ont pas été assez écoutés », reconnaît ainsi aujourd'hui un des acteurs de ces négociations. « Je suis un militaire. Et je dois dire que je ne suis pas très fier de mon pays », poursuit-il. « J'aurais pu accepter beaucoup de choses, mais à partir du moment où on m'explique pourquoi. Là, nous n'avons jamais eu de réponse. La devise pour laquelle nous nous battons, et pour laquelle certains d'entre nous ont versé leur sang, c'est Liberté, égalité, fraternité. Dans ce dossier, nous avons bradé notre liberté, nous avons trahi notre pays. Et encore aujourd'hui, je suis incapable de vous dire pourquoi... »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS.

Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des

services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.